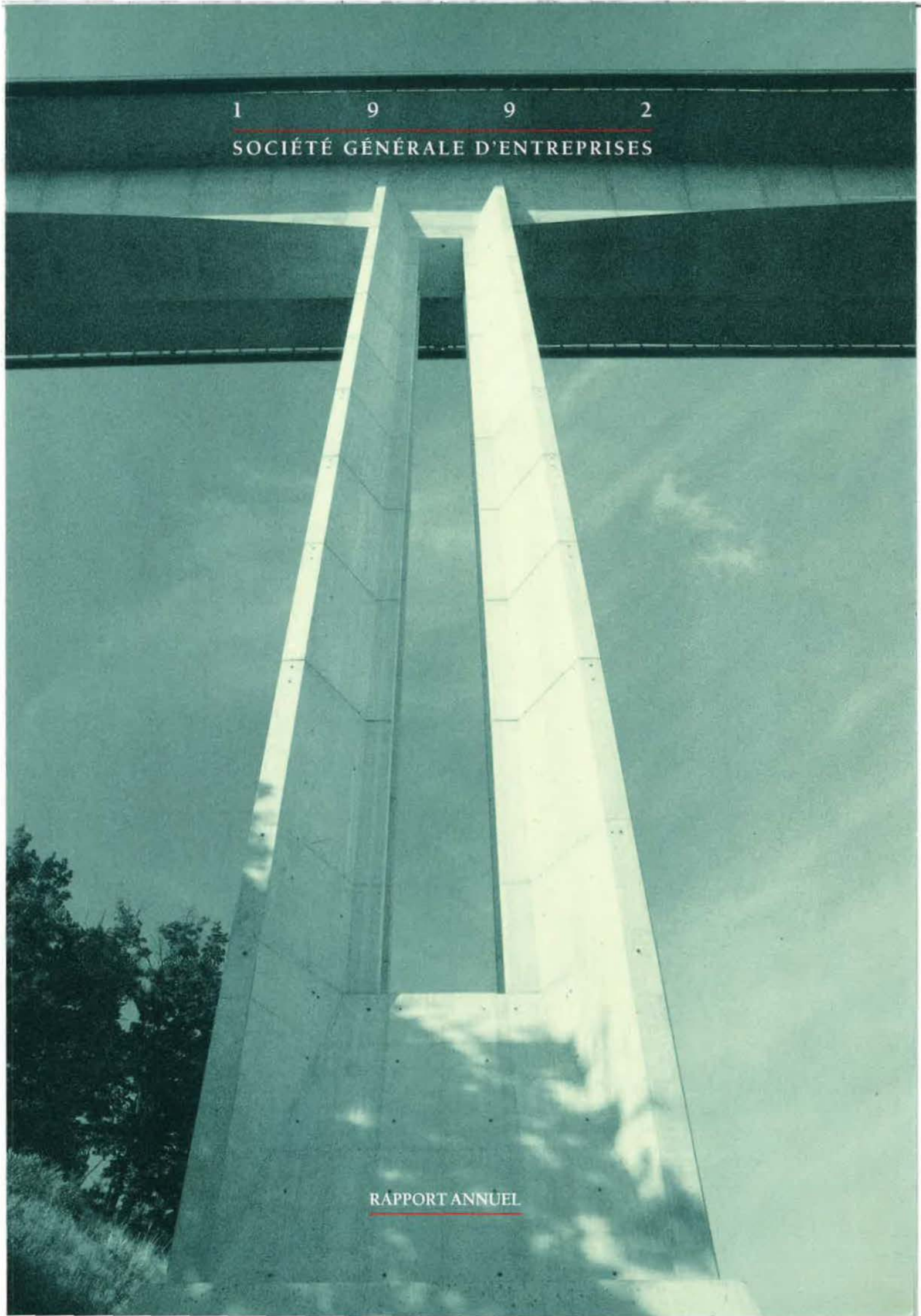

1 9 9 2

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENTREPRISES

RAPPORT ANNUEL

EXPOSÉ DU PRÉSIDENT

C'est la première fois que cette Assemblée se tient dans les nouveaux locaux de Rueil, où se trouvent maintenant rassemblées toutes nos entreprises et nous vous y souhaitons une très cordiale bienvenue.

Comme vous le savez, c'est dans une situation de crise sévère de la construction en Europe de l'Ouest que s'est terminée l'année 1992 et qu'a commencé et se poursuit l'année 1993. Cette crise affecte toutes les sociétés de BTP dans lesquelles nous avons des intérêts. Mais ces sociétés ont, dans leur ensemble, honorablement résisté à cette conjoncture défavorable.

Il n'est pas inutile de rappeler qu'une cause majeure de cette situation doit être cherchée dans le poids des taux d'intérêts élevés qui ont régné en Europe Occidentale pendant cette période. Ce poids a constitué une entrave fondamentale à l'investissement des collectivités et des particuliers. Car il est assez clair que, dans la plupart des domaines concernés, et en particulier dans le nôtre, cette crise n'est pas une crise des besoins (la demande potentielle reste très forte) mais une crise des moyens.

Survol géographique

Le marché britannique qui reste le plus touché, a vu sa récession s'accentuer encore en 1992 pour les métiers du bâtiment et du second œuvre; quelques très légers symptômes d'amélioration de la conjoncture immobilière y semblent actuellement perceptibles et autorisent quelque espoir, mais pour "un peu plus tard".

En France, la crise s'est amplifiée largement depuis l'automne 1992, et semble sur le point d'atteindre dans le domaine du bâtiment (bureaux, logements) de bien tristes records.

L'Allemagne, de son côté, est touchée à son tour, à l'Ouest par la récession industrielle, à l'Est par des difficultés sélectives et notamment par la lenteur de la mise en marche de l'immobilier autre que de réhabilitation.

Enfin, beaucoup de marchés lointains restent dynamiques, l'activité explose en Asie du Sud-Est.

Résistance des sociétés du Groupe en 1992

Les sociétés du Groupe SGE ont encore réalisé une assez bonne et honorable année, malgré les effets de la diminution des mises en chantiers nouvelles (crise de l'immobilier notamment) que nous observions déjà il y a un an. Leur résistance est, en effet, globalement convenable.

Entreprise Générale

En France, et pour les métiers de l'entreprise générale, le tassement de l'activité, particulièrement sensible dans le domaine du bâtiment et dans la partie sud du pays, a été partiellement compensé par le maintien ou le développement d'autres secteurs (le génie civil, les travaux hydrauliques, les services). Et la diversité du portefeuille d'activités s'est accompagnée d'une absence à peu près complète d'engagements dans le secteur le plus difficile, celui de l'immobilier.

Dans ce domaine de l'entreprise générale, l'année a été marquée, pour nous, par l'achèvement des phases principales des restructurations engagées depuis trois ans; et particulièrement en 1992, par la réorganisation de la Division "Grands Travaux". Celle-ci, regroupée au sein de Campenon Bernard SGE, est riche d'un important portefeuille d'activités. L'année a vu le

redressement des chantiers du Storebaelt et du Pont de Normandie, le déroulement favorable de ceux du Lesotho et de Hong Kong et l'arrivée de diverses commandes nouvelles (centrale de Hab River, seconde ligne du métro du Caire, et plus récemment viaduc de Kwai Chung, etc.).

Sogea, de son côté, conserve un champ d'action important et qui s'élargit, avec l'Afrique où elle a bien renforcé, malgré la grave crise qui frappe aussi ce continent, des implantations déjà anciennes, avec sa position dans les DOM-TOM, avec sa compétence de tout premier niveau en travaux hydrauliques, avec aussi son développement dans les activités de services, confirmé récemment par le contrat de gestion des services d'eau et d'électricité de la Gambie.

Grands chantiers et ouvrages exceptionnels

L'exécution des grands chantiers à l'étranger se déroule de manière globalement satisfaisante, malgré les difficultés rencontrées en Inde sur le site du barrage de Dul Hasti, le retard pris par l'examen de nos réclamations pour l'aéroport de Karachi, le retard aussi du démarrage réel du métro d'Athènes, et malgré les problèmes que continue à poser le dossier du Tunnel sous la Manche.

Si les risques techniques très importants que présentait cet ouvrage exceptionnel qu'est le Tunnel ont été bien maîtrisés et dans des délais convenables, le risque véritable était et demeure, pour les entrepreneurs, un risque "client". En l'espèce le client est le maître d'ouvrage, assisté du maître d'œuvre non européen qu'il a choisi; il se trouve en désaccord avec la plupart des autres acteurs de cette aventure historique. Cette situation et ce comportement rendent l'avenir difficilement prévisible.

Par ailleurs et enfin, l'année 1992 et les premiers mois de 1993 ont confirmé la désignation du groupement que nous avons formé avec Bouygues, comme lauréat du concours lancé par le Département des Hauts-de-Seine, pour la réalisation de Muse (Maille Urbaine Souterraine Express), réseau de transport mixte souterrain d'une grande ampleur. Après mise au net du schéma de la concession de ce très important et très original ouvrage de grand avenir, il est possible d'espérer que les études d'exécution d'une première section des ouvrages prévus puissent être entreprises prochainement et conduire à une ouverture de chantier dans la seconde moitié de l'année 1995.

Autres métiers

Nos entreprises routières françaises, qui réalisent plus de 20 % du chiffre d'affaires de la SGE, ont à peu près maintenu leurs activités et leurs résultats, grâce à leur bonne couverture géographique du territoire; mais l'intégration de Moter (entreprise routière et de bâtiment du Sud-Ouest de la France) a été sensiblement plus coûteuse que prévu. Les premiers mois de 1993 sont plus difficiles pour Cochery Bourdin Chaussé et Viafrance, mais un certain redressement est espéré à partir de l'été (espérons que ce ne sera pas "un peu plus tard"), avec le programme de relance de ce secteur annoncé par les pouvoirs publics.

Le comportement des entreprises du secteur "Travaux d'Équipements Industriels et Techniques" (T.E.I.T.) a également été satisfaisant, malgré les difficultés persistantes de Wanner Isofi. Le regroupement de Tunzini et Wanner Isofi va permettre de développer des synergies dans les métiers du génie climatique et de l'isolation. La performance de Saunier Duval Électricité, très présent sur les segments de marchés en développement (le projet Sirius notamment), a été bonne ainsi que celle de Lefort Francheteau.

Activité en Europe

En Grande-Bretagne, où la récession a frappé gravement tous les métiers de la contruction et du bâtiment, un creux "historique" semble atteint. Le chiffre d'affaires qui nous

vient de Norwest Holst a diminué de près de 30 %, pour moitié par fléchissement de la livre et pour moitié par contraction des activités. La vie de la société a été réorganisée et resserrée autour d'une équipe nouvelle de direction. Nous espérons, dès 1993, une amélioration sensible des comptes de cette filiale qui a pesé lourdement sur les comptes de résultats de la SGE en 1992.

La situation est largement différente en Allemagne où le chiffre d'affaires global de nos filiales regroupées dans SGE Deutschland frôle maintenant les 10 milliards de francs. Les activités très diversifiées (bâtiment, routes, isolation, génie climatique) ont atteint un bon niveau de développement et nos équipes allemandes et françaises poursuivent l'effort de remise à niveau des sociétés plus récemment entrées (VBU, OBG, OBAG); les résultats sont déjà tout à fait encourageants dans le domaine des routes.

La contribution de l'Allemagne aux résultats de la SGE est très largement positive (138 millions de francs); c'est l'occasion, je crois, de rappeler que l'entrée de G+H Montage dans le Groupe SGE, en 1988, a réellement été un choix stratégique important. Dans ce pays où les perspectives économiques immédiates vont être un peu moins agréables, mais où les besoins restent très grands à l'Est, nous consolidons et renforçons nos acquis.

Principaux éléments numériques

Cette année de notre regroupement géographique à Rueil a été, du côté des chiffres, marquée par ce que j'appellerai une stabilité-recul.

Un chiffre d'affaires global en très légère croissance à 44,4 milliards de francs (légère croissance en France comme dans le reste de l'Europe), une progression de 10 % (comme annoncé) de la marge d'autofinancement à 1,4 milliard de francs; un résultat net consolidé qui reste de bon niveau (405 millions de francs), quoiqu'en repli par rapport aux 470 millions de francs de 1991; des investissements en recul de 15 % à 2 milliards de francs et un endettement financier à peu près stabilisé à un milliard et demi de francs, tels sont les éléments dominants et encore satisfaisants de cette année 1992. Celle-ci a aussi été marquée par la cession d'un certain nombre d'actifs financiers et par le maintien des provisions à un niveau qui reste élevé : 5,5 milliards de francs.

Le maintien du dividende, dont le service a été repris l'an dernier, vous est proposé avec le même montant unitaire, ainsi que la possibilité de le percevoir en actions, formule que la plupart des actionnaires ont choisie en 1992.

Beaucoup d'atouts

Dans la très dépressive conjoncture européenne du moment, nous conservons beaucoups d'atouts :

- *nos restructurations ont déjà été réalisées pour l'essentiel de 1990 à 1992,*
- *nous restons presque complètement à distance des secteurs les plus périlleux et notamment de l'immobilier,*
- *nous développons aussi largement que possible notre action dans le domaine des services (l'eau et l'assainissement de Troyes, les parkings de Toulouse, de Marseille, etc.) dont le chiffre d'affaires annuel dépasse déjà 500 millions de francs,*
- *le problème des grands chantiers proches ou lointains semble maîtrisé,*
- *à assez court terme, quelques effets sont attendus en France du "plan de relance" dans les secteurs du bâtiment et des routes,*
- *à moyen terme, la Grande-Bretagne va commencer à se redresser et l'Allemagne continuer à se développer. Aucune grande entreprise n'a des positions comparables aux nôtres dans l'ensemble des trois pays (France, Royaume-Uni, Allemagne).*

Et surtout, dans l'ensemble du monde occidental, la demande potentielle reste très forte (besoin de nouvelles infrastructures de transports, besoins dans les domaines de l'environnement, de l'énergie, de la modernisation du parc de logements et d'équipements urbains, des grands ouvrages collectifs, etc.). Et cette demande trouvera son chemin mieux qu'aujourd'hui par la voie de l'épargne et de la fiscalité (budgets privés et publics) si celles-ci sont organisées de manière réaliste.

Et nous intensifions notre effort dans le Sud-Est asiatique.

Prévisions 1993

Que dire de plus de l'année 1993 ? Nous voyons maintenant à peu près tout ce qu'elle nous réserve, mais cet "à peu près tout" est justement, à côté d'un marasme exceptionnel et à cause de lui, une très grande incertitude.

Ce qui est visible, c'est que l'exercice n'a pas bien commencé, dans le prolongement des tendances des derniers mois de 1992. Mais l'Allemagne, le carnet des grands chantiers, la solidité de nos entreprises de T.E.I.T., les espoirs de relance de l'activité routière, notre participation dans Cofiroute (et à travers Cofiroute aux futurs chantiers de la rocade souterraine périphérique parisienne, de l'A 86 à l'Ouest de Paris, d'Angers-Tours), semblent des points d'appui assez sûrs ou vraiment sûrs. Globalement, notre chiffre d'affaires pourrait glisser un peu, de quelques points, et se situer dans la fourchette 41/42 milliards de francs. La conduite quotidienne des opérations et des investissements porte la marque de la sévérité et même de l'austérité. Mais aucune prévision concernant les résultats de l'exercice ne me semble possible aujourd'hui; nous n'y verrons un peu plus clair qu'à la fin de l'été. Certains allègements du portefeuille pourraient être réalisés au second semestre, dans le but principal de consolider la trésorerie et les structures financières.

Bon passeport pour l'avenir

Au risque de me redire, je voudrais ne pas terminer sur une note trop préoccupée ou pessimiste.

Je vous ai rappelé tous les atouts dont nous disposons et le fait que, par nos adaptations, nous avons pour une bonne part anticipé la crise. D'autres motifs de confiance sont assez évidents, outre la sélectivité et la prudence dans les secteurs les plus exposés :

- *nous sommes sur le chemin de la plus grande rigueur de gestion, avec un mode de pensée et un état d'esprit originaux,*
- *notre solidité financière est grande, avec une bonne qualité des provisions et du bilan,*
- *la qualité de notre direction générale et de notre état-major est très bonne, tournée vers la qualité, la modernité, le réel,*
- *et il y a aussi la diversité et la palette très complète de nos activités.*

Après tout, seuls comptent les chiffres : depuis 1988, le chiffre d'affaires de la SGE a progressé d'un tiers, en dépit d'une certaine contraction des activités lointaines; malgré la crise, l'activité européenne a connu le développement que l'on sait, et le résultat net s'est trouvé multiplié par quatre. Avec la présence de la Générale des Eaux à 80 % dans son capital et avec son engagement très complet, avec beaucoup de projets qui sont prêts et les opportunités que nous offrira la crise et que nous saurons saisir, la Société Générale d'Entreprises dispose, je crois, d'un bon passeport pour l'avenir.

Guy DEJOUANY
18 Juin 1993

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENTREPRISES

1 9 9 2

RAPPORT ANNUEL

SOMMAIRE

Le Groupe SGE

- Les chiffres clés 4
- Les implantations 6
- Les hommes 8
- Les structures 9

Les secteurs d'activités

- Entreprise Générale 10
- Routes 28
- Travaux d'Équipements industriels et techniques 36
- Allemagne 46

Rapports et Comptes 55

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENTREPRISES - SGE
Société Anonyme au capital de 2 037 845 845 F
R.C.S. NANTERRE B 552 037 806
Siège Social :
1, cours Ferdinand de Lesseps - 92500 Rueil-Malmaison
Tél. : 47.16.35.00 - Fax : 47.16.91.02 - Tlx : Ruent 634 246 F

Conseil d'Administration

Président-Directeur Général
Guy DEJOUANY

Vice-Président
Serge MICHEL

Administrateur-Directeur Général
Antoine ZACHARIAS

Administrateurs
Jean-Louis BEFFA
Michel CAMBOURNAC
Jacques-Henri DAVID
Jean-Marc ESPALIOUX
Patrick FAURE
Pierre GIRAUDET
Raymond GUITONNEAU
Jean-Yves HABERER
Antoine JEANCOURT-GALIGNANI
Jean-Marc OURY
Guy RICHARD
François de WISSOCQ

Comité de Direction

Antoine ZACHARIAS
Bernard HUVELIN
Alain LECLERC
Jacques LUGIEZ
Roger MARTIN
Manfred MEYER
Pierre PARISOT
Didier QUINT
Henri STOUFF
Dominique VELUT

Commissaires aux Comptes

Bernard MONTAGNE, André AMIC
et Associés
Membres de Deloitte Ross Tohmatsu

SALUSTRO REYDEL

La SGE, avec 44,4 milliards de francs de chiffre d'affaires et 67000 salariés, est l'un des tout premiers groupes européens dans l'activité du Bâtiment et des Travaux Publics. Elle réalise en Europe 90 % de son activité, dont 58 % en France, 18 % en Allemagne et 9 % en Grande-Bretagne.

A travers un réseau de 400 filiales regroupées autour de 15 entreprises spécialisées, la SGE intervient dans l'ensemble des métiers du BTP : l'entreprise générale, les travaux routiers, les travaux d'équipements industriels et techniques, ainsi que dans le domaine des concessions d'ouvrages.

Elle s'est développée dans des métiers complémentaires de maintenance industrielle, de gestion technique d'immeubles, de services aux collectivités publiques et d'ingénierie de l'environnement.

La SGE, dont le titre est coté à la Bourse de Paris (Règlement Mensuel), est détenue à 80 % par la Compagnie Générale des Eaux.

Les principales filiales françaises de la SGE sont aujourd'hui géographiquement regroupées, après le transfert au deuxième semestre 1992 sur le site de Rueil 2000 des sièges de SGE, Sogea, Campenon Bernard SGE, Cochery Bourdin Chaussé, Viafrance, et le maintien à Rueil Buzenval des sièges de SDEL, Tunzini et Wanner Isofi. Ce rapprochement, programmé de longue date et aujourd'hui effectif, permettra de renforcer les échanges entre les sociétés du Groupe.

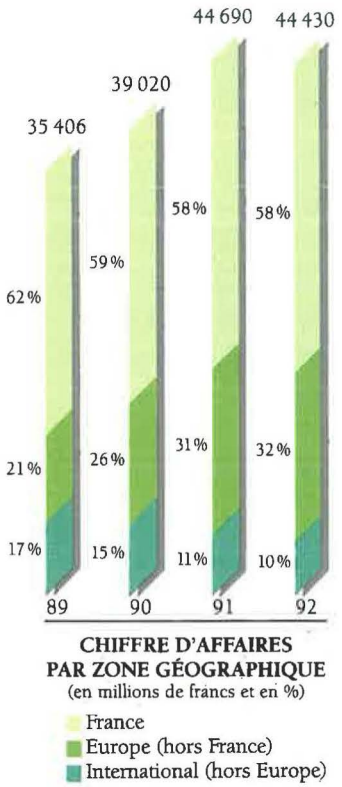

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE
(en millions de francs et en %)

- France
- Europe (hors France)
- International (hors Europe)

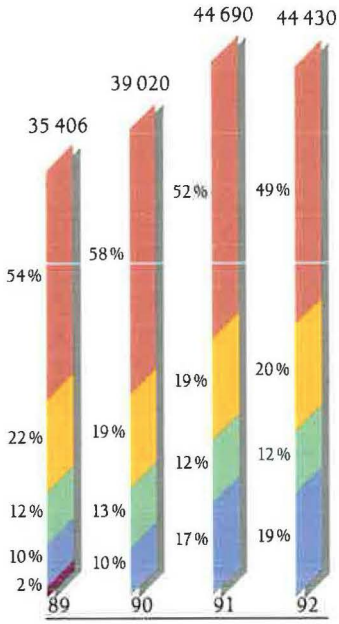

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS
(en millions de francs et en %)

- Entreprise Générale
- Routes
- Travaux d'Équipements industriels et techniques
- Allemagne
- Autres activités

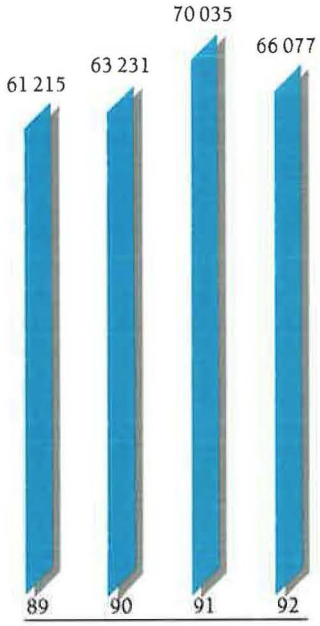

EFFECTIFS MOYENS

Pour la première fois en 1992, la SGE a réalisé plus de la moitié de son chiffre d'affaires en dehors de ses filiales d'Entreprise Générale et dispose aujourd'hui d'un portefeuille d'activités bien réparties.

Elle a maintenu à un niveau élevé (42 % de son chiffre d'affaires) la part de son activité réalisée à l'international. En Europe, en dehors de France, son chiffre d'affaires a quasiment doublé en quatre ans passant de 7,4 milliards de francs en 1989 à 14,1 milliards de francs en 1992, grâce notamment aux développements intervenus en Allemagne.

La diminution des effectifs constatée en 1992 traduit l'adaptation de la SGE et de ses filiales à l'évolution de ses marchés.

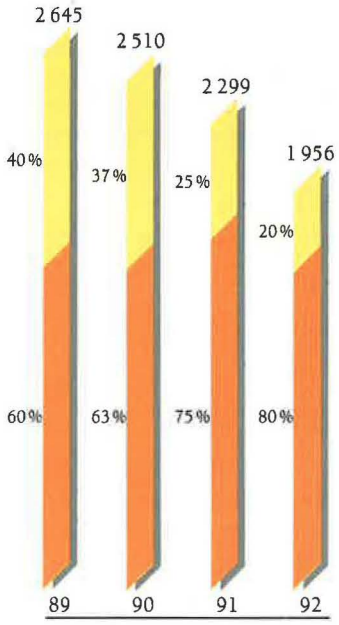

INVESTISSEMENTS
(en millions de francs et en %)
Financiers
Industriels

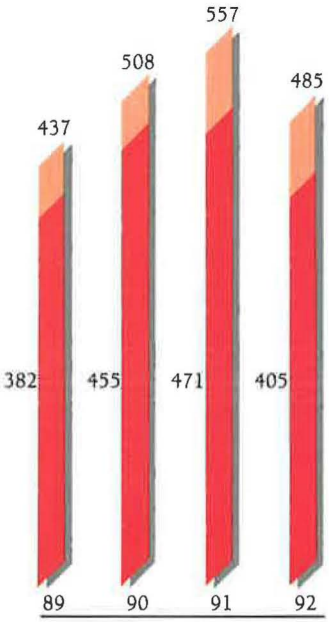

RÉSULTAT
avant amortissement
des écarts d'acquisition
(en millions de francs)
Résultat net part du Groupe
Amortissement des écarts d'acquisition

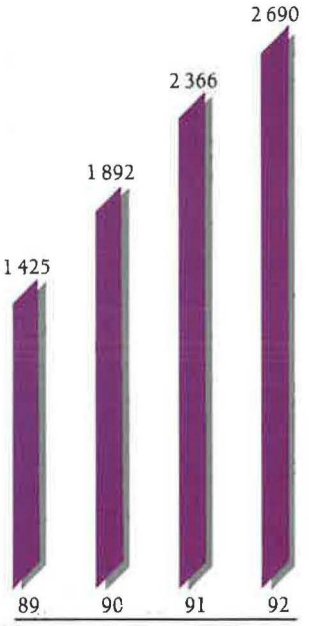

CAPITAUX PROPRES
PART DU GROUPE
(en millions de francs)

ABU DHABI
ALLEMAGNE
ANGOLA
ARABIE SAOUDITE
ARGENTINE
AUSTRALIE
AUTRICHE
BELGIQUE
BÉNIN
BIRMANIE
BRÉSIL
BURKINA FASO
BURUNDI
CAMEROUN
CANADA
CHILI
CHINE
CONGO
CORÉE
CÔTE D'IVOIRE
DANEMARK
EGYPTE
EMIRATS ARABES UNIS
ESPAGNE
FRANCE
GABON
GAMBIE
GRANDE-BRETAGNE
GRÈCE
GUATEMALA
GUINÉE
HONG KONG
HONGRIE
ILE MAURICE
INDE
INDONÉSIE
IRAN
ITALIE
JAPON
KENYA
KOWEIT
LESOTHO

Une position de leader en Europe

Le Groupe SGE se distingue de ses concurrents français et européens par sa très forte implantation en Europe, en dehors de son marché domestique : il y réalise plus du tiers de son activité globale. Il est présent dans tous les pays de la Communauté Européenne, avec une forte dominante en Allemagne et en Grande-Bretagne, ainsi qu'en Autriche, en Suède et en Suisse. Il s'est implanté récemment, à travers ses filiales françaises et allemandes, en Europe de l'Est, notamment en Pologne, en Hongrie, en République Tchèque et en Slovaquie.

Une présence mondiale

Le Groupe SGE est implanté à titre permanent ou pour la réalisation de grands chantiers dans près de 80 pays et territoires avec des positions fortes, outre l'Europe, en Afrique, dans les Départements d'Outre-Mer et en Asie.

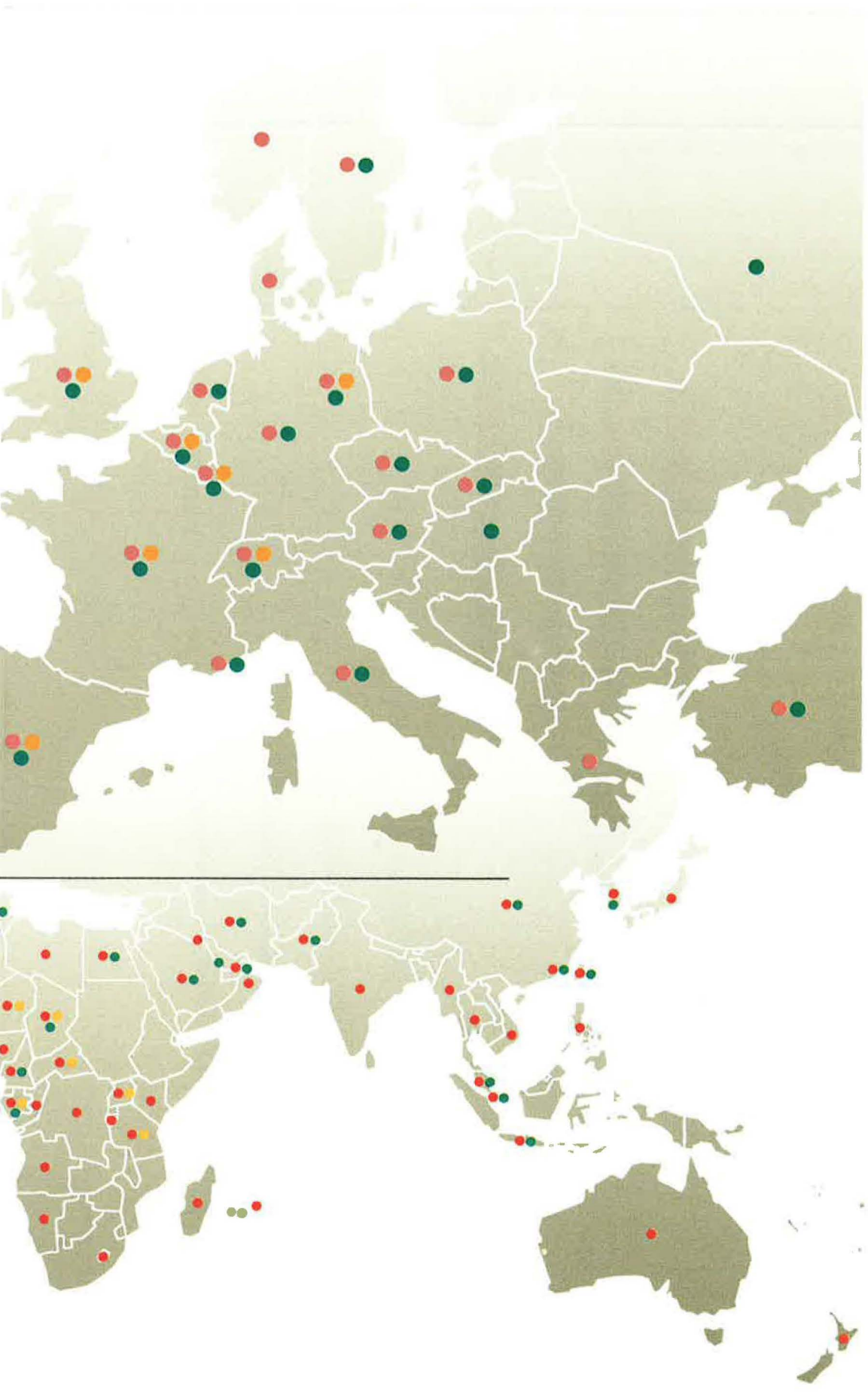

LIBYE
LUXEMBOURG
MADAGASCAR
MALAISIE
MALI
MAROC
MAURITANIE
MEXIQUE
MONACO
NAMIBIE
NIGER
NIGÉRIA
NORVÈGE
NOUVELLE-ZÉLANDE
OUGANDA
PAKISTAN
PARAGUAY
PAYS-BAS
PHILIPPINES
POLOGNE
PORTUGAL
QATAR
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE
RUSSIE
SAÔ TOMÉ ET PRINCIPE
SÉNÉGAL
SINGAPOUR
SLOVAQUIE
SUÈDE
SUISSE
TAÏWAN
TANZANIE
TCHAD
THAÏLANDE
TOGO
TUNISIE
TURQUIE
U.S.A.
VENEZUELA
VIETNAM
ZAÏRE

Près de 50 % des effectifs du Groupe SGE travaillent en dehors de la France métropolitaine. L'Allemagne en représente une part croissante avec plus de 15 000 personnes.

Le personnel employé par les filiales d'Entreprise Générale, qui était jusqu'à présent majoritaire, représente aujourd'hui moins de 50 % de l'effectif global du Groupe SGE.

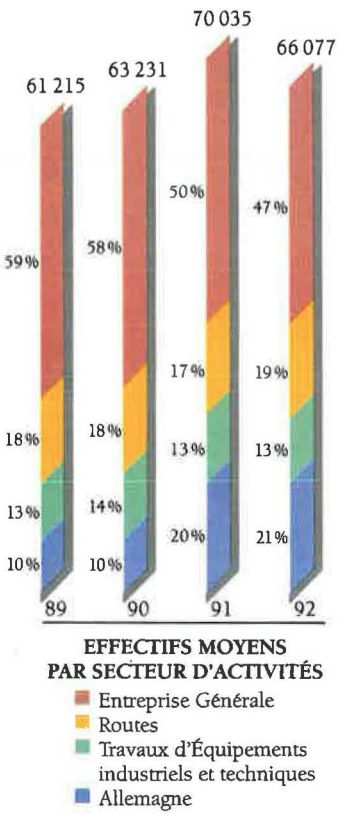

EFFECTIFS MOYENS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS

- Entreprise Générale
- Routes
- Travaux d'Équipements industriels et techniques
- Allemagne

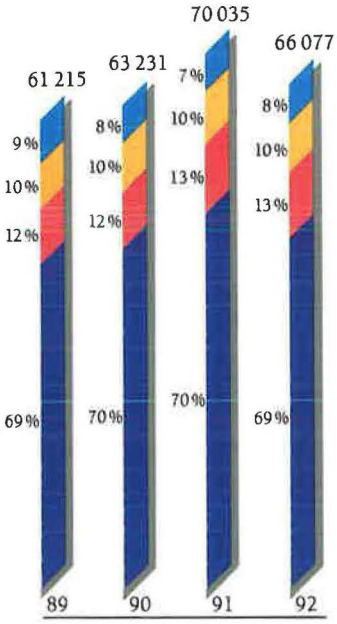

EFFECTIFS MOYENS PAR CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

- Cadres
- Agents de Maîtrise
- Employés
- Ouvriers

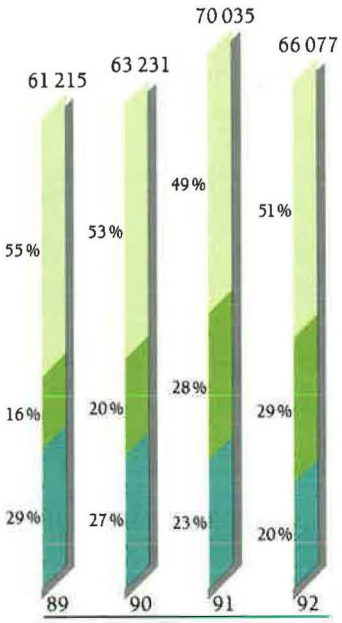

EFFECTIFS MOYENS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

- France
- Europe (hors France)
- International (hors Europe)

La SGE est structurée en quatre secteurs :

- trois secteurs regroupant des grandes familles de métiers :
  - le secteur de l'Entreprise Générale
  - le secteur des Routes
  - le secteur des Travaux d'Équipements industriels et techniques.
- un secteur géographique : l'Allemagne, où la SGE a réussi en deux ans à constituer l'un des dix premiers groupes nationaux de BTP.

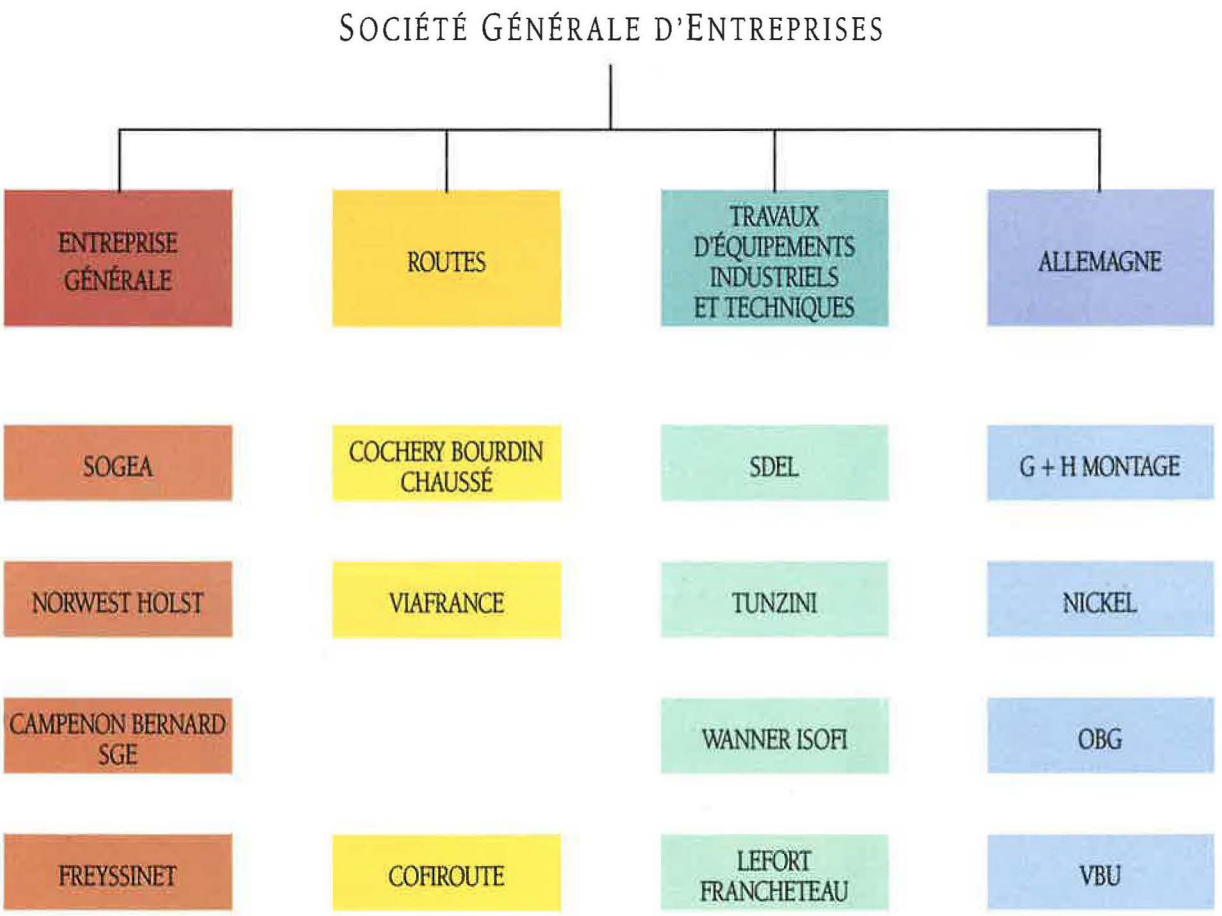

Sogea :
réhabilitation du lycée Victor Duruy,
à Paris

Norwest Holst :
construction du nouveau stade de football
d'Arsenal, près de Londres

Campenon Bernard SGE :
percement du tunnel du Puymorens
dans les Pyrénées

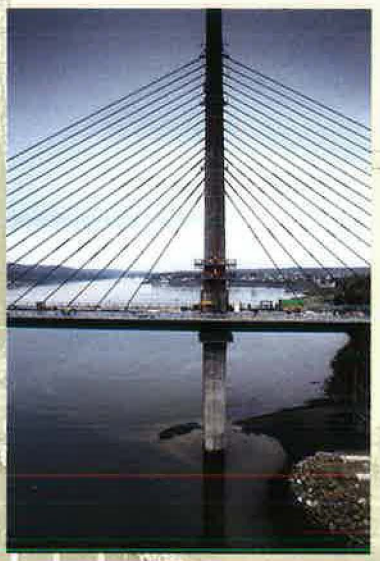

Freyssinet :
réalisation du nouveau pont
sur l'Elorn près de Brest

ENTREPRISE GÉNÉRALE

Les filiales d'Entreprise Générale du Groupe ont été touchées les premières par le retournement de la conjoncture qui a affecté sévèrement la plupart de leurs marchés, en dehors de quelques activités spécifiques ou de secteurs géographiques limités.

La baisse d'activité, déjà significative en Grande-Bretagne en 1991 et amorcée en France la même année, s'est amplifiée dans ces deux pays en 1992, dans le secteur des travaux publics et plus encore dans celui du bâtiment.

En France, le nombre de logements mis en chantier enregistre un recul de près de 9 % par rapport à 1991, retrouvant des niveaux inconnus depuis 40 ans. Malgré la stabilité des constructions publiques, le secteur non résidentiel s'inscrit en retrait encore plus accentué, sous l'effet de la forte contraction des bâtiments industriels et des bureaux. Les travaux publics accusent leur première récession depuis 1985 (moins 4 %).

En Grande-Bretagne, l'effondrement de l'activité du bâtiment neuf (en particulier constructions industrielles et bureaux, surtout en Angleterre) n'a pas été compensé par la meilleure tenue du marché des travaux publics relatifs aux grands projets d'infrastructures de transport, ni par le rattrapage des retards d'investissements dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. La chute globale des marchés de BTP depuis 1989 (point haut) peut être estimée à 35 %.

La seule éclaircie dans ce paysage est apportée par le maintien à un bon niveau des grands contrats à l'export obtenus par les groupes français en 1992, que Campenon Bernard SGE et Freyssinet ont mis à profit pour regarnir leurs carnets.

La poursuite de la croissance économique en Asie du Sud-Est et une relative stabilisation de la situation économique et politique en Afrique ont permis d'y conforter ou d'y préserver les positions des filiales du Groupe.

Les mesures de restructuration mises en œuvre en France et en Grande-Bretagne ont fortement pesé sur les résultats du secteur, affectés en outre par les aléas de certains grands chantiers, notamment au Pakistan et au Cachemire.

Le regroupement intervenu en 1992 des activités de Grands Travaux de Campenon Bernard et de Sogea, au sein de la nouvelle société Campenon Bernard SGE, a contribué à accroître la capacité de résistance et le potentiel d'acquisition de nouvelles affaires sur le marché international des grands contrats.

Le chiffre d'affaires réalisé en 1992 par le secteur "Entreprise Générale" s'est inscrit en baisse (21,7 milliards de francs, contre 23,3 milliards en 1991) et représente pour la première fois moins de la moitié de l'activité de l'ensemble du Groupe.

Sa contribution en 1992 au résultat consolidé du Groupe a été négative, à la mesure de l'impact très défavorable des résultats de Norwest Holst.

SOGEA

Sogea est la plus internationale des entreprises françaises de BTP, avec 44 % de son chiffre d'affaires réalisé en dehors de la France métropolitaine, dans plus de 30 pays. Première filiale du Groupe SGE par son volume d'activité, c'est aussi la plus diversifiée. Elle intervient dans cinq grands métiers : le bâtiment (50 %), le génie civil (20 %), les travaux hydrauliques et canalisations (20 %), l'environnement et la gestion de services (10 %).

Sogea a réalisé en 1992 un chiffre d'activité consolidé de 13,8 milliards de francs, en baisse de 22 % par rapport à 1991, mais limitée à 3 % en volume, à périmètre comparable et taux de change constant. La division Grands Travaux de Sogea a, en effet, été apportée au cours de 1992, avec effet au 1er janvier, à Campenon Bernard SGE.

Les difficultés de sa filiale britannique Norwest Holst, particulièrement touchée par la récession du marché et dont la baisse d'activité a été amplifiée dans la présentation consolidée des comptes par la dévaluation de la Livre, expliquent pour l'essentiel la perte enregistrée par Sogea en 1992.

SOGEA HORS ROYAUME-UNI

Hors Norwest Holst, le chiffre d'activité de Sogea s'est élevé à 11 milliards de francs, montant équivalent à celui de l'exercice précédent, hors modification de périmètre.

En France métropolitaine, l'activité (7,7 milliards de francs) n'a que légèrement régressé par rapport à 1991 (7,8 milliards de francs) malgré la contraction plus forte du marché. Hors de l'Hexagone, Sogea a conservé ses positions dans les Dom-Tom (1,6 milliard de francs), sur un marché affecté par les difficultés financières des collectivités locales. L'activité internationale est restée centrée sur l'Europe (Belgique, Portugal) et sur l'Afrique où les filiales de Sogea ont globalement maintenu leur volume de travaux, malgré des situations locales très contrastées.

Construction du nouveau siège social du Groupe SGE, à Rueil-Malmaison

Ensemble de bureaux "La Coupole" situé dans le quartier Antigone à Montpellier (dessiné par l'architecte Pancho Ayguavieves)

• **Bâtiment**

Cette activité s'exerce principalement en France métropolitaine et dans les Dom-Tom. En dépit d'une conjoncture défavorable et grâce à une bonne diversification de ses marchés, Sogea a maintenu sa production à un niveau proche de celui de 1991 avec un chiffre d'affaires de 5,4 milliards de francs. Cette stabilité recouvre des évolutions régionales très différentes :

- La production a progressé en région parisienne où la baisse des programmes privés de bureaux et de logements (dont la livraison de plusieurs immeubles sur la ZAC de Rueil 2000 et du siège de Locafrance à Levallois-Perret) a été compensée par la meilleure tenue des opérations de construction et de rénovation de logements sociaux (notamment pour l'Office HLM de Paris), d'équipements scolaires et de lycées (Victor-Duruy, Balzac et Montaigne à Paris).
- La province a été beaucoup plus touchée par le renversement de la conjoncture et la chute des programmes immobiliers, et Sogea a dû adapter son organisation et ses effectifs à cette évolution en réduisant notamment le nombre de ses directions régionales.

Parmi les réalisations de 1992, il faut citer la construction du nouvel hôpital de Compiègne et de maisons de retraite à Louviers et Château-Thierry, de bâtiments scolaires à Nice, Amiens, Bolbec, de la clinique Saint-Martin à Caen, ainsi que la rénovation et l'extension du Palais des Beaux-Arts de Lille.

De nouveaux programmes de bureaux ont par ailleurs été réalisés à Perpignan, Compiègne, et des ensembles de logements à Béthune, Deauville, Montpellier, Mulhouse et Toulon.

- Dans les Dom-Tom, l'investissement privé a décliné en raison du ralentissement de l'effet des aides à la défiscalisation et certains chantiers ont dû être interrompus à la suite des difficultés financières des maîtres d'ouvrage. Ce déclin a été compensé par la reprise des programmes de logements sociaux qui a eu lieu notamment en Guadeloupe et à La Réunion.

Fortement présente sur ces marchés, Sogea a réalisé, de surcroît, d'importants programmes d'équipements publics, notamment la maternité de l'hôpital de Saint-Denis de la Réunion.

• Génie civil

L'activité de Sogea a représenté en 1992 plus de 2 milliards de francs.

- En France métropolitaine, le chiffre d'affaires s'établit à un milliard de francs. Sogea et ses filiales ont poursuivi d'importants chantiers de travaux souterrains : la réalisation de deux lots du métro de Lille, l'extension du métro de Lyon et celle du réseau d'assainissement de la région Ile-de-France. 1992 a vu l'achèvement du gros œuvre du tunnel Prado-Carénage à Marseille qui devrait être mis en service à l'automne 1993, et le démarrage dans la capitale des grands travaux de la nouvelle liaison souterraine SNCF est-ouest Eole. Des ouvrages d'art importants ont été livrés en 1992 tels que le viaduc sur le canal Saint-Denis en Seine-Saint- Denis et le pont de l'Embouchure à Toulouse. D'autres sont actuellement en chantier, comme le pont d'Arcins près de Bordeaux et le viaduc d'Auxonne près de Dijon.
De grands travaux ont été engagés en 1992 en région parisienne, notamment sur les autoroutes A14 et A12.

Dans le domaine des travaux spécialisés, plusieurs opérations ont été poursuivies ou engagées : l'aménagement des berges de la Seine et de la Marne, le déplacement de la fontaine Bartholdi, place des Terreaux à Lyon, réalisé par la Cofex, la construction du port de plaisance d'Hendaye et de parkings à Toulouse, Marseille, Paris, Metz et Lyon.

- Dans les Dom-Tom, 1992 a été marqué par l'achèvement, en avance sur les délais contractuels, du percement du tunnel de Mafate, première phase de l'ambitieux projet de transfert d'eau d'est en ouest de l'île de la Réunion. En Martinique, le chantier de la rocade de contournement de Fort-de-France a démarré.

- En Afrique, enfin, les travaux routiers ont connu un développement sensible et ont représenté l'essentiel de l'activité génie civil de Sogea, notamment en Afrique de l'Est (Tanzanie, Burundi, Kenya).
Sogea s'est implantée en Angola avec l'ouverture du chantier de rénovation du port de Luanda.

Déplacement de la fontaine Bartholdi pour la construction d'un parking souterrain sous la place des Terreaux à Lyon

Pose par Denys à Zeebrugge en Belgique d'une conduite destinée à l'acheminement du gaz norvégien

• Travaux hydrauliques et canalisations

Sogea se situe au premier rang des entreprises françaises. L'activité a progressé en 1992, avec 2,5 milliards de francs (hors Norwest Holst), dont la moitié est réalisée à l'international.

- En France métropolitaine, le chiffre d'affaires a progressé de 13 %, à 1,3 milliard de francs. Sogea a notamment réalisé les travaux de pose d'une conduite de 70 km pour le transport du gaz entre Manosque et Cabriès, dans les Alpes-de-Haute-Provence.
- En Belgique, le chiffre d'affaires de Denys a été sensiblement amélioré et la rentabilité a progressé. Elle a élargi son activité vers le marché hollandais et participé à d'importantes opérations d'atterrage du pipe-line sous-marin acheminant vers l'Europe de l'Ouest le gaz norvégien. Denys a également réalisé en 1992 des travaux d'installation de réseaux de transport d'oxygène liquide entre Anvers et Beringen.
- En Afrique, l'achèvement des réseaux d'adduction d'eau de Tananarive et de Nairobi n'a pas été entièrement compensé par l'engagement d'opérations nouvelles, notamment d'adduction d'eau dans le Sud-Marocain, de périmètres d'irrigation dans la région de Niolo au Mali, et d'un programme d'assainissement au Burundi.

Tronçon de la canalisation de 70 km qui raccorde le site de stockage de gaz de Manosque à Cabriès, dans les Alpes-de-Haute-Provence

• Environnement

L'activité de Sogea regroupe la conception et la construction de stations de traitement d'eau, d'assainissement des eaux usées et d'usines de traitement d'ordures ménagères. Elle a atteint en 1992 un montant de 500 millions de francs. L'entreprise a terminé, au cours de l'exercice, la réalisation des stations d'épuration avec traitement de l'azote de Barberey à Troyes et de Fort de Schape à Douai, d'une station d'épuration couverte à Valberg (Alpes-Maritimes) et d'une usine de traitement d'eau potable à Tetouan au Maroc. Elle a engagé la réalisation d'usines d'eau potable à Beni Mellal au Maroc et à Sainte-Rose en Guadeloupe, ainsi que celle d'une station d'épuration aux Trois-Ilets en Martinique. Dans le traitement des déchets, des projets importants ont été réalisés en France : l'extension de l'usine d'incinération d'Annecy, la construction d'une usine de compostage avec tri sélectif à Sélestat en Alsace, et la société a obtenu, en outre, le marché de la conception de l'usine de traitement des ordures ménagères de l'agglomération du Creusot - Montceau-les-Mines. Au Portugal ont été engagées les deux premières tranches de l'usine de compostage de Vale Do Avé, dont Sogea assurera la gestion pendant 15 ans.

Usine de traitement d'eau potable de la ville de Tetouan au Maroc

Station d'épuration de Barberey à Troyes construite et exploitée par Sogea

- **Gestion de services**

Cette activité a représenté pour Sogea un chiffre d'affaires de plus de 600 millions de francs en 1992. Troisième concessionnaire français de parcs de stationnement, Sogea exploite 20 000 places. La gestion déléguée de services d'eau et d'assainissement a enregistré la conclusion de deux contrats importants : la reprise de l'intégralité de l'exploitation de la station d'épuration de Nancy-Maxeville et la gestion du réseau d'assainissement de l'agglomération de Troyes.

Au total, Sogea, hors Norwest Holst en dégageant un résultat positif de 104 millions de francs, en léger repli par rapport à 1991, a maintenu sa rentabilité, au prix d'importants frais de restructuration (125 millions de francs).

Les pertes enregistrées, par ailleurs, par Norwest Holst ont fortement pesé en 1992 sur le résultat consolidé de Sogea qui aborde, cependant l'année 1993 avec un carnet de commandes assez correctement garni, représentant 8 mois et demi d'activité à fin 1992, contre 8,9 à fin 1991 (hors Norwest Holst).

Malgré un certain redressement espéré pour 1993, la situation déficitaire de Norwest Holst devrait encore peser négativement sur le résultat consolidé.

NORWEST HOLST

Implantée sur l'ensemble du territoire britannique, Norwest Holst est particulièrement présente autour de Londres et dans la région de Leeds-Manchester-Liverpool. Elle exerce son activité dans la plupart des métiers du BTP : bâtiment, génie civil et travaux routiers, pose de canalisations, électricité et climatisation, et se situe parmi les vingt premières entreprises britanniques du secteur.

Le ralentissement persistant de l'économie britannique a particulièrement affecté le marché du bâtiment, alors que les autres secteurs, notamment le génie civil, les canalisations et le traitement de l'eau, ont mieux résisté.
Dans ce contexte déprimé, l'activité de Norwest-Holst a connu une baisse d'environ 15 % en volume. Celle-ci a été amplifiée par la dévaluation de la Livre Sterling : le chiffre d'affaires a été de 2,8 milliards de francs en 1992, contre 3,9 milliards de francs en 1991. Cette baisse reflète également la politique de recentrage et de cession d'actifs, conduite par la nouvelle équipe dirigeante de Norwest Holst mise en place dans le courant de l'année.

L'activité **bâtiment** a enregistré la poursuite des travaux de construction du siège de la Sécurité Sociale à Leeds qui a été achevé début 1993. Ont également été engagées, durant l'exercice, l'extension de l'hôpital de Chorley dans le Lancashire et de l'Institut Polytechnique de Liverpool ainsi que la construction du nouveau centre de recherche de Nissan à Cranfield.

Toiture en aluminium du nouveau bâtiment de l'Institut polytechnique de Liverpool

Rénovation de l'autoroute M 20, près de Douvres.

Dans le **génie civil**, Norwest Holst et ses filiales spécialisées, John Jones (terrassements), et George Depledge (charpentes métalliques), ont mieux résisté. Des travaux de rénovation et d'extension des stades de football de Liverpool et d'Arsenal à Londres, et du stade de rugby de Twickenham ont été notamment réalisés. Les travaux se sont poursuivis sur l'autoroute M 20, près de Douvres, pour la réalisation de chaussées et la construction de plusieurs ponts et ouvrages d'art, ainsi que sur le tronçon de liaison entre Douvres et l'entrée du Tunnel sous la Manche.

Dans le **second œuvre,** Rosser and Russell, implantée surtout dans la région de Londres, a été directement frappée par la crise de l'immobilier de bureaux. Elle a néanmoins obtenu plusieurs contrats d'équipements mécaniques et électriques, grâce à un effort de diversification géographique déployé avec l'appui commercial de sa société mère.

Dans le domaine des **canalisations,** l'activité a été soutenue par les programmes d'investissements des compagnies d'eau et d'électricité récemment privatisées. Norwest Holst Piperwork Services a notamment signé un contrat de travaux de trois ans à Birmingham avec la société d'électricité des Midlands.

La mise aux normes européennes de l'industrie de l'eau et de l'environnement a contribué au développement de l'activité dans le domaine du **traitement de l'eau**. General Water Process, filiale commune de Norwest Holst et d'OTV, a obtenu une importante commande pour la conception et la réalisation d'une usine d'incinération de boues à Coleshill, près de Birmingham, capable de traiter 40 000 tonnes par an.

Le coût des mesures de restructuration a pesé sur les comptes 1992 de la société qui a enregistré une perte d'exploitation de 132 millions de francs. Après imputation des frais financiers d'acquisition, de l'amortissement de la survaleur et de la dépréciation de certains actifs immobiliers, la contribution de Norwest Holst dans les comptes consolidés de Sogea se traduit par une perte plus importante.

CAMPENON BERNARD SGE

La mise en commun des activités "Grands Travaux" de Sogea et de Campenon Bernard au sein de cette dernière société en a sensiblement élargi le périmètre d'activité. Campenon Bernard a modifié sa raison sociale pour devenir Campenon Bernard SGE et pilote désormais toutes les grandes opérations du Groupe SGE, notamment à l'étranger. Elle reste bien sûr présente en France, dans le bâtiment et le génie civil, à travers son réseau d'agences et de filiales.

Campenon Bernard SGE a réalisé, en 1992, un chiffre d'affaires global de 6,8 milliards de francs, qui, à structure comparable, traduit une légère croissance de l'activité et représente surtout un changement d'échelle significatif, par rapport au chiffre d'affaires 1991 de Campenon Bernard (3,8 milliards de francs).

GRANDS PROJETS

Campenon Bernard SGE a maintenu, en 1992, un volume d'activité comparable à celui réalisé globalement en 1991 par les divisions Grands Travaux de Sogea et Campenon Bernard.

En France, l'activité Grands Projets a vu, en 1992, l'achèvement de divers ouvrages du TGV Nord, et le percement du tunnel du Puymorens; la poursuite des chantiers du métro de Lille/Roubaix, du contournement de Nantes et du pont de La Roche-Bernard.

La construction du pont de Normandie, le pont à haubans le plus long du monde, dont Campenon Bernard SGE assure le copilotage, a progressé conformément aux prévisions, et la pose des premiers haubans assurée par Freyssinet est intervenue début 1993.

Creusement de la ligne 2 du métro de Lille/Roubaix

La SGE a été retenue en juillet 1992 comme pilote (conjointement avec Bouygues) du groupement chargé de réaliser le réseau Muse (50 km de voies souterraines dans le département des Hauts-de-Seine). Campenon Bernard SGE jouera un rôle actif dans la réalisation de ce projet complexe.

Sur le chantier du Tunnel sous la Manche, après l'achèvement en 1991 du forage des tunnels, les travaux de construction des terminaux français et britannique et des ouvrages d'accès ont été menés à bien en 1992, de même que la pose des voies en tunnel, achevée début 1993. L'installation des équipements électriques et électromécaniques a également progressé, le client ayant enfin arrêté définitivement, après plusieurs modifications, ses principales options.

Des retards importants ont été enregistrés dans la livraison du matériel roulant, en raison des modifications tardives décidées par Eurotunnel sur les équipements de sécurité et de signalisation.

Les négociations menées en 1992 entre Eurotunnel et le groupement d'entreprises TML, dont la SGE détient 8,5 % des parts, ont abouti à un accord sur les prix de règlement du forage des tunnels et du génie civil des deux terminaux. Elles ont échoué, en revanche, sur le prix des équipements fixes. Après une décision favorable rendue en mars 1992 par le panel d'experts, diverses procédures contentieuses ont été engagées par Eurotunnel. Leur issue la plus probable se traduira par le renvoi du dossier devant le panel.

Poursuite des travaux du pont de Normandie, record mondial des ponts à haubans (2,2 km de long avec une portée centrale de 856 m)

En Europe, l'année a été marquée par la reprise des travaux du chantier du Storebaelt au Danemark et la signature avec le client de deux avenants au contrat. Après les graves difficultés techniques rencontrées pour la construction des tunnels ferroviaires reliant les îles de Seeland et Sprogö, le groupement, dont Campenon Bernard SGE assure désormais le pilotage, a redémarré les opérations de forage, de nouvelles techniques et méthodes ayant été mises au point pour la poursuite des travaux, après que les tunneliers, inondés en octobre 1991, aient été remis en état. Le règlement, dans des conditions acceptables, de la question des surcoûts supportés par l'entreprise dans le passé et l'obtention d'une prorogation des délais de 32 mois, sans pénalité, ont permis d'améliorer sensiblement la situation financière du chantier.

D'autres grands chantiers se sont poursuivis en 1992 de manière satisfaisante, notamment en Italie pour la construction d'un viaduc à Padoue et en Suisse avec l'achèvement du forage du tunnel de Montsagne.

L'engagement effectif des travaux du métro d'Athènes, pour lequel Campenon Bernard SGE assure le pilotage du groupement de génie civil, est subordonné à la procédure de décision de l'autorité en charge des recherches archéologiques engagées dans le périmètre des travaux des futures stations.

Le redressement d'Hagen, la filiale portugaise de Campenon Bernard SGE, s'est poursuivi en 1992. Cette implantation devrait contribuer, dans l'avenir, au développement au Portugal de l'activité Grands Projets.

Vue aérienne du chantier du tunnel ferroviaire du Storebaelt, entre les îles de Seeland et de Sprogö, au Danemark

Tour "Entertainment Building", complexe de bureaux au centre de Hong Kong

En Afrique, Campenon Bernard SGE a réalisé dans un délai extrêmement court de 18 mois, la nouvelle aérogare de Casablanca, livrée au cours de l'été. Elle a maintenu une activité au Nigeria et au Maroc.
En Egypte, un avenant au contrat de l'hôpital de Kasr el Aïni, au Caire, a été signé en fin d'année, ce qui devrait en permettre l'achèvement courant 1993.
Au Lesotho, le creusement des 65 km de tunnel d'adduction d'eau s'est poursuivi à un rythme soutenu.
En fin d'année, Campenon Bernard SGE a été désignée comme pilote du génie civil de la ligne 2 du métro du Caire, au sein du consortium Interinfra Arabco. Les travaux ont démarré début 1993.

En Asie, l'entreprise a maintenu un bon niveau d'activité, tant dans le domaine des travaux publics que dans celui du bâtiment, notamment en Thaïlande, au Vietnam et à Hong Kong, où elle a poursuivi, en 1992, la construction de la tour de l'Entertainment Building.
D'importants chantiers ont été terminés au cours de l'exercice, notamment les travaux de génie civil de la centrale de Daya Bay en République Populaire de Chine et la nouvelle aérogare de Karachi au Pakistan, mise en service le 27 août 1992. Les négociations engagées avec le client pour solder cette opération n'ont pas permis d'aboutir à une solution amiable, ce qui a conduit l'entreprise à provisionner de nouvelles pertes sur l'exercice et à engager, début 1993, une procédure d'arbitrage pour faire valoir ses droits à réclamations.

Travaux de percement du tunnel d'adduction d'eau au Lesotho : 20 km percés en 1992 sur un total de 65 km

Le montage financier très complexe du projet de la centrale thermique de Hab River au Pakistan a pu aboutir en 1992, ce qui a permis d'obtenir le paiement des études préalables et de démarrer les travaux en fin d'année. La construction s'effectue pour le compte d'un client privé, concessionnaire pour 30 ans de la centrale, dans le cadre d'un financement auquel la Banque Mondiale apporte son appui.

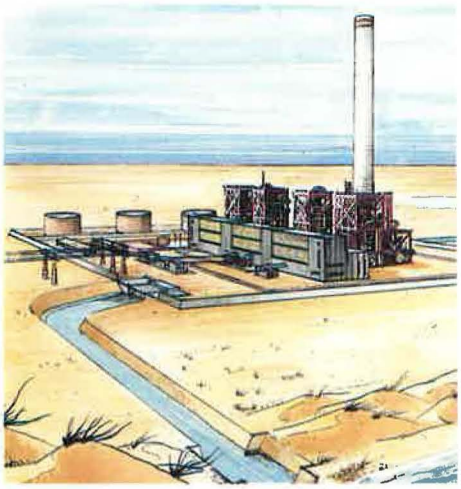

Maquette de la future centrale thermique d'Hab River, au Pakistan

Au Cachemire, le chantier du barrage de Dul Hasti, auquel participe Campenon Bernard SGE, dans le cadre d'un groupement, a dû être interrompu, au cours de l'été, en raison d'attaques répétées de la guérilla cachemiri contre le chantier. Les discussions se poursuivent avec le client indien, en liaison avec les autorités françaises, pour déterminer les conditions de reprise du chantier, dont les risques ont été provisionnés sur l'exercice.
L'activité Grands Projets de Campenon Bernard SGE devrait s'inscrire en repli, en 1993, en raison de l'achèvement en cours des travaux du Tunnel sous la Manche qui représentait une part significative du carnet de commandes des grands contrats.

Campenon Bernard SGE a livré le génie civil de la centrale nucléaire de Daya Bay en Chine

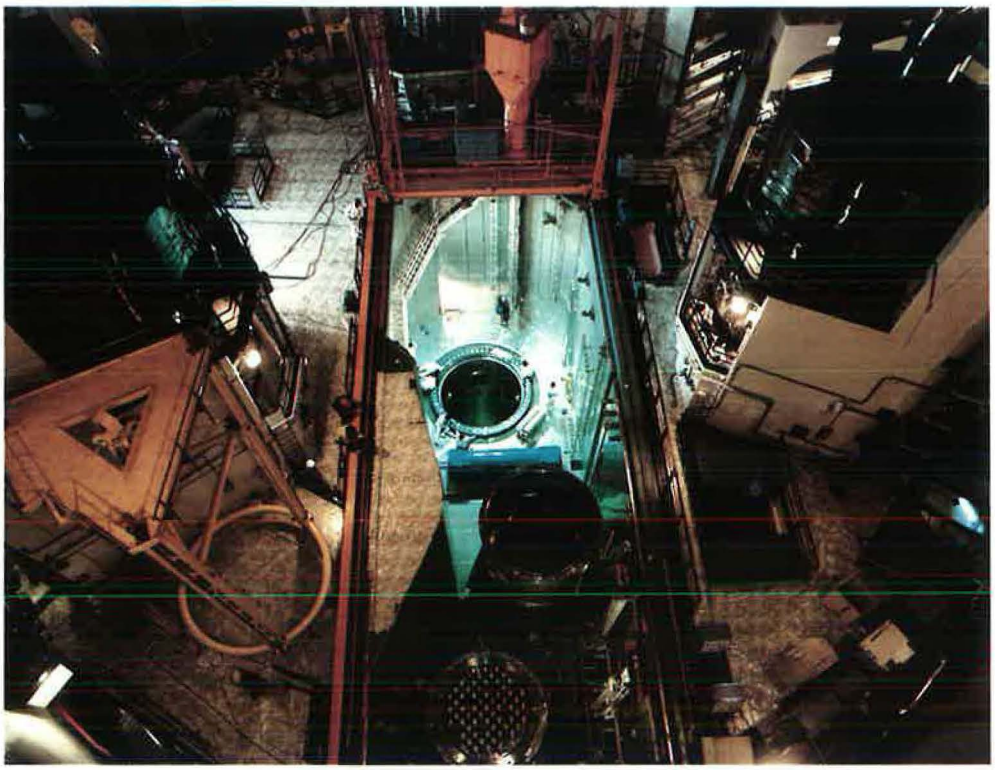

HORS GRANDS PROJETS

Campenon Bernard SGE a poursuivi, en 1992, le développement de ses filiales régionales en France dont l'activité a dépassé 2 milliards de francs de chiffre d'affaires, avec plus de 40 % en région parisienne.

Dans le **bâtiment**, les programmes d'équipements publics, sociaux-éducatifs et de logements sociaux ont contribué à la progression de l'activité, notamment les chantiers de lycées (à Nemours, Paris, Nice et dans le Jura), ou de locaux universitaires (à Toulon, Montpellier, Aix-en-Provence et Avignon). La filiale Urban a par ailleurs livré le Palais des Droits de l'Homme à Strasbourg.
L'entreprise a démarré les travaux de construction du nouveau siège de la Société Générale à La Défense, en partenariat avec Sicra, filiale de Sogea.

En **génie civil**, d'importants travaux souterrains ont été engagés ou poursuivis sur le tunnel du Prado-Carénage à Marseille, la nouvelle ligne de métro de Lyon et la ligne D du RER en région parisienne. Campenon Bernard SGE a réalisé ou entrepris la construction de plusieurs ouvrages d'art, notamment le pont d'Arcins près de Bordeaux, le pont de l'embouchure à Toulouse et le pont de la Corniche à Dôle (Jura). Elle a également livré le génie civil de projets importants liés à l'amélioration de l'environnement, en particulier l'usine d'incinération d'ordures ménagères de Sète et des ouvrages de collecte et de traitement d'eaux usées en région parisienne.

La contribution à l'activité des filiales spécialisées, notamment EMCC (travaux maritimes et fluviaux) et Botte (fondations), dont le périmètre s'est élargi à Deschiron (terrassements), auparavant filiale de Sogea, est en léger retrait à périmètre comparable (1,3 milliard de francs).

L'amélioration du chantier du Storebaelt et la marge dégagée sur l'exploitation générale n'ont pas compensé le montant élevé des provisions constituées sur les grands contrats de Karachi et de Dul Hasti. Après prise en compte des coûts de restructuration, la société enregistre une perte limitée à 29 millions de francs en 1992. Les perspectives apparaissent cependant plus favorables pour 1993, avec un carnet de commandes correctement garni, représentant 16 mois et demi d'activité.

Construction du Palais des Droits de l'Homme à Strasbourg; ce bâtiment en forme d'hémicycle abritera la Cour, la Commission et la Direction européenne des Droits de l'Homme

FREYSSINET INTERNATIONAL

Société spécialisée depuis 50 ans dans les techniques du béton précontraint pour les travaux de génie civil, Freyssinet International dispose d'une solide expérience technique et d'une bonne implantation internationale. Elle intervient à travers un réseau de filiales en Europe, en Asie du Sud-Est, en Australie et au Mexique, et dans d'autres zones, au travers des grands chantiers à l'export. A côté de ses métiers traditionnels de mise en œuvre de précontrainte et de fabrication de produits (joints de chaussée, connecteurs de dalles, appuis), elle a développé progressivement une activité d'ingénierie (notamment à travers sa filiale Europe Études-Gecti) et de travaux spécialisés dans le haubanage des structures, le levage, la manutention et la réparation d'ouvrages d'art.

En 1992, Freyssinet International a réalisé un chiffre d'affaires consolidé légèrement supérieur à celui de 1991, à périmètre constant : 940 millions de francs.

Le volume d'affaires total géré par l'entreprise et ses filiales a atteint 1,3 milliard de francs, en hausse de 12 %.

Renforcement des silos à grains du port de Brest

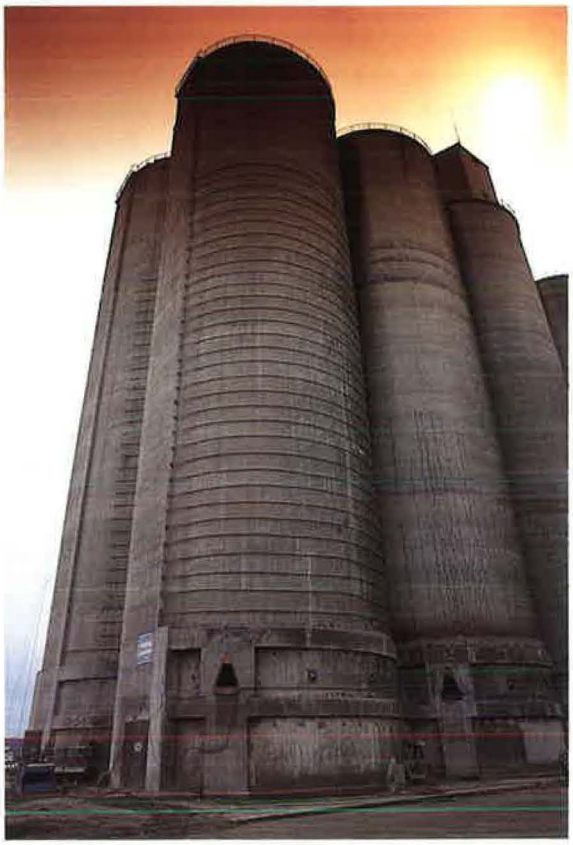

L'activité en France s'est ralentie, en phase avec la conjoncture générale du secteur. Les travaux de précontrainte du pont de Normandie ont constitué le chantier le plus important de l'exercice : les premiers haubans ont été posés début 1993. Freyssinet est également intervenue pour le renforcement des silos à grains du port de Brest, la réalisation des parkings parisiens du Grand Louvre et de la rue des Saints-Pères, ainsi que l'aménagement d'un ouvrage par adjonction de haubans sur l'autoroute A 6 à Beaune.
1992 a été également une année de simplification des structures France de Freyssinet regroupées en cinq régions.

Passage supérieur aménagé sur l'autoroute A 6, à Beaune

A l'international, Freyssinet International a achevé en 1992 un chantier important de tirants d'ancrage en Grande-Bretagne et poursuivi le renforcement de plusieurs ponts au Vietnam.
Elle a signé d'importants contrats pour la construction du nouveau pont sur la Severn en Grande-Bretagne et pour la réalisation d'ouvrages à haubans et en encorbellement à Sydney (Australie), à Ankara (Turquie), sur l'autoroute Mexico-Acapulco (Mexique).
L'entreprise a également été chargée de la précontrainte de la plate-forme offshore Hibernia, sur les bancs de Terre-Neuve, par le consortium International Hibernian Management qui rassemble les compagnies pétrolières opératrices.

Au total, le volume de commandes se situait, à la fin 1992, à un niveau équivalent à celui de décembre 1991. Le ralentissement du marché, notamment en France, a conduit à une dégradation des marges qui, conjuguée au coût des mesures de restructuration, a pesé sur le résultat de 1992 qui enregistre un déficit de 19 millions de francs.

Protection cathodique du terminal 4 de Kwaï Chung (Hong Kong)

Renforcement du pont Y à Hô Chi Minh-Ville au Vietnam

Cochery Bourdin Chaussé :
travaux routiers sur l'autoroute A 7,
près de Montélimar

Viafrance :
travaux d'aménagement de voirie
réalisés à Guyancourt dans les Yvelines

Cofiroute :
élargissement à 3 voies
de l'autoroute A 11, entre Chartres et Paris

ROUTES

L'année 1992 a été pour la profession une année de contrastes. Après un premier semestre d'activité soutenue, le marché a connu, à partir de juillet, un ralentissement marqué, lié au recul de l'investissement privé, sensible dans l'aménagement de voiries et réseaux liés au développement des zones d'habitat, et à un certain tassement des dépenses d'entretien de routes des collectivités locales. L'activité des huit majors de la profession s'inscrit en recul de 1 % par rapport à 1991.

Dans ce contexte, les entreprises routières du Groupe SGE ont bien résisté : leur chiffre d'affaires s'inscrit en progression de 1,5 %, à périmètre comparable, mais plus 6 % après consolidation de Moter au second semestre de 1992. La bonne couverture du territoire, conjuguée avec la réalisation de quelques grands travaux autoroutiers, a permis de limiter les effets du ralentissement de l'activité.

Cochery Bourdin Chaussé et Viafrance confirment ainsi la position du Groupe SGE au deuxième rang français du secteur, avec 9 milliards de francs d'activité.

Elles ont poursuivi l'effort significatif entrepris récemment pour renforcer leurs activités industrielles d'appui (usines d'enrobés et de liants, carrières) à l'amont de leurs métiers traditionnels de construction et d'entretien de chaussées et de voiries urbaines.

Cochery Bourdin Chaussé et Viafrance se sont adaptées à l'évolution du marché en renforçant leurs efforts de gestion, en développant leurs outils de formation, en sélectionnant leurs investissements et en restructurant les activités les moins rentables, notamment celles de Moter hors de la métropole. Elles ont ainsi maintenu, en 1992, à un bon niveau leur contribution au résultat du Groupe.

Malgré cette conjoncture qui demeure déprimée, leur forte implantation, leur présence dans l'ensemble de la "filière routière" et l'amélioration de la valeur ajoutée de leurs produits pour répondre aux préoccupations de confort et d'environnement, devraient leur permettre de maintenir en 1993 leur niveau d'activité et une bonne rentabilité.

COCHERY BOURDIN CHAUSSÉ

Avec l'acquisition en juillet 1992 de l'entreprise Moter, (environ 800 millions de francs d'activité dans les travaux routiers et le bâtiment), Cochery Bourdin Chaussé a renforcé sa position parmi les toutes premières entreprises routières françaises. Moter (douzième entreprise du secteur) est surtout implantée dans le sud-ouest de la France. Elle exerce également une activité de BTP et de routes en Martinique et exploite une importante carrière en Guyane française.

Le chiffre d'affaires de Cochery Bourdin Chaussé s'est élevé en 1992 à près de 6 milliards de francs, intégrant l'activité de Moter au deuxième semestre pour 300 millions de francs. A périmètre constant, l'activité a été en léger repli sur 1991.

Grâce à sa forte implantation territoriale, Cochery Bourdin Chaussé a bien résisté au ralentissement de l'activité sur son principal marché, les travaux d'**aménagement et d'amélioration du réseau routier traditionnel.** Cette activité a connu des évolutions différentes suivant les régions, avec un tassement marqué dans le grand sud. L'élargissement de la route à quatre voies autour de Laval et la construction de voies piétonnes à Moulins, comptent parmi les réalisations marquantes de l'année.

Des procédés innovants (revêtement ultramince, chaussées réservoirs) conçus par l'entreprise ont été mis en œuvre sur plusieurs chantiers.

Travaux d'aménagement de voirie sur la nouvelle rocade nord-est de Rouen

Site de la Société Normande d'Exploitation de Carrières (SNEC) à Criquebeuf dans l'Eure, primé par la Commission Européenne de réaménagement de carrières pour la qualité du remblaiement

L'activité **autoroutière** et **grands chantiers** développée depuis quatre ans s'est poursuivie en 1992. Cochery Bourdin Chaussé a livré le contournement de Dunkerque de l'autoroute A 16, les rocades de Rouen et de Creil. Elle a réalisé des travaux sur l'autoroute A 83 Nantes-Niort et assuré dans des délais très serrés la réfection de 20 km de voies dans les deux sens sur l'autoroute A 7 au sud de Montélimar, avec pose d'enrobés drainants, première tranche d'un programme triennal de travaux entre Bollène et Valence.

Les travaux d'**aménagement de voiries et de réseaux**, en repli sur les zones d'habitat en raison de la crise de l'immobilier, se sont maintenus sur les sites industriels, en particulier à l'usine Canon de Rennes et à l'usine Pechiney de Dunkerque.
Cochery Bourdin Chaussé a maintenu son activité de construction de sols industriels et sportifs où elle s'affirme comme leader dans la réalisation de pistes d'athlétisme. Elle a également acquis une forte position dans les travaux de peinture des parkings souterrains.

Après la hausse sensible de 1991, la **production des carrières** s'est maintenue à un niveau élevé : 18 millions de tonnes, tous matériaux confondus. Les carrières Roy, dont Cochery Bourdin Chaussé a pris le contrôle à 50 % en 1991, la gravière de la SNEC, acquise en 1992 avec Viafrance et une participation dans les carrières Roland Doaré (Sud- Finistère), ont renforcé sa position dans le secteur stratégique de la production de matériaux.

A l'étranger, l'activité est en recul, malgré les nouveaux contrats obtenus au Luxembourg et en Guinée.

Tout en adaptant ses effectifs au ralentissement de l'activité, Cochery Bourdin Chaussé a poursuivi son effort d'investissement dans la formation continue du personnel ouvrier, en partenariat avec Viafrance, et ouvert à Gevrey Chambertin une école de formation de chefs de chantier.

Le résultat reste à un niveau élevé, 140 millions de francs, bien qu'en repli sur 1991, en raison essentiellement des coûts liés à l'intégration de Moter.

VIAFRANCE

Viafrance a réalisé, en 1992, un chiffre d'affaires un peu supérieur à 3 milliards de francs, en hausse de 5,1 % par rapport à 1991. Ce volume d'activité est réparti à raison de deux tiers pour la clientèle du secteur public et parapublic et d'un tiers pour les clients privés. Présente à travers un réseau de 50 agences et filiales sur le territoire français, Viafrance a connu en 1992 des évolutions régionales d'activité contrastées : redémarrage à l'ouest, tassement dans l'est, croissance dans le sud, en raison surtout de l'importance des travaux autoroutiers, et léger fléchissement en région parisienne où elle réalise cependant un tiers de son activité.
Le maintien du volume de réalisation des travaux autoroutiers et la progression de la production de granulats ont contribué à soutenir l'activité en dépit du ralentissement de la demande des collectivités locales et des aménageurs privés.

La **production de granulats** a été forte en 1992. L'activité des carrières est en progression, avec 4,5 millions de tonnes produites, dont près de 1,7 million de tonnes pour celle de Chailloué (Orne), qui a livré une part importante du ballast nécessaire à la construction de la ligne du TGV Nord.

Les **travaux autoroutiers** se sont maintenus à un niveau élevé, grâce à la réalisation de travaux de réfection et d'élargissement de chaussées sur l'axe Paris-Strasbourg, sur l'autoroute de Normandie et sur les autoroutes de la région lyonnaise et du sud de la France. La pose d'enrobés drainants sur une section du boulevard périphérique de Paris, entre la Porte d'Orléans et la Porte de Sèvres, et l'aménagement d'une section neuve sur l'autoroute A 20, au sud de Limoges, constituent d'autres réalisations marquantes de l'exercice.

La carrière de Chailloué dans l'Orne a assuré une part importante des livraisons de ballast pour les travaux du TGV Nord

Les travaux d'**aménagement et de réfection de chaussées** pour le compte des collectivités locales ont connu un ralentissement lié à la dégradation des finances locales, mais contribuent toujours pour près de 50 % à l'activité. Viafrance a continué d'élargir son intervention en amont, dans la conception technique et le montage de projets en partenariat avec les communes, notamment pour la réalisation de zones d'activités.

Le volume des travaux réalisés pour le secteur privé a globalement décru mais s'est maintenu pour les clients industriels. L'aménagement des pistes d'essai de Citroën en Ile-de-France, l'extension de l'usine de pâtes à papier du Groupe Aussedat Rey en Haute-Vienne, ont été les chantiers marquants de l'année.

Viafrance a confirmé son développement sur le marché porteur de l'étanchéité des sites de stockage de déchets avec des réalisations exemplaires à Lorient, dans la région d'Amiens, dans la Drôme et en Haute-Vienne.

En dépit d'une pression concurrentielle accrue, Viafrance a maintenu son résultat de 1992 (70 millions de francs) au niveau de celui de 1991.

Travaux de réfection de chaussées sur le boulevard périphérique parisien

Aménagement de l'une des plates-formes du nouveau centre de recherche de Renault à Guyancourt

COFIROUTE

Société concessionnaire d'autoroutes dont la SGE détient 30,9 % du capital, Cofiroute exploite en France un réseau de plus de 730 kilomètres (Paris-Poitiers, Paris-Le Mans, Paris-Bourges, Angers-Tours).

La croissance moyenne du trafic est restée vive en 1992 (+ 4,3 %), quoique ralentie par rapport au rythme constaté en 1991 (+ 5,8 %), des manifestations ayant perturbé la circulation sur certains grands axes au début de l'été. Le chiffre d'affaires de la société s'est élevé à 2 857 millions de francs en 1992, contre 2 655 millions de francs en 1991 (+ 7,6 %).

Le montant des investissements, en vive augmentation, atteint 1,5 milliard de francs en 1992 (contre 740 millions de francs en 1991). Un premier tronçon de 2 km du contournement nord de Nantes a été mis en service le 17 décembre 1992, l'ouverture de l'ensemble de ce contournement étant prévue pour la fin de l'année 1993. Par ailleurs, les travaux d'élargissement à trois voies se poursuivent sur les tronçons les plus chargés (Paris-Chartres, Paris-Orléans).

Le calendrier des études pour la réalisation de la section Angers-Langeais se poursuit de façon à permettre un démarrage des travaux en 1994.
Au cours de l'été 1992, la Ville de Paris a confié à Cofiroute un marché d'études pour la mise à jour du projet de rocade souterraine périphérique (RSP) et l'établissement du dossier d'enquête. Le Ministère de l'Equipement a par ailleurs confirmé en 1992 le choix par l'Etat de la solution proposée par Cofiroute pour le bouclage de l'autoroute A 86 entre Rueil-Malmaison et Vélizy.

Hors de France, Cofiroute poursuit aux Etats-Unis sa participation au projet de concession "SR91" au sud de Los Angeles dans le cadre du groupement réaménagé. Par ailleurs, en Grande-Bretagne, Cofiroute s'est vu confier en avril 1992 l'exploitation du pont sur la Severn.

Péage du pont sur la Severn, entre Bristol et Cardiff (Grande-Bretagne), géré par Cofiroute

Construction du pont sur l'Erdre près de Nantes, tronçon de la future autoroute A 821, concédée à Cofiroute

SDEL :
travaux héliportés sur ligne haute tension pour EDF

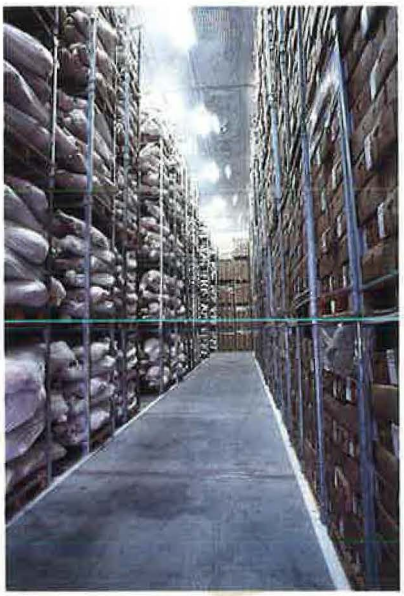

Wanner Isofi :
construction d'un
entrepôt frigorifique Sofrica
à la Roche-sur-Yon

Tunzini :
travaux de climatisation
chez Philips Composants à Dreux

Lefort Francheteau :
climatisation du siège des musées nationaux
à Paris

TRAVAUX D'ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET TECHNIQUES

Ce secteur a été, à son tour, touché en 1992 par la réduction du volume des investissements industriels et tertiaires et par le ralentissement de l'activité du bâtiment en France. Les entreprises spécialisées du Groupe SGE ont néanmoins réalisé un volume d'activité proche de celui, très élevé, de 1991, à l'exception de Wanner Isofi, dont le chiffre d'affaires a diminué de 12 %, en raison notamment de la cessation d'activité de sa filiale belge.

Elles ont compensé la baisse d'activité dans le secteur de l'équipement des constructions neuves par une présence active sur d'autres marchés : SDEL s'est développée dans les réseaux basse tension et la téléphonie et Tunzini dans la climatisation pour l'industrie et l'élimination des déchets. Lefort Francheteau a développé son secteur réhabilitation et Wanner Isofi son activité dans l'acoustique industrielle et dans le nucléaire. Au ralentissement conjoncturel, se sont ajoutés des retards de commandes dus à la pression des écologistes, pour SDEL dans le secteur des réseaux de transport de très haute tension, et pour Tunzini dans l'incinération des déchets.

Les entreprises du pôle ont renforcé, en 1992, leurs efforts de productivité pour faire face à la situation du marché et maintenir leurs marges dans un environnement concurrentiel plus sévère. Dans ce cadre, le Groupe a opéré un rapprochement à l'intérieur du pôle thermique entre Wanner Isofi et Tunzini qui, tout en conservant leur identité, bénéficient d'une structure de commandement unifiée. Cette mesure doit permettre de renforcer les synergies entre les deux entreprises qui opèrent sur des marchés connexes, et d'améliorer leur productivité par la mise en commun de certains services.

Le chiffre d'affaires de ce secteur (5,4 milliards de francs) a été globalement stabilisé en 1992 à son niveau de 1991. Il a représenté 12 % de l'activité du Groupe.

En 1992, cette branche a cependant légèrement amélioré sa contribution positive aux résultats consolidés du Groupe, en dépit du retournement de conjoncture et malgré la contre-performance de Wanner Isofi.

SDEL
(Saunier Duval Electricité)

L'entreprise de travaux électriques du Groupe SGE se situe dans les 10 premières entreprises françaises de la profession. Elle est spécialisée dans l'électricité industrielle et les automatismes (50 % de son activité), dans la construction de lignes de transport et de distribution d'énergie et la pose de réseaux câblés (34 %), dans les installations électriques et téléphoniques pour le bâtiment (16 %).

Grâce à un niveau de prises de commandes aussi élevé qu'en 1991, malgré un contexte général plus difficile, SDEL a réalisé en 1992 un chiffre d'affaires de 2,6 milliards de francs, équivalent à celui de l'exercice précédent. Elle consolide ainsi la forte croissance intervenue en 1990 et 1991, alors même que le secteur industriel, tributaire de la baisse générale des investissements, et celui du transport de l'énergie, confronté à l'opposition des associations de défense du paysage, ont connu en 1992 un net ralentissement.

SDEL s'est adaptée à la situation du marché et a renforcé ses efforts de productivité. Elle a transféré de Villepinte, en région parisienne, à Saint-Aignan, près de Nantes, son usine de montage d'équipements de contrôle-commande destinés au marché de l'énergie. Elle a élargi son portefeuille d'activités en 1992 par l'acquisition de TTM, entreprise parisienne spécialisée dans l'installation et la maintenance de réseaux téléphoniques et informatiques et par la prise de contrôle de l'entreprise strasbourgeoise d'installations électriques Schoro.

Installation du câblage informatique d'une agence parisienne de la Société Générale

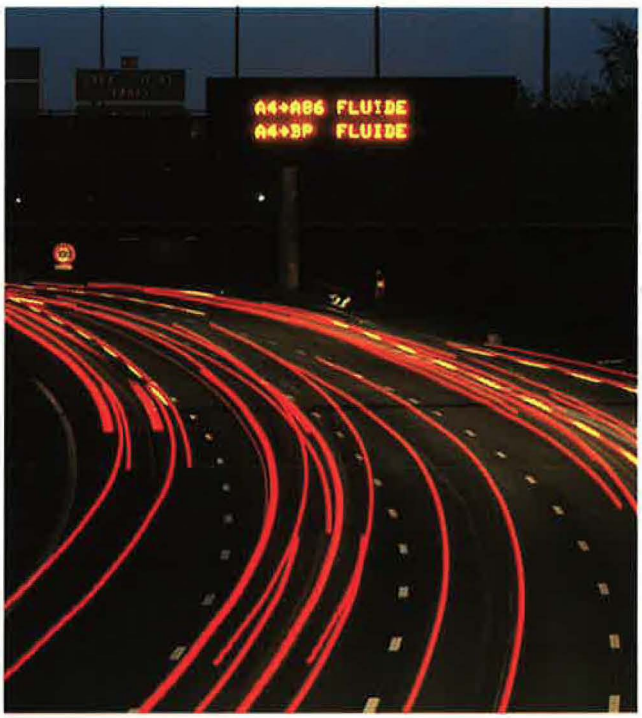

Sirius, système d'information en temps réel des automobilistes, équipera, d'ici 1995, 500 km de voies rapides en Ile-de-France

Dans le domaine de **l'électricité industrielle et des automatismes**, l'activité a connu en 1992 un repli de 3 %, sensible surtout au second semestre.
Des travaux significatifs ont été réalisés pour l'industrie nucléaire, notamment sur le site de La Hague, qui se poursuivront en 1993. SDEL a engagé l'équipement de l'aérogare Roissy 2C avec un système unique au monde de tri automatisé des bagages, dont une première phase est mise en route depuis mars 1993. Les autres réalisations marquantes ont concerné deux unités de polyéthylène et de polypropylène d'Exxon Chemical en Normandie et l'installation des équipements électriques et d'instrumentation des plates-formes offshore d'Elf Gabon.

Le secteur **énergie**, a enregistré une stabilité du chiffre d'affaires en 1992, malgré un ralentissement sensible des programmes de travaux de lignes très haute tension d'EDF. Sur les autres marchés du transport, de la distribution d'énergie et de l'éclairage public, l'activité s'est maintenue au même niveau que celui de 1991.
Pour l'équipement des grands postes de transformation, SDEL a développé un effort de recherche-développement pour la mise au point de systèmes "tout numérique" de contrôle commande.

Le secteur des **câbles souterrains** a été le plus dynamique. Ont notamment été réalisées en 1992 : la première tranche de "Sirius", réseau d'information sur le trafic des autoroutes en région parisienne; la réfection des réseaux câblés de l'autoroute A7; l'installation de la deuxième tranche du réseau de télécommunications du Burkina Faso.

Dans les travaux d'**installations électriques et téléphoniques** pour le bâtiment et le secteur tertiaire, SDEL a progressé de 17 % en volume en 1992, dans une conjoncture pourtant peu porteuse. La poursuite des travaux des réseaux informatiques de la Société Générale, l'installation électrique du siège du Groupe SGE à Rueil 2000 ont été les chantiers les plus significatifs. SDEL a obtenu, durant l'exercice, le marché d'électricité de la gare TGV de Roissy. Le volume de commandes enregistrées est globalement en progression de 10 % dans le secteur tertiaire.

Grâce à ses efforts en matière de productivité et de qualité d'exécution, SDEL a maintenu, en 1992, un bon niveau de résultat (50 millions de francs).

SDEL
(Saunier Duval Électricité)

TUNZINI

Tunzini est la première entreprise française de génie climatique. Elle réalise les trois quarts de son chiffre d'affaires dans ce secteur qui recouvre les métiers de climatisation, chauffage, ventilation pour le bâtiment et l'industrie. L'entreprise est présente, en très bonne place, sur deux autres marchés spécifiques, la protection incendie et les traitements thermiques appliqués à l'environnement (l'incinération des déchets et le traitement des fumées).

Tunzini a réalisé en 1992 un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de francs, en progression de 10 % sur celui de 1991, dans un environnement pourtant marqué par la réduction des investissements immobiliers et, dans une moindre mesure, industriels.

En **génie climatique,** la poursuite des travaux de ventilation et de refroidissement du Tunnel sous la Manche et de climatisation de l'usine de combustible nucléaire de Marcoule ont été les principaux chantiers de 1992.
Tunzini a également réalisé la climatisation du musée de l'Automobile à La Défense et engagé les travaux d'équipement des installations du nouveau stade Charlety à Paris.

Travaux de climatisation de l'usine Philips Composants à Dreux

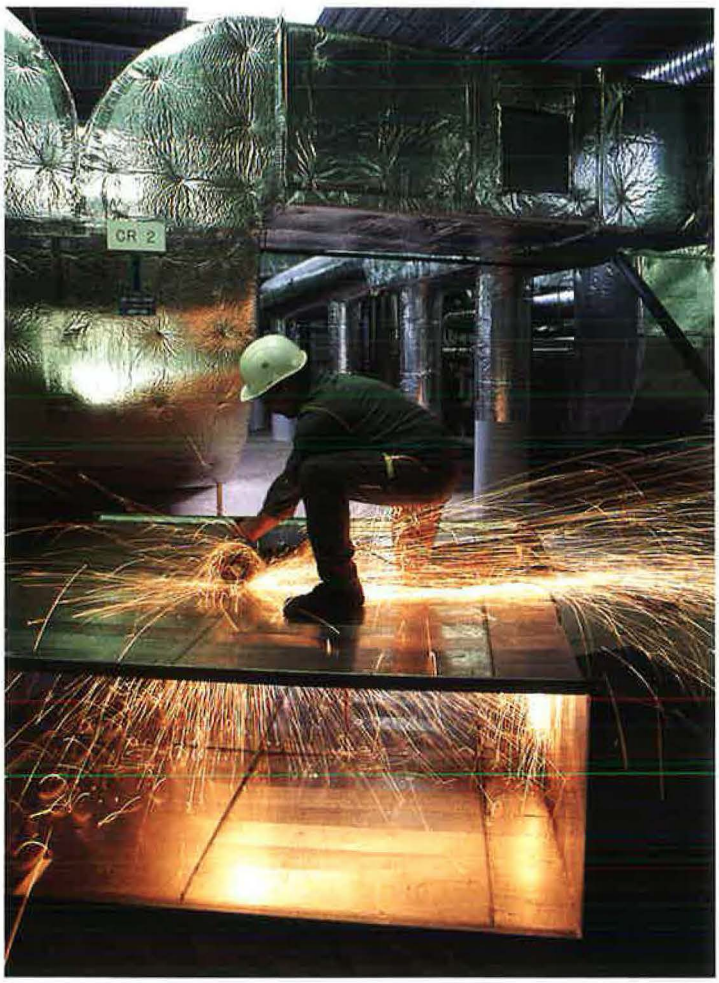

Installation des équipements de traitement d'air et de climatisation des salles informatiques de Spot Image à Toulouse.

Usine d'incinération d'ordures ménagères de Lagny-sur-Marne

Dans le **secteur industriel,** Tunzini a obtenu un marché important pour l'équipement des nouveaux locaux de Thomson CSF à Élancourt dans les Yvelines. Elle a réalisé des travaux similaires pour la société Spot Image à Toulouse et a remporté, en fin d'année, le contrat des installations de traitement d'air de l'usine Philips Composants à Dreux.

Le **secteur de la protection incendie,** qui représente près de 20 % de l'activité de Tunzini, a connu une progression significative en 1992. En effet, l'entreprise a élargi ses capacités d'action et renforcé sa part de marché en créant avec un confrère une filiale commune, Tunzini Protection Incendie (TPI), dont elle est l'actionnaire majoritaire.

En thermique environnement, Tunzini intervient sur un marché porteur, celui du traitement des déchets urbains.
En 1992, Tunzini a engagé d'importants programmes de travaux dans le cadre de deux marchés signés en début d'année : le traitement des fumées et la construction du deuxième four de l'usine d'incinération de Lagny en région parisienne, et la rénovation complète de l'usine de Grenoble qui bénéficiera, à partir de janvier 1995, du traitement de fumées le plus performant de France.

Dans un contexte concurrentiel accru, Tunzini est ainsi parvenue à renforcer sa compétitivité et à maintenir son résultat au niveau élevé atteint en 1991 (28 millions de francs).

Elle a enregistré, fin 1992, un volume de commandes de 1,6 milliard de francs, très sensiblement supérieur à celui de 1991.

WANNER ISOFI

Wanner Isofi est la première entreprise française dans les travaux d'isolation pour l'industrie et le bâtiment. Elle exerce aussi son activité dans les constructions frigorifiques, les canalisations préisolées et l'acoustique industrielle.

Le chiffre d'affaires 1992 de Wanner Isofi a atteint 1,2 milliard de francs, en recul de 12 % sur l'exercice précédent. Le ralentissement a été marqué particulièrement dans son métier principal, l'isolation thermique industrielle et dans les travaux de second œuvre pour le bâtiment (installation de faux plafonds et de cloisons), qui ont été les plus touchés par le retournement de la conjoncture. Il traduit également la dégradation de l'activité des filiales françaises et étrangères.

L'activité en **isolation thermique industrielle** a été soutenue par les travaux réalisés pour l'industrie nucléaire, secteur de référence de Wanner Isofi. L'entreprise a engagé des travaux de calorifugeage pour la centrale de Golfech et d'isolation sur les générateurs à vapeur des centrales de Bugey, Gravelines et Dampierre. Dans le secteur industriel, elle a réalisé l'isolation de la nouvelle usine Du Pont de Nemours à Loon-Plage dans le Nord. Hors de France, Wanner Isofi a terminé les

Isolation thermique de la soufflerie transsonique européenne (ETW), à Cologne (Allemagne)

Plafonds techniques de l'aéroport international de Karachi au Pakistan

travaux sur la centrale nucléaire de Daya- Bay (Chine) et équipé les chambres de contrôle de la soufflerie transsonique à Cologne en Allemagne.

Dans le **second œuvre du bâtiment,** Wanner Isofi a équipé le siège de la SGE à Rueil 2000, engagé des travaux pour l'Hôtel du Département à Marseille, la Bibliothèque de France et livré les faux plafonds de l'aéroport de Karachi (Pakistan).

Dans le **secteur du froid,** elle a aménagé des entrepôts frigorifiques pour l'usine de plats cuisinés de la société Père Dodu à Quimper et l'entreprise Sofrica à La Roche-sur-Yon.

En **acoustique industrielle**, où la croissance s'est ralentie compte tenu de la conjoncture économique générale, Wanner Isofi est intervenue notamment pour l'isolation de la nouvelle unité industrielle de Saint-Gobain Emballage à Chalon-sur-Saône.

L'entreprise a restructuré profondément son activité dans le second œuvre dont les pertes ont pesé sur le résultat de 1992, affecté également par la cessation d'activité de la filiale belge Stormeco. L'exercice est déficitaire, pour la deuxième année consécutive, mais à un niveau moindre qu'en 1991 : 22 millions de francs. Le prochain exercice devrait voir un retour à l'équilibre.

LEFORT FRANCHETEAU

Implantée essentiellement en région parisienne et très présente sur le marché des grandes opérations tertiaires, Lefort Francheteau occupe une place spécifique au sein du pôle thermique du Groupe SGE. Elle intervient dans trois secteurs : le chauffage et la climatisation (40 % de l'activité); la plomberie et la réhabilitation (40 %); la maintenance et l'exploitation d'installations de chauffage et climatisation (20 %).

A périmètre constant, Lefort Francheteau a maintenu son activité en 1992, en dépit d'un ralentissement marqué au cours du dernier trimestre, et a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 420 millions de francs.

L'**activité climatisation** a été la plus touchée, en raison de la baisse des programmes de bureaux en région parisienne. Les principales réalisations 1992 ont porté sur l'aérogare C de Roissy, le siège de la direction des Musées de France et celui de la Deutsche Bank à Paris, le siège d'American Express à Rueil-Malmaison et l'ensemble Delta à Boulogne-Billancourt. Lefort Francheteau a obtenu en 1992, en groupement avec un confrère, l'important marché de la climatisation de la Bibliothèque de France dont les travaux ont commencé au deuxième semestre. Les autres commandes marquantes concernent à Paris le siège de l'Unedic et celui de l'Institut Pasteur, la Cité Financière d'Axa rue Laffitte, la salle des marchés de la Société Générale, Cité d'Antin et les studios de télévision de l'Immobilière Phénix à Saint-Cloud.

Installation de la climatisation de l'aérogare C de l'aéroport Charles de Gaulle à Roissy

Réhabilitation de l'ambassade de France à Moscou

Le **secteur réhabilitation** a été très actif en 1992, notamment dans le domaine du logement social où sa filiale Saga Entreprise est intervenue sur 600 logements pour le compte de différents Offices HLM. Elle a obtenu, en octobre 1992, le premier prix de la réhabilitation de la Ville de Paris et de la Fédération Parisienne du Bâtiment.
Saga Entreprise a livré plusieurs chantiers importants de plomberie en 1992 : l'hôtel Sequoïa à Euro-Disneyland et l'hôtel Hyatt à Roissy, le siège de la SGE à Rueil 2000 et l'ambassade de France à Moscou.

L'**activité de maintenance** a continué de croître à un rythme très soutenu (plus 10 %).

Dans une conjoncture pourtant plus difficile, Lefort Francheteau, grâce à sa technicité et sa qualité d'exécution, a amélioré sa rentabilité en 1992. Son résultat a atteint 20 millions de francs, en progression par rapport à celui de 1991.

G+H Montage :
travaux d'aménagement intérieur
du nouvel aéroport de Munich

H. Nickel :
équipement en climatisation et traitement d'air
du théâtre Rudolphinum à Prague

VBU :
travaux sur
l'autoroute A 10,
près de Berlin

OBG :
bâtiment administratif
à Sieversufer, dans l'agglomération de Berlin

ALLEMAGNE

Le Groupe SGE a renforcé en 1992 sa position en Allemagne et poursuivi la mise en place dans ce pays d'un pôle cohérent et diversifié sur l'ensemble des métiers du BTP, structuré autour d'une société holding : SGE Deutsche Holding GmbH.

Ses principales filiales, fortement implantées dans les métiers industriels et de second œuvre technique, G+H Montage dans l'isolation, Nickel dans le génie climatique, ont poursuivi leur développement, malgré un ralentissement sensible de la conjoncture au second semestre, à l'ouest de l'Allemagne.

G+H Montage, numéro un européen dans la réalisation d'équipements d'isolation, a conforté ses positions dans les nouveaux Länder et développé sa présence dans les pays de l'Europe de l'Est. Elle a complété son implantation dans l'Europe du Nord et de l'Ouest, par acquisition et création de joint-ventures avec des partenaires locaux, en Suisse et en Suède. Nickel a maintenu un rythme de croissance satisfaisant et conforté son développement sur le marché du froid.

La politique de croissance externe engagée en 1991, en particulier dans les Länder de l'Est, a été poursuivie pour compléter le portefeuille d'activités du Groupe dans ses principaux métiers. De nouvelles acquisitions ont permis d'élargir l'implantation territoriale de sa filiale bâtiment OBG, et d'étendre l'intervention de VBU, filiale spécialisée dans les travaux routiers, au secteur des canalisations. 1992 a été dans le bâtiment une année de transition et de restructuration pour SGE Allemagne confrontée, dans les nouveaux Länder, aux incertitudes relatives à la propriété du foncier, à la mise en place de réglementations nouvelles et aux difficultés d'adaptation du management à des exigences renforcées en matière de qualité et de rentabilité.

Les activités de base étant complétées par d'importantes opérations immobilières très ciblées réalisées à Berlin, et par les efforts de développement des activités de services menées avec la Compagnie Générale des Eaux, SGE Allemagne a connu un taux élevé de croissance de son chiffre d'affaires en 1992 : + 13 % à 8,7 milliards de francs. Elle a dégagé une contribution au résultat du Groupe significative et en sensible augmentation (138 millions de francs), malgré le ralentissement enregistré à l'Ouest et les difficultés inhérentes à la mise à niveau des entreprises de l'ex-RDA. Elle se situe au huitième rang des entreprises allemandes de BTP.

ISOLATION
G+H MONTAGE

Principale filiale de SGE Allemagne, G + H Montage exerce son activité dans l'ensemble des métiers de l'isolation : isolation thermique pour l'industrie et le bâtiment, acoustique bâtiment, acoustique industrielle, isolation de navires, froid alimentaire et industriel, et façades.
Leader sur ces métiers en Allemagne, avec ses filiales Felix Schuh à l'ouest et Isolierungen-Leipzig à l'est, elle est implantée dans la quasi-totalité des pays de l'Europe du Nord et de l'Ouest et réalise environ 15 % de son activité hors d'Allemagne.

En 1992, G+H Montage a atteint un chiffre d'affaires consolidé de 4,8 milliards de francs, en augmentation de 3 % sur 1991, malgré le retournement de la conjoncture à l'ouest de l'Allemagne, en fin d'année.
En isolation thermique, le marché le plus important a concerné le nouvel aéroport de Munich II, où G+H Montage a effectué d'importants travaux d'installation de plafonds, d'isolation des conduites de chauffage et de climatisation, d'isolation acoustique sur le hangar de révision des réacteurs et d'aménagement de façades absorbant les ondes radar.

Les autres chantiers marquants de l'exercice ont été : le revêtement de la façade de la tour de télévision de Hanovre et de plus de 10 000 m² de toits et de murs pour Fa Braun à Meslungen, la réalisation de travaux d'isolation sur 50 000 m² de réservoirs et de canalisations à Kelheim pour Bayerische Zellstoff.
En isolation de navires, G+H Montage a exécuté des travaux de rénovation sur une dizaine de ferry-boats et paquebots, notamment à Singapour sur le paquebot norvégien Royal Odyssée.
Enfin dans le secteur du froid alimentaire, les réalisations ont notamment concerné

Revêtement de la tour de télévision de Hanovre

les installations de Rhodia, filiale de Rhône-Poulenc à Fribourg, des entrepôts de stockage à Oschersleben dans l'est de l'Allemagne pour le groupe Stöver, et en Pologne pour l'entreprise allemande Schöller, spécialisée dans la fabrication de glaces et de produits surgelés.
Felix Schuh a réalisé, de son côté, les sols des sites de production des usines Seat, près de Barcelone.
En Allemagne de l'Est, G+H Montage, avec Isolierungen-Leipzig, a développé son activité sur un marché soutenu par la mise aux normes de sécurité et d'environnement des centrales thermiques et par l'implantation de nouvelles unités industrielles, notamment dans la chimie et la pétrochimie.
Par ailleurs, G+H Montage a renforcé sa présence en Europe par l'acquisition de la société suisse Willie Jantz AG, spécialisée dans la réalisation d'entrepôts frigorifiques et par la création, avec un partenaire suédois, d'une société en joint-venture, Källner Reefer, spécialisée dans l'isolation des navires.
Les filiales européennes ont enregistré un bon niveau d'activité, aux Pays-Bas, en Autriche, en Belgique, au Luxembourg et également en Grande-Bretagne, grâce à un important volume de travaux réalisés sur des plates-formes pétrolières.
Enfin, Isolierungen-Leipzig a, de son côté, initié, à partir de son réseau traditionnel de contacts dans les pays de l'ancien Comecon, une politique de partenariat qui devrait connaître des résultats concrets en 1993.

Grâce à ses efforts de productivité et à l'amélioration de la rentabilité de ses filiales britanniques et d'Isolierungen-Leipzig, G+H Montage a dégagé une contribution positive, en forte progression sur 1991, en dépit d'un environnement pourtant moins favorable en fin d'exercice.

Silencieux réalisés dans la centrale de Niederaussem, près de Cologne

Travaux d'isolation thermique réalisés chez Bayerische Zellstoff à Kelheim

GÉNIE CLIMATIQUE
H. NICKEL

Nickel exerce son activité dans les trois domaines traditionnels de la climatisation, du chauffage et de la production de froid, qu'elle a récemment complétés par une activité de maintenance, de gestion et de surveillance d'immeubles, dans le cadre de sa filiale Garant. Nickel, bien implantée à l'ouest de l'Allemagne, a développé depuis deux ans sa présence dans la partie orientale, à travers sa filiale TLK à Erfurt.

Le chiffre d'affaires consolidé 1992 de Nickel a atteint 800 millions de francs, en progression de 18 % sur l'exercice précédent. L'activité a été soutenue dans les métiers du chauffage et du froid. Dans le secteur de la climatisation, l'extension de ses marchés à l'est de l'Allemagne a renforcé la tendance déjà positive à l'ouest.

La réalisation des nouvelles installations de conditionnement d'air et de refroidissement du Bundestag à Bonn et l'aménagement des équipements de traitement d'air du Rudolphinum à Prague ont été les chantiers marquants de 1992.
L'amélioration de la rentabilité des activités traditionnelles et la contribution positive, en 1992, des filiales récentes, TLK et Garant, ont permis à Nickel d'accroître à nouveau sa contribution au résultat de SGE Allemagne.

Le Bundestag à Bonn, dont H. Nickel a réalisé l'équipement en climatisation et traitement d'air

TRAVAUX ROUTIERS ET CANALISATIONS

• VERKEHRS-BAU UNION (VBU)
• MÄRKISCHE LANDESKULTUR-und TIEFBAUNION (MLTU)

Première entreprise routière de l'ancienne RDA, Verkehrs-Bau Union (VBU) rachetée en 1991 par le Groupe, dispose d'une forte implantation territoriale et d'une bonne maîtrise technique dans la construction et la rénovation des autoroutes, ainsi que dans les travaux de démolition et de terrassement.

Elle a réalisé en 1992 un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs, dans des conditions de rentabilité satisfaisantes qui devraient continuer à s'améliorer en 1993, à la suite des mesures de réorganisation engagées durant l'exercice.

Le périmètre d'action de VBU a été élargi en 1992 par l'acquisition de MLTU (Märkische Landeskultur-und Tiefbaunion), filiale de l'ancien kombinat est-allemand Elbo, spécialisée dans la pose de canalisations, les travaux hydrauliques et le génie civil. Basée à Potsdam, MLTU est implantée dans plusieurs villes d'Allemagne et réalise un chiffre d'affaires d'environ 240 millions de francs. Cette nouvelle filiale sera consolidée dans les comptes de 1993.

En 1992, les principaux chantiers ont concerné l'extension et la rénovation de plusieurs tronçons autoroutiers, notamment l'autoroute A 9 en Saxe-Anhalt, l'échangeur de Hermsdorf, l'autoroute A 10 (périphérique de Berlin) et la démolition d'un four de la cimenterie Rüdersdorf.

Travaux d'aménagement, réalisés par VBU sur l'échangeur de l'autoroute de Hermsdorf, au sud de Leipzig

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

• OLYMPIA BAU GESELLSCHAFT (OBG)
• OST SÄCHSISCHE BAU GESELLSCHAFT (OBAG)
• KLEE KG

Le secteur bâtiment - travaux publics de SGE Allemagne s'est constitué très récemment à partir du rachat, en 1991, d'une des principales entreprises de l'ex-RDA, OBG, principalement implantée à Berlin, dans le Brandebourg et en Saxe. Il s'est renforcé en 1992 par l'acquisition, au deuxième semestre, de l'entreprise OBAG basée à Bautzen près de Dresde, spécialisée dans la construction de bâtiments industriels. Il intègre également une participation, à hauteur de 38 %, dans l'entreprise de bâtiment Klee de Mannheim.

L'ensemble OBG/OBAG a réalisé, en 1992, un chiffre d'affaires d'un milliard de francs. L'activité n'a pas atteint le niveau espéré, en raison des délais de mise en place des réglementations nouvelles et des incertitudes sur la propriété du foncier dans les nouveaux Länder.
La situation a aujourd'hui évolué et les perspectives 1993, à moyen terme, apparaissent plus favorables, OBG devant bénéficier par ailleurs du volume de travaux générés par les programmes immobiliers de Berlin où le Groupe est engagé. En 1992, OBG a renforcé son management et procédé à des mesures de restructuration et de cession d'actifs. L'effet de ces mesures devrait permettre d'améliorer en 1993 les comptes de l'entreprise.

Immeuble de bureaux à Goslaver Ufer, dans l'agglomération de Berlin, réalisé par OBG

ACTIVITÉS DIVERSES

SGE Allemagne a poursuivi en 1992 ses efforts d'implantation dans le secteur des services et saisi les opportunités offertes par le développement immobilier dans l'ex-RDA et en particulier à Berlin où elle participe à trois réalisations :

- à hauteur de 25 % pour un immeuble commercial de 30 000 m², comprenant notamment les Galeries Lafayette, sur le Friedrichstadt Passagen, l'une des artères historiques de Berlin, dans le cadre d'un programme plus large de commerces, de bureaux et de logements de 105 000 m² dont la construction a commencé fin 1992 et devrait s'achever en 1995,
- à hauteur de 50 % pour un ensemble de bureaux, commerces et logements de 28 000 m², le Lindencorso, situé au centre de Berlin, à l'angle de l'avenue Unter den Linden et de la Friedrichstrasse,
- enfin à hauteur de 50 % pour le projet Anthropolis, complexe de bureaux et d'infrastructures hôtelières (55 000 m²) engagé avec le groupe immobilier Wesbau à Reinickendorf, près de l'aéroport de Tegel, à l'ouest de Berlin.

SGE Allemagne a également conclu en 1992 la vente de quatre centres commerciaux aménagés dans la partie orientale du pays.

Fondations du futur complexe immobilier du Friedrichstadt Passagen, à Berlin

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 18 JUIN 1993

SOMMAIRE

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	57
COMPTES CONSOLIDÉS	61
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	75
COMPTES SOCIAUX	77
Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	91
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées	92
Résolutions	93
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif à l'ouverture d'options de souscription ou d'achat d'actions	96
Rapport du Commissaire aux Apports sur la fusion absorption de Tunzini SA par la Société Générale d'Entreprises - SGE	97

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 18 JUIN 1993

ACTIVITÉ 1992

Dans un contexte plus difficile, peu propice aux grands développements, le Groupe SGE s'est efforcé de maintenir ses positions en France, dans les Dom-Tom et en Afrique, de poursuivre sa progression en Allemagne, qui aura représenté en 1992 près de 20 % de l'activité globale, enfin d'adapter en Grande-Bretagne un dispositif fortement altéré par les effets de la conjoncture générale dans ce pays.

Le chiffre d'affaires consolidé de la SGE a été redéfini de manière plus cohérente avec les données de base significatives de nos activités (c'est-à-dire en supprimant de sa définition les prestations de services ou d'études à des tiers ou à des sociétés en participation, les locations de matériel, les coûts de transport, les ventes de déchets, etc.). Ainsi modifié, il a atteint 44 430 millions de francs en 1992, en léger accroissement (+ 0,5 %) par rapport au chiffre constaté pour 1991, dans les mêmes conditions de définition, à périmètre et taux de change constants.

La part de ce chiffre réalisé hors de France métropolitaine s'élève à 18 494 millions de francs, soit 41,6 % de l'activité du Groupe. Ce chiffre est en légère diminution par rapport à celui de l'exercice précédent. Il enregistre la baisse de l'activité du secteur "Entreprise Générale" affectée surtout par l'évolution de la Grande-Bretagne et par l'achèvement de certaines grandes opérations. Cette diminution n'a pas été complètement compensée par le progrès sensible de l'activité en Allemagne (+ 13 %).

Par secteur, la répartition du chiffre d'affaires se présente comme suit :

(en millions de francs)

	Rappel 1991	*1992*	*% étranger*	*Variation 1992/91*
Sogea (hors Norwest Holst)	11 583	11 135	29,4	(3,9) %
Norwest Holst	3 887	2 793	100	(28,1) %
Total Sogea	**15 470**	**13 928**	**43,6**	**(10) %**
Campenon Bernard SGE	6 850	6 785	43,7	(0,9) %
Freyssinet	1 003	940	39,6	(6,3) %
Total Entreprise Générale	**23 323**	**21 653**	**43,4**	**(7,2) %**
Cochery Bourdin Chaussé	5 584	5 959	3,2	6,7 %
Viafrance	2 918	3 066	–	5,1 %
Total Routes	**8 502**	**9 025**	**2,1**	**6,2 %**
SDEL	2 578	2 568	4,2	(0,3) %
Wanner Isofi	1 382	1 219	10,8	(11,8) %
Tunzini	1 084	1 188	0,3	9,5 %
Lefort Francheteau	453	419	–	(7,6) %
Total Travaux d'Équipements industriels et techniques	**5 497**	**5 394**	**4,5**	**(1,9) %**
G + H Montage	4 695	4 836	99,7	3 %
H. Nickel	680	799	100	17,6 %
OBG/OBAG	646	1 026	100	58,8 %
VBU	1 633	2 010	100	23,1 %
Total Allemagne	**7 654**	**8 671**	**99,8**	**13,3 %**
Éliminations de consolidation	(286)	(313)	–	–
Total Groupe SGE	**44 690**	**44 430**	**41,6**	**(0,6) %**

Une description détaillée des activités des filiales du Groupe est développée dans la partie "Vie du Groupe". Après un rapide rappel des perspectives 1993, on se limitera ici à une présentation des principaux chiffres caractéristiques de la Société pendant l'exercice.

PERSPECTIVES 1993

En raison de l'évolution générale de l'environnement économique et politique, il est difficile de porter une appréciation fiable et complète sur ce que pourrait être la réalité de l'exercice 1993.

Les facteurs économiques devraient rester globalement peu favorables pour l'année en cours. Mais certains éléments positifs pourraient, le cas échéant, intervenir soit dans l'aboutissement de la négociation de quelques grands contrats, soit dans les effets bénéfiques d'une relance des activités du BTP dans différents pays, dont la France.

Toutefois, l'impossibilité de chiffrer l'incidence de ce type d'événement oblige de manière réaliste à prévoir que l'achèvement progressif de grandes opérations en cours (tunnel sous la Manche, chantiers du TGV Nord, aéroport de Karachi, etc.) sera incomplètement compensé par des commandes nouvelles. Le chiffre d'affaires du Groupe pourrait ainsi marquer un léger tassement en 1993.

Cette évolution se devine dans le mouvement constaté sur le carnet de commandes, en baisse à fin décembre 1992 pour ce qui concerne les sociétés du Groupe concernées potentiellement par les affaires importantes (Sogea, Campenon Bernard SGE).

La meilleure tenue des autres secteurs du Groupe, ainsi que l'adaptation permanente des structures d'exploitation aux volumes d'activité qui a été menée ces dernières années, permet toutefois d'aborder cet exercice 1993, certes avec prudence, dans l'environnement actuel, mais avec une confiance raisonnable, compte tenu de la qualité des hommes et des implantations du Groupe.

On ne peut évoquer les perspectives de l'exercice en cours sans parler de l'évolution prévisible en Grande-Bretagne. A défaut de pouvoir envisager une nette amélioration de la conjoncture générale, on peut néanmoins tabler sur la conjugaison d'une stabilisation progressive du marché et des efforts réalisés par le management de Sogea et de Norwest Holst, pour parvenir à une amélioration des résultats, de sorte que cette activité pénalise moins lourdement le Groupe en 1993.

COMPTES DE RÉSULTATS ET BILANS

■ COMPTES CONSOLIDÉS

Résultat

Avec un chiffre d'affaires de 44 430 millions de francs, le compte de résultat consolidé du Groupe SGE fait ressortir, pour l'exercice 1992, un bénéfice de 405,4 millions de francs (part du Groupe), contre 470,5 millions au titre de l'exercice précédent.

L'analyse des contributions selon les différentes structures opérationnelles montre que la baisse ainsi constatée d'un exercice sur l'autre est largement due aux mauvais résultats enregistrés en Grande-Bretagne, tant dans l'exploitation propre de Norwest Holst, qu'en raison des charges exceptionnelles qu'il a été jugé nécessaire de constater pour assurer une meilleure visibilité des comptes.

Hormis ces deux facteurs, en effet, le résultat d'exploitation confirme la bonne tenue générale de la plupart des autres entités du Groupe, avec une baisse limitée de 662,7 millions de francs en 1991 à 551,3 millions de francs en 1992.

Le résultat financier constate par ailleurs une certaine dégradation, due à l'augmentation des provisions financières, et non aux charges nettes de financement, qui décroissent de 200 à 183,5 millions de francs d'un exercice à l'autre.

Le recul du résultat courant reste ainsi modéré, puisqu'il passe de 583,1 millions de francs à 430,4 millions de francs.

Le résultat exceptionnel est proche de l'équilibre (contre une perte de 82 millions de francs en 1991). Il enregistre, d'une part, les plus-values réalisées sur certaines ventes de titres (dont la Compagnie Immobilière Phénix pour 205,5 millions de francs), d'autre part, un montant encore significatif de dépenses de restructuration, engagées ou provisionnées dans la plupart des filiales opérationnelles du Groupe.

Dans ces dépenses ou provisions à caractère exceptionnel, figure également l'impact des opérations d'ajustement ou de reclassement réalisées dans les comptes de Norwest Holst.

Après provisions pour participation des salariés et impôts sur les bénéfices, le résultat des sociétés intégrées, avant amortissements des écarts d'acquisition, atteint 351,2 millions de francs, en légère baisse par rapport au chiffre comparable de 1991.

Par rapport à l'exercice précédent, la contribution des sociétés consolidées par mise en équivalence est amputée des apports du Pont de Saint-Nazaire et de la Compagnie Immobilière Phénix. Le résultat net total, part du Groupe, ressort ainsi à 405,4 millions de francs, contre 470,5 millions de francs pour l'exercice précédent.

La marge brute d'autofinancement dépasse 1,4 milliard de francs, soit un niveau nettement supérieur (+ 10,7 %) à celui enregistré en 1991. Cette amélioration est due pour partie à un montant plus élevé de plus-values de cession en 1992 et pour une autre part à un moindre prélèvement sur les comptes de provisions pour couvrir les pertes à terminaison de certains chantiers difficiles. La capacité d'autofinancement est, de son côté, en léger accroissement sur 1991, à un peu plus de 1,2 milliard de francs.

Bilan

Les principales données du plan de financement font apparaître, d'une part, le maintien des ressources au niveau de l'exercice précédent et, d'autre part, une baisse du niveau des investissements qui, en 1992, auront atteint 1956 millions de francs, contre 2 300 millions de francs en 1991.

La réduction des investissements industriels (1 564 millions de francs, contre 1 720 millions de francs) traduit le ralentissement des efforts nécessaires à la mise à niveau des équipements des filiales à l'est de l'Allemagne et, par ailleurs, la diminution du nombre des chantiers importants donnant lieu à des investissements spécifiques significatifs.

Les investissements financiers, en retrait sensible pour la deuxième année consécutive, à moins de 400 millions de francs, contre environ 900 millions de francs en 1990, reviennent à un niveau normal, après les importantes opérations de développement des derniers exercices, notamment en Allemagne.

Cette réduction globale des investissements, ajoutée à un niveau encore élevé des désinvestissements (plus de 600 millions de francs) et une nouvelle amélioration du besoin en fonds de roulement, a permis de modérer l'accroissement de l'endettement financier net, qui reste en dessous du seuil de 1,5 milliard de francs, malgré le poids croissant des besoins de financement en Grande-Bretagne.

Le bilan consolidé maintient à son passif un montant élevé de provisions pour risques et charges (plus de 5,5 milliards de francs) et conserve ainsi un équilibre général satisfaisant.

■ COMPTES SOCIAUX

Le bilan social de la SGE, qui enregistre l'essentiel des plus-values de cession de titres qui viennent d'être rappelées, mais aussi la charge des frais financiers propres au holding, dégage un résultat de 276 millions de francs, très voisin de celui atteint en 1991 (280,4 millions de francs), et sensiblement égal à la remontée des résultats avant impôts des filiales ayant le statut de sociétés en nom collectif ou en commandite simple.

Avec une situation nette de 2,7 milliards de francs, la structure du bilan évolue parallèlement à celle du bilan consolidé : elle a, notamment, intégré l'incidence de la distribution de dividendes - reprise en 1992 - au titre de l'exercice précédent et réalisée pour l'essentiel sous forme de paiement en actions.

Le maintien du niveau du résultat social permet de vous proposer, comme l'an passé, de procéder à la distribution d'un dividende de 5 francs par action, et de donner aux actionnaires qui le souhaiteraient, conformément aux dispositions légales et à l'article 19 des statuts, la possibilité d'opter pour le paiement de ce dividende en actions.

Les actions nouvelles à émettre à cette occasion le seront à une valeur fixée à 90 % de la moyenne des premiers cours cotés dans les vingt séances de bourse précédant le jour de l'Assemblée Générale, diminuée du montant net du dividende et arrondie au franc supérieur. Elles porteront jouissance au 1er janvier 1993.

La répartition du résultat qui vous est proposée est la suivante (en francs) :

Résultat de l'exercice	275 973 637,26
Report à nouveau précédent	60 965 451,98
Total distribuable	**336 939 089,24**
Dotation à la réserve légale	13 798 682,00
Dividende	119 873 285,00
Report à nouveau	**203 267 122,24**

Conformément à la loi, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des exercices 1989 et 1990 et qu'il a été procédé, au titre de 1991, à la distribution assurant à chacune des actions composant, à l'époque, le capital social un revenu global de 7,50 francs, soit 5 francs au titre du dividende net et 2,50 francs au titre de l'avoir fiscal qui y est attaché.

Nous vous précisons, enfin, que les dépenses et charges visées par l'article 39.4 du Code Général des Impôts ont atteint 156 275 francs en 1992.

Répartition du capital - Bourse

Le capital social de votre Société a été porté à 2 037 845 845 francs (réparti en 23 974 657 actions d'une valeur nominale de 85 francs), à la suite de l'exercice en 1992 des possibilités offertes de paiement en actions du dividende 1991.

La Compagnie Générale des Eaux détenait, au 31 décembre 1992, 80,44 % de ce total.

Les cotations du titre à la Bourse de Paris ont fluctué entre 135,70 francs au plus bas et 255,10 francs au plus haut, le cours atteint en fin d'exercice étant de 169,50 francs. Après avoir suivi sensiblement les variations de l'indice général des valeurs au cours des premiers mois de l'année, l'action de la SGE a ensuite évolué, comme d'ailleurs l'ensemble des valeurs de son secteur, de façon moins favorable.

Le début de l'année 1993 a enregistré une correction de cet écart et, dès fin février 1993, la variation sur 12 mois de votre action a rattrapé la courbe de l'indice général sur la même période : ce mouvement traduit sans doute une meilleure appréciation portée sur le secteur du BTP en général et sur l'action de la SGE en particulier.

Le niveau des transactions est resté élevé avec plus de 2,5 millions de titres (10,5 % du capital) échangés au cours de l'exercice, bien qu'en retrait sensible sur le niveau des échanges des deux exercices précédents.

■ INFORMATIONS SOCIALES

Les effectifs de l'ensemble du Groupe à fin 1992 étaient de 67 171, dont 56 763 de droit européen et 10 408 employés locaux dans les filiales et établissements permanents hors d'Europe. Ce chiffre total est en réduction d'environ 5 000 personnes par rapport à la situation à fin 1991, en raison surtout de la baisse des effectifs locaux à l'étranger, liée à l'achèvement de plusieurs grands chantiers, mais aussi de la diminution du personnel de droit européen, non compensée par l'apport des nouvelles acquisitions de l'exercice (notamment Moter en France et Obag en Allemagne).

Cette tendance reflète naturellement l'impact des opérations de restructuration rendues nécessaires par l'évolution générale de la conjoncture.

Par secteur d'activité, les variations sont les suivantes :

	31.12.1991	31.12.1992	Variation
Entreprise Générale	21 867	20 307	(1 560)
Routes	10 767	11 608	841
Travaux d'Équipements industriels et techniques	9 522	9 211	(311)
Allemagne	14 964	15 519	555
Holding et divers	113	118	(5)
Total "droit européen"	**57 233**	**56 763**	**(470)**
Personnel local	14 943	10 408	(4 535)
Total Groupe	**72 176**	**67 171**	**(5 005)**

Il vous est proposé dans l'une des résolutions qui vous est soumise, et selon les modalités décrites dans celle-ci, de renouveler l'autorisation déjà donnée le 30 juin 1988 permettant d'attribuer des options sur actions à certains membres de l'encadrement, en portant notamment l'enveloppe mise par votre Assemblée à la disposition du Conseil de 3 % du capital à 6 %.

Les utilisations précédentes ont permis d'attribuer sur les deux exercices précédents un total de 275 000 options sur actions.

Il convient, enfin, de signaler que le deuxième semestre 1992 aura vu la mise en service des installations du nouveau siège social du Groupe à Rueil-Malmaison, permettant le regroupement progressif entre fin août 1992 et début janvier 1993 des sièges de Sogea, Campenon Bernard SGE, Viafrance et Cochery Bourdin Chaussé, outre celui de votre Société.

■ CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est proposé à l'Assemblée Générale de nommer pour une durée de 6 ans aux fonctions d'administrateur Monsieur Patrick Faure. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 1998.

■ FUSION-ABSORPTION DE TUNZINI SA

Poursuivant la politique continue de transformation de ses principales filiales opérationnelles en sociétés de personnes, dans le but de renforcer la cohésion de l'ensemble du Groupe, il vous est proposé d'approuver l'absorption de votre filiale Tunzini SA, spécialisée dans les métiers du génie climatique, de la protection incendie et des installations thermiques liées à l'environnement (incinération d'ordures ménagères, traitement des fumées, etc.).

Préalablement à cette absorption, Tunzini SA a apporté ses activités de génie climatique, de maintenance et de protection incendie à Tunzini SNC (société en nom collectif).

Les modalités financières de cette opération vous sont présentées dans le rapport du Commissaire aux Apports. Les actions de Tunzini SA étant préalablement réunies en totalité entre les mains de votre Société, l'opération d'absorption ne donne pas lieu à émission d'actions nouvelles de la SGE, mais se traduit uniquement par la constatation dans les comptes sociaux de votre Société d'un boni de fusion de 81 563 614,82 francs. Ce boni de fusion sera inscrit à un compte "Prime de fusion", sur lequel viendront s'imputer, d'une part, l'ensemble des frais, droits et honoraires occasionnés par l'opération, d'autre part, la réserve spéciale des plus-values à long terme de la société absorbée, pour un montant de 799 899,24 francs.

Les résolutions relatives à cette opération ainsi qu'au renouvellement des autorisations d'attribution d'options sur actions relèvent des conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Extraordinaires.

COMPTES CONSOLIDÉS

LES TROIS DERNIERS EXERCICES

En millions de francs

	1992	1991	1990
Chiffre d'affaires	**44 430**	**44 690**	**39 020**
Chiffre d'affaires réalisé à l'étranger	18 494	18 867	15 889
Résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition	484	558	508
Résultat net part du Groupe	**405**	**471**	**455**
Capitaux propres après résultat de l'exercice	**2 690**	**2 366**	**1 892**
Provisions pour risques et charges	**5 563**	**5 730**	**5 629**
Marge brute d'autofinancement	**1 441**	**1 302**	**2 179**
Investissements de l'exercice :			
Investissements industriels	1 564	1 720	1 589
Investissements financiers	392	579	921
	1 956	**2 299**	**2 510**
Effectifs moyens	**66 077**	**70 035**	**63 231**

BILAN CONSOLIDÉ

En millions de francs

ACTIF	Notes	1992	1991
Immobilisations incorporelles	3	**97,7**	**97,0**
Écarts d'acquisition	4	**1 168,7**	**1 140,8**
Immobilisations corporelles	5	**4 772,6**	**4 522,6**
Immobilisations financières			
Titres de participation	6	2 035,2	1 832,1
Titres mis en équivalence	7	628,4	662,4
Autres immobilisations financières	8	484,8	527,5
		3 148,4	**3 022,0**
Charges à répartir sur plusieurs exercices	9	**226,0**	**105,6**
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ		**9 413,4**	**8 888,0**
Stocks et travaux en cours	10	5 546,4	4 927,5
Clients et comptes rattachés		13 756,4	13 458,7
Autres débiteurs		4 732,5	5 385,4
Titres de placement	11	416,9	391,0
Créances financières à moins d'un an et autres valeurs mobilières de placement	11-14	1 998,0	2 244,3
Disponibilités	14	1 881,1	1 274,3
TOTAL ACTIF CIRCULANT		**28 331,3**	**27 681,2**
TOTAL DE L'ACTIF		**37 744,7**	**36 569,2**

En millions de francs

PASSIF	Notes	1992	1991
Capital		2 037,8	1 999,4
Réserves consolidées part du Groupe		247,1	(104,0)
Résultat de l'exercice part du Groupe		405,4	470,5
Capitaux propres		**2 690,3**	**2 365,9**
Intérêts minoritaires	12	**37,9**	**51,7**
Éléments de financement des immobilisations			
Amortissement de caducité du domaine concédé		43,3	41,0
Subventions d'investissement		1,0	5,0
		44,3	**46,0**
Provisions pour risques et charges	13	**5 562,6**	**5 729,8**
Dettes financières à plus d'un an	14		
Emprunts participatifs		360,9	402,7
Emprunts obligataires		123,5	199,8
Autres emprunts et dettes financières		1 606,2	1 548,8
		2 090,6	**2 151,3**
TOTAL CAPITAUX PERMANENTS		**10 425,7**	**10 344,7**
Avances et acomptes reçus sur travaux		6 461,9	5 758,1
Fournisseurs et comptes rattachés		9 585,7	9 764,7
Autres créanciers		7 985,8	7 967,6
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	14	3 285,6	2 734,1
TOTAL PASSIF CIRCULANT		**27 319,0**	**26 224,5**
TOTAL DU PASSIF		**37 744,7**	**36 569,2**

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En millions de francs

	Notes	1992	1991
Chiffre d'affaires *(1)*	15	**44 429,7**	**44 689,7**
Autres produits	16	1 586,9	1 411,9
Produits d'exploitation		**46 016,6**	**46 101,6**
Charges d'exploitation	17	(45 465,3)	(45 438,9)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		**551,3**	**662,7**
Charges financières		(734,7)	(717,9)
Produits financiers		629,1	605,7
Dotations nettes aux provisions financières		(15,3)	32,6
RÉSULTAT FINANCIER	18	**(120,9)**	**(79,6)**
RÉSULTAT COURANT		**430,4**	**583,1**
Charges et produits exceptionnels		(162,3)	(162,6)
Amortissements et provisions exceptionnels		149,9	80,6
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	19	**(12,4)**	**(82,0)**
Participation des salariés		(56,6)	(68,5)
Charge nette d'impôts	20	(10,2)	(46,4)
Amortissement des écarts d'acquisition		(79,2)	(72,0)
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES		**272,0**	**314,2**
Part du Groupe dans les sociétés mises en équivalence		134,6	161,4
Part des minoritaires		(1,2)	(5,1)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		**405,4**	**470,5**
RÉSULTAT NET PAR ACTION *(en francs)*		**16,91**	**20,00**
Nombre d'actions en circulation au 31 décembre		23 974 657	23 522 912

(1) La définition du chiffre d'affaires de l'exercice 1992 a été rendue plus restrictive pour assurer une meilleure comparabilité avec le chiffre d'activité. L'application de ce changement de présentation à l'exercice 1991 aurait conduit à diminuer le chiffre d'affaires de cet exercice à hauteur de 790 millions de francs (cf. note 15).

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En millions de francs

CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	Capital	Différence de conversion	Réserves et résultat	Total
Au 31 décembre 1990	**1 999,4**	**(90,3)**	**(17,2)**	**1 891,9**
Différences de conversion		21,2	0,6	21,8
Divers			(18,3)	(18,3)
Résultat de l'exercice part du Groupe			470,5	470,5
Au 31 décembre 1991	**1 999,4**	**(69,1)**	**435,6**	**2 365,9**
Augmentation de capital de la SGE	94,9			94,9
Dividendes distribués			(117,6)	(117,6)
Différences de conversion et divers		(58,1)	(0,2)	(58,3)
Résultat de l'exercice part du Groupe			405,4	405,4
Au 31 décembre 1992	**2 094,3**	**(127,2)**	**723,2**	**2 690,3**

L'augmentation de capital de la SGE correspond aux dividendes versés au titre de l'exercice 1991 et payés en actions.
Le mouvement constaté au cours de l'exercice sur les différences de conversion est essentiellement imputable à la baisse du cours de la livre sterling.

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ

En millions de francs

	1992	1991
RESSOURCES		
Résultat net des sociétés intégrées	272,1	314,2
Dotations nettes aux amortissements et provisions	1 100,6	923,7
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	68,6	64,4
Marge brute d'autofinancement	**1 441,3**	**1 302,3**
Résultat des cessions d'actifs	(220,7)	(96,2)
Capacité d'autofinancement	**1 220,6**	**1 206,1**
Cessions d'actifs	**611,4**	**783,0**
Augmentation des capitaux propres		
Augmentation de capital de la société mère	94,9	
Part des tiers dans les augmentations de capital des filiales	5,1	12,5
	100,0	**12,5**
Augmentation des dettes financières à plus d'un an	**129,0**	**175,7**
Diminution nette des autres immobilisations financières	**78,8**	**75,6**
I - Total	**2 139,8**	**2 252,9**
EMPLOIS		
Investissements		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 564,2	1 720,2
Acquisition de titres de participation	391,6	579,2
	1 955,8	**2 299,4**
Diminution des dettes financières à plus d'un an	**294,7**	**269,6**
Autres emplois		
Charges à répartir sur plusieurs exercices	173,9	108,3
Dividendes versés par la société mère	117,6	
Part des tiers dans les dividendes distribués par les filiales	1,5	69,4
	293,0	**177,7**
II - Total	**2 543,5**	**2 746,7**
I - II - Excédent des emplois sur les ressources	**(403,7)**	**(493,8)**
III - Variations de périmètre, écarts de conversion et autres reclassements	**(40,7)**	**(161,2)**
IV - Variation nette du fonds de roulement	**(444,4)**	**(655,0)**
Diminution du besoin en fonds de roulement	(253,4)	(281,4)
Variation de la trésorerie	(191,0)	(373,6)

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

1 - PRINCIPES COMPTABLES

■ Les comptes consolidés de la SGE, intégrés dans les comptes consolidés de la Compagnie Générale des Eaux, sont établis selon les normes définies par le plan comptable général, la loi du 3 janvier 1985 et le décret du 17 février 1986.

1.1 - Principes de consolidation

■ Les comptes consolidés regroupent les états financiers des sociétés dont le chiffre d'affaires est supérieur à 10 millions de francs, ainsi que les sous-filiales de chiffre d'affaires inférieur, lorsque leur impact est significatif sur le résultat du Groupe.

Les sociétés sur lesquelles la SGE exerce un contrôle majoritaire sont consolidées par intégration globale. Celles sur lesquelles la SGE exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. Les sociétés communautaires d'intérêt et les sociétés en participation qui représentent une quote-part de chiffre d'affaires et un bilan significatifs pour le Groupe sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les autres sociétés en participation sont prises en compte selon la méthode dite "semi-proportionnelle", limitant l'intégration proportionnelle aux seuls éléments du compte de résultat.

1.2 - Conversion des états financiers des sociétés et des établissements étrangers

■ Les états financiers des sociétés et établissements étrangers consolidés sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Les écarts de conversion qui en découlent sont affectés à un compte intitulé "Différences de conversion" inclus dans les réserves consolidées.

1.3 - Éléments libellés en monnaies étrangères

■ Les éléments du bilan consolidé libellés en devises sont convertis au cours de change de la clôture de l'exercice ou au cours de la couverture qui leur est affectée. Les pertes de change latentes qui en résultent sont provisionnées dans les résultats de l'exercice.

1.4 - Écarts d'acquisition

■ Le principe est d'affecter les écarts d'acquisition, représentant la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part des capitaux propres correspondant à la date d'acquisition, aux différents éléments actifs et passifs du bilan de la société acquise.

Le solde non affecté des écarts d'acquisition est porté à l'actif du bilan consolidé et amorti sur une durée n'excédant pas 20 ans, sauf cas particuliers justifiant un amortissement accéléré.

Les écarts d'acquisition relatifs aux carrières sont amortis sur la durée d'exploitation prévisible, et au maximum sur 40 ans.

1.5 - Immobilisations corporelles

■ Les terrains, bâtiments et équipements sont généralement évalués à leur coût de revient.

Les amortissements pratiqués sont déterminés selon le mode linéaire ou dégressif sur les durées de vie habituellement retenues dans la profession. Ces durées sont les suivantes :

Immeubles	de 15 à 30 ans
Matériels de travaux publics	de 2 à 7 ans
Véhicules	de 3 à 5 ans
Agencements	de 8 à 10 ans
Mobiliers et matériels de bureau	de 3 à 5 ans

Le Groupe n'a pas retenu l'option de retraiter les immobilisations financées par des contrats de crédit-bail.

1.6 - Titres de participation

■ La valeur brute des titres de participation non consolidés correspond à leur coût d'acquisition. Si cette valeur est supérieure à la valeur d'usage, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence. La valeur d'usage est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, rectifiée le cas échéant pour tenir compte de leur valeur boursière, de leur intérêt pour le Groupe ou de leurs perspectives de développement et de résultat.

1.7 - Engagements pour retraites

■ Les engagements pour retraites concernant le personnel en activité – indemnités de départ à la retraite ou engagements dans le cadre de régimes de retraite par capitalisation – sont portés en engagements hors bilan.

Les engagements du Groupe dans le cadre de régimes de retraite par capitalisation concernant le personnel retraité sont provisionnés au bilan et évalués selon la méthode actuarielle prospective. L'incidence de l'actualisation de ces engagements de retraite est prise en compte dans le résultat.

1.8 - Dégagement du résultat

■ Les résultats sur contrats à long terme conclus par les sociétés des secteurs Entreprise Générale et Routes sont en règle générale déterminés selon la méthode de l'avancement.

Pour certains chantiers ne remplissant pas les conditions pour être traités à l'avancement et pour les Travaux d'Équipements industriels et techniques, les sociétés concernées utilisent la méthode de l'achèvement. Dans ce cas, les pertes éventuelles correspondant aux travaux réalisés à la clôture de l'exercice donnent lieu à dépréciation des travaux en cours.

Dans le cas où la prévision à fin d'affaire fait ressortir un résultat déficitaire, une provision pour perte à terminaison est constituée, après prise en compte, le cas échéant, de droits à réclamation estimés selon des hypothèses prudentes.

1.9 - Impôts sur le résultat

■ La charge d'impôt de l'exercice correspond à l'impôt exigible des entités consolidées, corrigé de la variation sur l'exercice des impôts différés. Ceux-ci proviennent notamment des différences temporaires apparaissant entre le résultat fiscal et le résultat comptable et sont déterminés selon la méthode du report variable. Aucun impôt différé n'est constaté au titre des déficits reportables. Il en est de même pour les impôts différés relatifs à des éléments dont les échéances ne sont pas connues à la clôture de l'exercice.

2 - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

■ Le nombre de sociétés consolidées est passé de 387 en 1991 à 398 en 1992, dont 30 sociétés en participation. Il se répartit comme suit :

	Françaises	Étrangères	Total
Intégration globale	164	167	331
Intégration proportionnelle	25	26	51
Mise en équivalence	6	10	16
Total	**195**	**203**	**398**

Les mouvements significatifs intervenus dans l'exercice concernent principalement :

• L'entrée en consolidation :
- de Moter et de ses filiales (15 sociétés), société routière du Sud-Ouest de la France acquise en juillet 1992 par Cochery Bourdin Chaussé;
- de la société Obag, société de bâtiment situé près de Dresde et acquise en août 1992 par Olympia Bau Union (SGE Allemagne).

• La déconsolidation des participations de la SGE dans la Société du Pont de Saint-Nazaire (cession de la totalité de la participation) et dans la Compagnie Immobilière Phénix (cession partielle de titres).

Ces deux sociétés étaient consolidées par mise en équivalence.

L'incidence des variations de périmètre sur l'évolution du chiffre d'affaires est de l'ordre de 876 millions de francs (note 15). Leur impact sur le résultat consolidé n'est pas significatif.

3 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

■ La variation nette de l'exercice s'analyse comme suit :

En millions de francs

	1992	1991
Valeur nette en début d'exercice	**97**	**87**
Investissements	28	22
Amortissements pratiqués	(25)	(21)
Cessions, reclassements et variations de périmètre	(2)	9
Valeur nette en fin d'exercice	**98**	**97**

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les valeurs relatives aux fonds commerciaux, marques et mises de fonds dans les opérations de concession.

4 - ÉCARTS D'ACQUISITION

■ La variation de l'exercice s'analyse comme suit :

En millions de francs

	1992	1991
Écarts d'acquisition en début d'exercice	**1 141**	**990**
Écarts d'acquisition constatés dans l'exercice	229	232
Dotation aux amortissements	(79)	(87)
Sortie de périmètre et écarts de conversion	(122)	6
Écarts d'acquisition en fin d'exercice	**1 169**	**1 141**

Les écarts d'acquisition constatés dans l'exercice pour 229 millions de francs concernent principalement l'acquisition de Moter, pour laquelle l'écart dégagé s'élève à 188 millions de francs. L'écart d'acquisition négatif (sous-valeur) de 55 millions de francs constaté sur Obag a été affecté en provision pour risques d'exploitation.

Par ailleurs, les écarts d'acquisition relatifs à Sogea UK et ses filiales (principalement Norwest Holst) représentent au 31 décembre 1992 une valeur nette de 613 millions de francs (73,4 millions de livres).

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

■ Les immobilisations corporelles nettes s'analysent comme suit :

En millions de francs

	1992			1991
	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	821	(38)	783	770
Constructions	1 482	(451)	1 031	948
Instal. techniques, matériel	4 170	(2 658)	1 512	1 534
Agencements et autres	2 523	(1 564)	959	790
Immobilisations concédées	317	(5)	312	253
Immobilisations en cours	176		176	228
	9 489	**(4 716)**	**4 773**	**4 523**

Investissements de l'exercice

En millions de francs

	1992	1991
Terrains	42	24
Constructions	155	114
Installations techniques, matériel	798	854
Agencements et autres	463	413
Immobilisations concédées	76	87
Immobilisations en cours	2	206
	1 536	**1 698**
Immobilisations incorporelles (*Note 3*)	28	22
Total des investissements	**1 564**	**1 720**

Par ailleurs, les désinvestissements de l'exercice représentent 182 millions de francs en valeur nette comptable et concernent principalement du matériel d'exploitation.

Analyse des immobilisations corporelles par secteur d'activité

En millions de francs

	1992			1991
	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette	Valeur nette
Entreprise Générale	4 810	(2 391)	2 419	2 336
Routes	2 491	(1 351)	1 140	1 018
Travaux d'Équipements industriels et techniques	517	(271)	246	244
Allemagne	1 671	(703)	968	925
	9 489	**(4 716)**	**4 773**	**4 523**

6 - TITRES DE PARTICIPATION

■ Les titres de participation des sociétés non consolidées comprennent notamment les titres des sociétés qui font l'objet d'une cotation officielle en bourse et dont la valeur, par rapport à leur valeur boursière, à fin décembre, s'établit aux montants suivants :

En millions de francs

	Valeur boursière	Valeur nette comptable
Saint-Gobain	1 553	1 278
Cie du BTP	10	10
Comptoir des Entrepreneurs	47	47

Les titres "Cie du BTP" et "Comptoir des Entrepreneurs" ont été provisionnés sur la base du cours de bourse au 31 décembre 1992.

7 - TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

■ Les principales données financières relatives aux sociétés mises en équivalence sont les suivantes :

En millions de francs

	1992		1991	
	Total	Dont Cofiroute	Total	Dont Cofiroute
Chiffre d'affaires*	3 536	2 857	7 442	2 655
Capitaux propres	2 027	1 928	3 104	1 697
Part du Groupe dans les capitaux propres	628	595	662	499
Résultat net	441	422	671	384
Part du Groupe dans le résultat net	135	130	161	118

** non intégré dans le chiffre d'affaires du Groupe.*

L'évolution de la valeur des titres mis en équivalence s'analyse comme suit :

En millions de francs

Valeur au 1er janvier 1992	**662**
Part du Groupe dans les résultats de l'exercice	135
Dividendes distribués	(69)
Variations de périmètre	(100)
Valeur au 31 décembre 1992	**628**

8 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

■ Cette rubrique s'analyse ainsi :

En millions de francs

	1992	1991
Créances financières nettes à plus d'un an	304	382
Dépôts et cautionnements	102	116
Autres titres immobilisés nets	79	29
	485	**527**

Les créances financières concernent principalement des prêts consentis à des filiales non consolidées.

9 - CHARGES A RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

■ Les charges à répartir sur plusieurs exercices sont constituées pour l'essentiel :
- de frais d'installations de chantiers dont l'amortissement est étalé sur la durée d'exécution des travaux ;
- des préloyers relatifs au financement par crédit-bail du siège social de Rueil 2000 qui sont amortis sur la durée des contrats.

10 - STOCKS ET TRAVAUX EN COURS

■ Ce poste concerne essentiellement les chantiers pour lesquels le Groupe applique la méthode de l'achèvement dans les Travaux d'Équipements industriels et techniques ou certains chantiers d'Entreprise Générale ou de Routes pour lesquels une prise à l'avancement par lot conduit à faire apparaître des travaux en cours pour des lots non achevés.

Le poste "Stocks et travaux en cours" s'analyse comme suit :

En millions de francs

	1992	1991
En cours à l'achèvement	5 039	4 391
Autres valeurs d'exploitation	671	732
Provisions pour dépréciation	(164)	(196)
	5 546	**4 927**

11 - TITRES DE PLACEMENT, CRÉANCES FINANCIÈRES A COURT TERME ET AUTRES VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

■ L'analyse des titres de placement, des créances financières à court terme et autres valeurs mobilières de placement est la suivante :

En millions de francs

	1992	1991
Titres de placement	417	391
Valeurs mobilières de placement	1 363	1 397
Autres créances financières à moins d'un an	635	847
	2 415	**2 635**

L'évaluation des valeurs mobilières de placement suivant les cours de bourse au 31 décembre 1992 ne fait pas apparaître de différences significatives par rapport à la valeur nette comptable figurant à l'actif du bilan.

Le poste "Valeurs mobilières de placement" est composé pour l'essentiel de titres de créances négociables, parts de fonds communs de placement ou Sicav.

Par ailleurs, les titres de placement concernent essentiellement les actions de la Compagnie Générale des Eaux détenues par Socofreg, filiale de la SGE.

12 - INTÉRÊTS MINORITAIRES

■ Au cours de l'exercice, les intérêts minoritaires ont évolué comme suit :

En millions de francs

	1992	1991
Valeur au 1er janvier 1992	**52**	**68**
Augmentations de capital souscrites par les minoritaires	5	13
Part des minoritaires sur les résultats de l'exercice	1	5
Variations de périmètre et divers	(20)	(34)
Valeur au 31 décembre 1992	**38**	**52**

Pour les sociétés dont les capitaux, y compris le résultat de l'exercice, sont négatifs, le Groupe a pris en charge la quote-part des capitaux propres incombant aux minoritaires.

13 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

■ Au cours de l'exercice, les provisions pour risques et charges ont évolué comme suit :

En millions de francs

	Solde initial	Dotation	Reprise	Autres variations	Solde final
• Risques d'exploitation	3 585	1 393	(1 401)	105	3 682
dont :					
Compléments de retraites	412	136	(70)	(1)	477
Service après-vente	679	371	(297)	99	852
Pertes à terminaison	296	173	(288)	321	502
Autres risques sur chantiers	1 993	713	(634)	(369)	1 703
Écarts d'acquisition négatifs	205	–	(112)	55	148
• Risques financiers	207	64	(83)	78	266
• Autres provisions pour risques	1 938	638	(908)	(53)	1 615
	5 730	**2 095**	**(2 392)**	**130**	**5 563**

Les "Autres variations" intègrent notamment l'incidence des variations de périmètre pour 137 millions de francs, dont l'écart d'acquisition négatif (sous-valeur), dégagé sur la société Obag (cf. note 4).

Au 31 décembre 1992, les sous-valeurs dégagées sur les filiales allemandes situées dans les nouveaux Länder, et affectées en provisions pour risques d'exploitation, représentent un montant résiduel de 148 millions de francs, après une reprise dans l'exercice de 112 millions de francs.

Le poste "Autres provisions pour risques" concerne des provisions destinées à couvrir, d'une part, des risques de caractère exceptionnel, notamment des coûts de restructuration, des mises en jeu abusives de cautions, des risques en matière d'écarts d'acquisition et, d'autre part, des aléas positifs pris en compte par certaines filiales pour la détermination de pertes à terminaison sur grands chantiers.

14 - ENDETTEMENT FINANCIER

■ L'endettement financier du Groupe se décompose de la manière suivante :

En millions de francs

	1992	1991
Emprunts participatifs - Part à + 1 an	361	403
Emprunts obligataires - Part à + 1 an	124	200
Autres emprunts et dettes financières divers - Part à + 1 an	1 606	1 548
	2 091	**2 151**
Part à – 1 an des dettes financières long terme	1 111	983
Découverts bancaires et autres dettes financières à – 1 an	2 174	1 751
Endettement financier brut	**5 376**	**4 885**
Créances financières à moin d'un an et autres valeurs mobilières de placement	(1 998)	(2 244)
Disponibilités	(1 881)	(1 274)
Endettement financier net	**1 497**	**1 367**

L'endettement financier net comprend pour 1,3 milliard de francs de ressources à taux fixes ou plafonnés, soit 90 % du montant total, pour lesquelles le taux moyen de rémunération est de l'ordre de 9 %.

Ces montants intègrent l'incidence des couvertures de taux pratiquées essentiellement par le biais d'accords de swaps.

Les taux d'intérêt variables des emprunts sont généralement indexés sur les taux du marché monétaire.

Le poste "Découverts bancaires et autres dettes financières à moins d'un an" inclut le montant de billets de trésorerie émis par la société mère SGE pour 660 millions de francs au 31 décembre 1992 (l'encours moyen des billets de trésorerie émis dans l'exercice s'est élevé à 560 millions de francs.)

■ Par échéance, les dettes financières à plus d'un an au 31 décembre 1992 s'analysent comme suit :

En millions de francs

Échéance dans l'exercice	1994	708
	1995	103
	1996	70
	1997	838
Au-delà de	1998	307
Échéance non définie		65
		2 091

■ **Dettes couvertes par des sûretés réelles**

Au 31 décembre 1992, les dettes couvertes par des sûretés s'élevaient à :

En millions de francs

	1992	1991
Emprunts obligataires	108	126
Emprunts auprès des établissements de crédit	602	729
Emprunts divers	90	164
	800	**1 019**

15 - CHIFFRE D'AFFAIRES

■ Une définition plus restrictive du chiffre d'affaires a été retenue pour l'exercice 1992 afin d'assurer une meilleure comparabilité avec le chiffre d'activité. Elle se traduit par l'exclusion du chiffre d'affaires, d'une part, de certains produits accessoires reclassés en autres produits, d'autre part, des prestations aux sociétés en participation non consolidées, désormais portées en déduction des autres charges externes.

En outre, en application de la méthode de consolidation "semi-proportionnelle" décrite dans la note 1, le chiffre d'affaires consolidé intègre la quote-part du Groupe dans le chiffre d'affaires des sociétés en participation.

L'application de ce changement de définition sur le chiffre d'affaires de l'exercice 1991 aurait conduit à le minorer de 790 millions de francs (cf. (1) dans le tableau ci-dessous).

Ainsi, le passage du chiffre d'affaires au chiffre d'activité économique s'analyse comme suit :

En millions de francs

	1992	1991
Facturation de travaux	44 227	45 575
Production stockée et immobilisée	203	115
Chiffre d'affaires	**44 430**	**44 690**
– Produits des activités annexes		(336)[1]
+ Quote-part du Groupe dans les SEP[2] non gérées		950[1]
– Quote-part des tiers dans SEP[2] gérées par le Groupe		(1 078)[1]
– Prestations aux SEP[2] non consolidées		(326)[1]
– Refacturation de taxes collectées (activité vente d'eau)	(85)	(82)
– Autres retraitements	(136)	(176)
Chiffre d'activité	**44 209**	**43 642**

(1) Incidence pour l'exercice 1991 de l'application du changement de définition du chiffre d'affaires.
(2) SEP : société en participation.

■ Par ailleurs, l'évolution du chiffre d'affaires dans l'exercice prend également en compte l'effet des variations de périmètre et de cours de change. A structure et méthodes comparables et après correction des variations monétaires, celle-ci ressort à + 0,5 % s'analysant comme suit :

En millions de francs

	1992	1991
Chiffre d'affaires de l'exercice	**44 430**	**44 690**
dont :		
• chiffre d'affaires des sociétés entrantes	(1 064)	
• chiffre d'affaires des sociétés sortantes		(188)
• Impact changement de définition		(790)
• Impact des variations de change		(551)
Chiffre d'affaires à périmètre et méthodes comparables	**43 366**	**43 161**

■ ***Répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité et zone géographique***

En millions de francs

	Zone géographique				
Secteur d'activité	France	Europe	Autres	Total	%
Entreprise Générale	12 251	5 165	4 237	**21 653**	49
Routes	8 832	121	72	**9 025**	20
Travaux d'Équipements industriels et techniques	5 150	158	86	**5 394**	12
Allemagne	16	8 631	24	**8 671**	19
Ventes internes	(313)			(313)	
	25 936	**14 075**	**4 419**	**44 430**	**100**
	58 %	32 %	10 %	100,0 %	

Le chiffre d'affaires réalisé à l'étranger représente 42 % du chiffre d'affaires total.

16 - AUTRES PRODUITS

En millions de francs

	1992	1991
Quote-part de résultat sur opérations en commun	97	90
Transfert de charges	174	51
Autres produits et prestations divers	1 316	1 271
	1 587	**1 412**

Le poste "Prestations diverses" concerne les produits non directement liés à l'activité tels que : location d'immeubles et de matériels, vente de marchandises, prestations de bureaux d'études, honoraires de pilotage de chantiers, etc. Il comprend également pour un montant de 48 millions de francs les plus-values de cession des immobilisations corporelles à caractère d'exploitation (67 millions de francs en 1991).

Les transferts de charges concernent uniquement les charges à répartir constatées dans l'exercice (cf. note 9).

17 - CHARGES D'EXPLOITATION

■ Elles comprennent les éléments suivants :

En millions de francs

	1992	1991
Achats consommés	13 128	13 139
Services extérieurs	16 175	17 345
Frais de personnel	12 669	12 320
Autres charges	2 243	1 580
Amortissements d'exploitation	1 269	1 192
Provisions pour dépréciation ou risques d'exploitation	(18)	(137)
	45 466	**45 439**

Dotations aux comptes d'amortissements d'exploitation

■ Les dotations aux comptes d'amortissements s'analysent ainsi :

En millions de francs

	1992	1991
Immobilisations incorporelles	25	21
Immobilisations corporelles	1 182	1 108
Charges à répartir	53	57
Amortissements de caducité	9	6
	1 269	**1 192**

18 - RÉSULTAT FINANCIER

■ Il se compose ainsi :

En millions de francs

	1992	1991
Frais financiers nets	(183)	(200)
Dividendes perçus	104	73
Résultat de change	25	42
Provisions financières	(60)	(10)
Divers	(7)	15
	(121)	**(80)**

19 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

■ Il se décompose ainsi :

En millions de francs

	1992	1991
Résultat sur cessions	221	96
Charges et produits exceptionnels nets* sur opérations de gestion	(259)	(82)
Amortissements et provisions pour dépréciation ou risques exceptionnels	26	(96)
	(12)	**(82)**

** Après compensation des reprises de provisions sur les charges correspondantes.*

Le résultat sur cessions comprend des plus-values nettes de cessions de titres pour + 221 millions de francs (+ 92 millions de francs en 1991), concernant principalement des cessions de participations de la SGE dans la Société du Pont de Saint-Nazaire et la Compagnie Immobilière Phénix.

L'accroissement des autres charges et produits exceptionnels s'explique pour l'essentiel par des coûts de restructuration concernant notamment le secteur Entreprise Générale.

20 - CHARGE NETTE D'IMPÔTS

■ La charge s'analyse de la façon suivante :

En millions de francs

	1992	1991
Impôts courants	(9)	(37)
Impôts différés	(1)	(9)
	(10)	**(46)**

La société mère SGE ne dispose plus de déficits reportables au 31 décembre 1992.

La diminution du poste "Impôts courants" provient principalement de la mise en place d'un système d'intégration fiscale entre Norwest Holst et les autres filiales du Groupe Compagnie Générale des Eaux en Grande-Bretagne.

Au 31 décembre 1992, le solde des impôts différés au bilan constitue un passif net de 19,8 millions de francs (9,5 millions de francs en 1991).

21 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

En millions de francs

	Engagements donnés 1992	1991
Avals, cautions et garanties	10 514	9 122
Régimes de retraites complémentaires	544	545
Indemnités de départ en retraite	202	203
Garanties solidaires des associés de sociétés de personnes non consolidées	1 281	908
Autres engagements	1 328	1 933
	13 869	**12 711**

Les cautions données à l'occasion des grands contrats, couvrant notamment les avances reçues et les garanties de bonne fin d'exécution des travaux, expliquent l'importance du montant des engagements donnés.

Les engagements reçus comprenant essentiellement des sûretés personnelles (cautions, garanties) représentent 1 209 millions de francs au 31 décembre 1992 (1 233 millions de francs au 31 décembre 1991).

22 - ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE CRÉDIT-BAIL

■ Les investissements financés par voie de crédit-bail représentent au 31 décembre 1992 un montant cumulé de 1045 millions de francs.

Les redevances restant dues au titre de ces différents contrats s'élèvent à 1378 millions de francs, dont 950 millions de francs pour la part en capital.

Le règlement de ces redevances se déroulera selon l'échéancier suivant :

Redevances dues à moins d'un an	149 millions de francs
entre 2 et 5 ans	429 millions de francs
au-delà de 5 ans	800 millions de francs

23 - ENGAGEMENTS LIÉS A L'UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

■ ***Instruments de taux***

Le Groupe intervient sur ce marché principalement par le biais d'accords de swaps en francs ou en devises. Ces instruments, dont les échéances se répartissent entre 1993 et 2007, ont pour objet de couvrir la majeure partie de l'endettement à taux variable du Groupe et les engagements en matière de crédit-bail contre le risque de hausse des taux d'intérêt. Les encours de swaps au 31 décembre 1992 représentaient un montant global de 1 800 millions de francs.

■ ***Instruments de change***

Le Groupe n'utilise d'instruments de change que pour couvrir ses transactions en devises. Les positions existantes à la clôture de l'exercice ne représentaient pas de montants significatifs.

24 - EFFECTIFS

■ L'effectif moyen pondéré des sociétés consolidées ressort à :

	1992	1991
Cadres	5 105	5 236
Agents de maîtrise	6 874	6 932
Employés	8 684	8 977
Ouvriers	45 414	48 890
	66 077	**70 035**

Les frais de personnel sont mentionnés en note 17.

LISTE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES EN 1992

	Méthode de consolidation	% Intérêt Groupe
1 - ENTREPRISE GÉNÉRALE		
SOGEA	IG	99,86
SICRA	IG	99,86
SOGEA Rhône-Alpes	IG	99,86
SOGEA Normandie	IG	99,86
SOGEA Nord	IG	99,86
SOGEA Atlantique	IG	99,86
DODIN	IG	99,86
SATOM et ses filiales	IG	98,53
SBTPC (la Réunion)	IG	84,32
DENYS et ses filiales (Belgique)	IG	99,86
SOGEA UK (Grande-Bretagne)	IG	99,86
NORWEST HOLST HOLDING et ses filiales (Grande-Bretagne)	IG	99,86
SOGEA Ile-de-France	IG	99,86
SOGEA Réunion	IG	99,86
SOGEA Martinique	IG	99,86
SOGEA Guadeloupe	IG	99,86
TPI	IG	99,86
SOGEA Languedoc-Pyrénées	IG	99,86
SOGEA Sud-Est	IG	99,86
CAMPENON BERNARD SGE	IG	100,00
EMCC	IG	99,99
PARENGE	IG	100,00
HCCM (République Populaire de Chine)	IP	40,00
HAGEN (Portugal)	IG	99,36
BOTTE BTP	IG	99,99
GILETTO	IG	99,53
URBAN BTP	IG	99,98
EDIF	IG	100,00
DESCHIRON	IG	99,96
SOCASO	IG	66,67
FREYSSINET INTERNAT. ET CIE	IG	100,00
PSC FREYSSINET (Grande-Bretagne)	IG	100,00
CIPEC	IG	100,00
EUROPE ÉTUDES GECTI	IG	99,92
2 - ROUTES		
COCHERY BOURDIN CHAUSSÉ	IG	100,00
MOTER et ses filiales	IG	95,71
GERCIF-ÉMULITHE	IG	100,00
ROL LISTER	IG	100,00
SAEC	IG	100,00
ROUTIÈRE DU MIDI	IG	100,00
STPL ESSOR	IG	100,00
GROUPE CARRIÈRES ROY	IP	50,00
CARRIÈRES CHASSE	IG	100,00
TSS	IG	100,00
HYDROCAR (Belgique)	IG	100,00
CORNEZ DELACRE (Belgique)	IG	100,00
VIALEX/ROLDAN (Espagne)	IP	50,00
VIAFRANCE	IG	100,00
VALENTIN	IG	99,99
TRACYL	IG	99,99
CARRIÈRES DE CHAILLOUÉ	IG	89,99
COFIROUTE	ME	30,88
3 - TRAVAUX D'ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET TECHNIQUES		
SAUNIER DUVAL ÉLECTRICITÉ (SDEL)	IG	100,00
SELT	IG	100,00
SARRASOLA	IG	99,99
ÉLECTRONAVALE	IG	100,00
SETB (la Réunion)	IG	82,90
TUNZINI et ses filiales	IG	100,00
LEFORT GÉNIE CLIMATIQUE	IG	100,00
TUNZINI PROTECTION INCENDIE	IG	66,67
WANNER ISOFI	IG	100,00
ITASA (Espagne)	IG	83,86
LEFORT FRANCHETEAU	IG	100,00
SAGA ENTREPRISE	IG	94,99
SONEX	IG	99,97
4 - ALLEMAGNE		
G + H MONTAGE	IG	100,00
L & V (Pays-Bas)	IG	100,00
SCHUH (Allemagne)	IG	100,00
MC GILL (Grande-Bretagne)	IG	100,00
ISOLIERUNGEN LEIPZIG (Allemagne)	IG	100,00
KITSON INSULATION (Grande-Bretagne)	IG	100,00
NICKEL et ses filiales	IG	100,00
OLYMPIA BAU UNION		
OBG et ses filiales	IG	100,00
OBAG	IG	100,00
VBU et ses filiales	IG	100,00

IG : intégration globale; IP : intégration proportionnelle; ME : mise en équivalence.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS – EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1992

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 23 juin 1989, nous vous présentons notre rapport sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la Société Générale d'Entreprises, tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- la vérification du rapport sur la gestion du Groupe,

relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 1992.

■ 1. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés en effectuant les diligences que nous avons estimé nécessaires selon les normes de la profession.

Comme indiqué dans le rapport de gestion et dans la note 15 de l'annexe, la définition du chiffre d'affaires consolidé a été revue pour assurer une meilleure présentation de l'activité du Groupe.

Nous certifions que les comptes consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises dans la consolidation.

■ 2. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés des informations données dans le rapport de gestion.

Paris, le 27 avril 1993.

SALUSTRO REYDEL

B. Cattenoz B. Lebrun

Bernard MONTAGNE, André AMIC et Associés

Membre de DELOITTE TOUCHE TOHMATSU

B. Montagne M. Bousquet

COMPTES SOCIAUX

BILAN

En milliers de francs

ACTIF	Notes	1992	1991
Immobilisations incorporelles	2	42 196	40 777
Immobilisations corporelles	2	105 876	81 546
Immobilisations financières	3/8/9	6 359 998	5 343 384
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ		**6 508 070**	**5 465 707**
Clients et comptes rattachés	8/9	68 256	28 595
Autres débiteurs	8/9	685 316	663 577
Valeurs mobilières de placement	7	532 896	993 560
Disponibilités	7	476 459	330 139
Charges constatées d'avance	8	6000	2 894
TOTAL ACTIF CIRCULANT		**1 768 927**	**2 018 765**
Charges à répartir sur plusieurs exercices	4	32 517	261
Écarts de conversion actif		1 812	2 037
TOTAL ACTIF		**8 311 326**	**7 486 770**

En milliers de francs

PASSIF	Notes	1992	1991
Capital		2 037 846	1 999 448
Primes d'émission, de fusion, d'apport		99 923	43 455
Réserve légale		133 865	106 121
Réserves réglementées		121 649	47 535
Report à nouveau		60 965	
Résultat de l'exercice		275 974	280 438
Provisions réglementées		290	
CAPITAUX PROPRES	5	**2 730 512**	**2 476 997**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6	**788 506**	**893 388**
Dettes financières	7/8/9	4 429 920	3 764 371
Autres dettes	8/9	355 560	344 295
Produits constatés d'avance	8	3 681	3 886
TOTAL DETTES		**4 789 161**	**4 112 552**
Écart de conversion		**3 147**	**3 833**
TOTAL PASSIF		**8 311 326**	**7 486 770**

COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers de francs

	Notes	1992	1991
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			
Chiffre d'affaires	11	154 224	164 934
Production stockée			(36 484)
Reprises sur provisions et transferts de charges		38 063	51 561
Autres produits d'exploitation		131 454	131 680
		323 741	**311 691**
CHARGES D'EXPLOITATION (II)			
Autres achats et charges externes		251 157	126 538
Impôts et taxes		4 575	4 283
Salaires et charges sociales		39 686	40 544
Dotations aux amortissements		7 600	6 069
Dotations aux provisions		2 646	1 500
Autres charges d'exploitation		60 094	57 414
		365 758	**236 348**
Quote-part de résultats sur opérations faites en commun (III)		**82 852**	**(44 569)**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II + III)	12	**40 835**	**30 774**

En milliers de francs

	Notes	1992	1991
PRODUITS FINANCIERS (IV)			
De participations		481 510	431 968
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		46 158	40 016
Autres intérêts et produits assimilés		124 537	129 847
Reprises sur provisions et transferts de charges		51 698	35 805
Différences positives de change		370	3 764
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		23 221	29 392
		727 494	**670 792**
CHARGES FINANCIÈRES (V)			
Dotations aux amortissements et aux provisions		249 845	58 150
Intérêts et charges assimilés		503 324	435 637
Différence négative de change		14 178	951
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		1 593	298
		768 940	**495 036**
RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)	13	**(41 446)**	**175 756**
RÉSULTAT COURANT (I - II + III + IV - V)		**(611)**	**206 530**
PRODUITS EXCEPTIONNELS (VI)			
Sur opérations de gestion		10 063	7 441
Sur opérations en capital		420 369	445 218
Reprise sur provisions et transferts de charges		147 740	300 025
		578 172	**752 684**
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VII)			
Sur opérations de gestion		40 577	117 259
Sur opérations en capital		193 611	377 172
Dotations aux amortissements et provisions		70 305	183 338
		304 493	**677 769**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)	14	**273 679**	**74 915**
Impôt sur les bénéfices	15	**2 906**	**(1 007)**
RÉSULTAT NET		**275 974**	**280 438**

TABLEAU DE FINANCEMENT

En milliers de francs

	1992	1991
RESSOURCES		
Résultat net	275 974	280 438
Dotations nettes aux amortissements	7 600	6 069
Dotations nettes aux provisions	118 518	(151 813)
Marge brute d'autofinancement	**402 092**	**134 694**
Résultat des cessions d'actifs	(226 757)	(84 291)
Capacité d'autofinancement	**175 335**	**50 403**
Cessions d'actifs	420 368	322 658
Augmentation de capital	94 866	
Augmentation des dettes à plus d'un an	82 963	766
I - Total	**773 532**	**373 827**
EMPLOIS		
Investissements		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	66 167	49 507
Acquisition de titres de participation	972 635	242 308
	1 038 802	**291 815**
Charges à répartir sur plusieurs exercices	32 899	
Diminution des dettes à plus d'un an	76 193	91 998
Augmentation des autres immobilisations financières	333 108	521 030
Dividendes distribués	117 614	
II - Total	**1 598 616**	**904 843**
I - II - Variation nette du fonds de roulement	**(825 084)**	**(531 016)**
Augmentation (diminution) du besoin en fonds de roulement	148 080	(73 711)
Variation de la trésorerie	(973 164)	(457 305)

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

■ Les comptes de la Société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises.

1.1 Immobilisations incorporelles

■ Les logiciels inscrits dans la rubrique "Concessions, licences" sont amortis sur 2 ans sauf cas particuliers.

Les droits incorporels afférents au contrat de crédit-bail immobilier relatif au siège de la SGE à Rueil 2000 sont amortis sur 30 ans à compter du 1er octobre 1992.

L'amortissement correspondant figure dans les capitaux propres sous la rubrique "Provisions réglementées".

1.2 Immobilisations corporelles

■ Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif sur la durée de vie estimée pour chaque catégorie d'immobilisations :

• Constructions	30 ans
• Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans

1.3 Titres de participation

■ Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition. Si cette valeur est supérieure à la valeur d'usage, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence. La valeur d'usage est déterminée à partir de la quote-part de capitaux propres que les titres représentent, quote-part rectifiée, le cas échéant, pour tenir compte de la valeur boursière des titres ou des perspectives de développement et de résultat des sociétés concernées.

1.4 Sociétés en participation

■ La Société Générale d'Entreprises, société holding du Groupe, étant restée gérante de quelques sociétés en participation, elle intègre à 100 % les éléments du bilan et du compte de résultat de celles-ci.

1.5 Créances clients et comptes rattachés

■ Les créances clients sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée en cas de risque de non-recouvrement de ces créances.

1.6 Créances et dettes en devises

■ Les dettes et créances libellées en devises sont valorisées au cours de clôture de l'exercice ou à celui de la couverture qui leur est affectée. Les différences résultant de cette conversion sont portées au bilan dans les comptes "Écarts de conversion". Les pertes latentes sont couvertes par des provisions pour risques, sauf dispositions particulières prévues par le plan comptable.

1.7 Valeurs mobilières de placement

■ Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et éventuellement dépréciées en fonction de leur dernière valeur liquidative en fin d'exercice.

1.8 Provisions pour risques et charges

■ La SGE provisionne notamment les engagements contractés à l'égard de ses filiales, relatifs à des aléas positifs pris en compte par celles-ci dans la détermination du résultat de certains grands chantiers.

1.9 Engagements de retraites

■ Les engagements de la Société portant sur des retraites complémentaires attribuées à certains membres du personnel font l'objet d'une provision inscrite au bilan pour la partie de ces engagements concernant les bénéficiaires retraités.

Le montant des indemnités de départ en retraite du personnel actif, déterminées suivant les règles de la Convention Collective des Travaux Publics, figure en "Engagements hors bilan".

2 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

En millions de francs

Valeurs brutes	31/12/91	Acquisitions	Cessions	31/12/92
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets, licences	1,0	1,8	(0,5)	2,3
Droits incorporels	40,5			40,5
	41,5	**1,8**	**(0,5)**	**42,8**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	27,8	1,3	(0,5)	28,6
Constructions	60,9	5,9	(1,0)	65,8
Autres immobilisations corporelles	4,9	60,0	(33,6)	31,3
Avances et acomptes (immobilisations corporelles)	4,1	1,2	(4,1)	1,2
	97,7	**68,4**	**39,2**	**126,9**

Les droits incorporels résultent du rachat du contrat de crédit-bail finançant le nouveau siège social de la SGE.

Les principaux mouvements d'immobilisations corporelles de l'exercice concernent les agencements et mobiliers de celui-ci, acquis par la SGE puis rétrocédés en partie à certaines filiales.

En millions de francs

Amortissements	31/12/91	Dotations	Reprises	31/12/92
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets, licences	0,8	0,4	(0,5)	0,7
	0,8	**0,4**	**(0,5)**	**0,7**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	0,8	0,2		1,0
Constructions	13,1	4,8	(1,2)	16,7
Autres immobilisations corporelles	2,2	1,6	(0,5)	3,3
	16,1	**6,6**	**(1,7)**	**21,0**

3 - IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

En millions de francs

Valeurs brutes	31/12/91	Augmentation	Diminution	31/12/92
Titres de participation	4 246,0	954,5	(168,1)	5 032,4
Créances rattachées à des participations	1 168,2	943,8	(512,9)	1 599,1
Autres titres immobilisés	3,6	27,2	(0,5)	30,3
Prêts	12,9	2,8	(3,4)	12,3
Autres immobilisations financières	40,5	2,2	(13,1)	29,6
	5 471,2	**1 930,5**	**(698,0)**	**6 703,7**

L'augmentation des titres de participation s'explique principalement par des augmentations de capital consenties aux filiales, dont notamment Sogea (455 millions de francs), Cochery (120 millions de francs), SGE Deutsche Holding (103 millions de francs).

Par ailleurs, la diminution de ce poste concerne pour l'essentiel la cession de la totalité de la participation de la SGE dans la Société du Pont de Saint-Nazaire et d'une partie des titres de La Compagnie Immobilière Phénix.

Les mouvements du poste "Créances rattachées à des participations" s'expliquent par les variations intervenues dans l'exercice des avances capitalisables et des prêts consentis aux filiales, dont l'octroi d'un prêt participatif de 341 millions de francs à Sogea.

En millions de francs

Provisions	31/12/91	Dotations	Reprises	31/12/92
Titres de participation	73,0	227,0	(8,2)	291,8
Créances rattachées à des participations	54,1	3,1	(7,5)	49,7
Prêts	0,7			0,7
Autres immobilisations financières		1,5		1,5
	127,8	**231,6**	**(15,7)**	**343,7**

La dotation aux provisions sur titres de participation concerne pour 200 millions de francs les titres Sogea dont la valeur à la clôture a été ajustée pour tenir compte notamment des pertes constatées en 1992 par cette société.

4 - CHARGES A RÉPARTIR

Les charges à répartir sur plusieurs exercices correspondent pour l'essentiel aux préloyers, versés préalablement à la mise en place du contrat de crédit-bail relatif au siège social, et amortis sur la durée de celui-ci.

5 - CAPITAUX PROPRES

En millions de francs

	31/12/91	Augmentation capital et primes d'émission Dotations provisions réglementées	Affectation du résultat de l'exercice 1991	Résultat de l'exercice 1992	31/12/92
Capital	1 999,5	38,4(2)			2 037,9
Prime d'émission	43,5	56,5(2)			100,0
Réserve légale	106,1		27,7		133,8
Réserves réglementées	47,5		74,1		121,6
Report à nouveau			61,0		61,0
Résultat de l'exercice	280,4		(280,4)	276,0	276,0
Provisions réglementées		0,3			0,3
	2 477,0	**95,2**	**(117,6)** (1)	**276,0**	**2 730,6**

(1) Dividendes distribués.
(2) Augmentation de capital suivant décision du Conseil d'Administration du 1er septembre 1992, suite au paiement du dividende en actions.

Le capital social est constitué de 23 974 657 actions de 85 francs. La dotation à la réserve légale constituée en 1992 a été assimilée à une dotation à la Réserve Spéciale des plus-values à long terme, au taux de 18 % pour 27,7 millions de francs.

La Réserve Spéciale des plus-values à long terme se répartit entre deux postes :

• La Réserve Légale, dont les dotations ont été assimilées, en totalité, à des dotations à la Réserve Spéciale des plus-values à long terme et dont le solde au 31 décembre 1992 se décompose, par taux d'imposition, comme suit :

En millions de francs

15 %	89,1
18 %	27,7 (dotés en 1992)
19 %	16,4
25 %	0,6
	133,8

• Les Réserves réglementées, dont le solde au 31 décembre 1992 se décompose, par taux d'imposition, de la façon suivante :

En millions de francs

10 %	22,2
15 %	21,9
18 %	32,5
19 %	41,6
25 %	3,4
	121,6

6 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En millions de francs

	31/12/1991	Dotations	Reprises	31/12/1992
Engagements de retraites	31,3		(3,5)	27,8
Risques sur chantiers filiales	457,0	58,2	(22,0)	493,2
Autres risques et charges	405,0	23,3	(160,8)	267,5
	893,3	**81,5**	**(186,3)**	**788,5**

Le poste "Risques sur chantiers filiales" concerne des provisions destinées à couvrir des risques liés à des coûts de restructuration, de désengagement et à des aléas positifs pris en compte par certaines filiales pour la détermination de pertes à terminaison sur grands chantiers, dans le cadre des engagements pris par la SGE à leur égard.

7 - ENDETTEMENT FINANCIER NET

En millions de francs

	31/12/92	31/12/91
Emprunts participatifs	402,6	445,8
Autres emprunts obligataires	30,9	41,7
Emprunts auprès des établissements de crédit	337,1	204,7
Emprunts et dettes financières divers	3 659,3	3 072,2
Total dettes financières	**4 429,9**	**3 764,4**
Valeurs mobilières de placement	(532,9)	(993,6)
Disponibilités	(476,5)	(330,1)
Endettement financier net	**3 420,5**	**2 440,7**

Le poste "Emprunts et dettes financières divers" comprend, à hauteur de 2 904 millions de francs en 1992, les avances en comptes courants faites par les filiales dans le cadre de la gestion de trésorerie du Groupe, ainsi que des billets de trésorerie émis par la SGE (660 millions de francs au 31 décembre 1992).

Les valeurs mobilières de placement sont représentées, pour l'essentiel, de Sicav, de bons de caisse et de certificats de dépôt. Leur valeur boursière à la clôture était très proche du prix de revient.

8 - ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES

En millions de francs

Créances	Montant Brut	Dont : à moins d'un an	Dont : à plus d'un an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations (1)	1 599,1	133,0	1 466,1
Prêts	12,3	0,6	11,7
Autres créances financières	29,6	2,8	26,8
Actif circulant			
Avances et acomptes versés	2,0	2,0	
Créances clients et comptes rattachés	126,3	126,3	
Autres débiteurs	692,0	668,0	24,0
Charges constatées d'avance	6,0	6,0	
	2 467,3	**938,7**	**1 528,6**

(1) Ce poste correspond notamment à des avances consolidables (458 millions de francs) et à des prêts accordés aux filiales (1 007 millions de francs).

Les provisions sur actif immobilisé sont détaillées dans la note 3. Par ailleurs, les provisions sur actif circulant s'analysent comme suit :

En millions de francs

	31/12/1991	Dotations	Reprises	31/12/1992
Clients	55,6	2,5		58,1
Autres débiteurs	3,7	6,8	1,5	9,0
	59,3	**9,3**	**1,5**	**67,1**

En millions de francs

Dettes	Montant brut	Dont : à moins d'un an	Dont : à plus d'un an
Dettes financières (2)			
Emprunts participatifs	402,6	42,6	360,0
Autres emprunts obligataires	30,9	9,0	21,9
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	997,1	940,5	56,6
Emprunts et dettes financières divers (3)	2 999,3	2 904,2	95,1
Autres dettes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56,7	56,7	
Dettes fiscales et sociales	14,7	14,7	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	33,3	33,3	
Autres dettes	250,9	250,9	
Produits constatés d'avance	3,7	3,6	0,1
	4 789,2	**4 255,5**	**533,7**

(2) Les dettes financières à plus d'un an incluent pour 306 millions de francs d'emprunts dont l'échéance est supérieure à 5 ans, dont principalement un emprunt participatif de 300 millions de francs à échéance 2003.
(3) Les emprunts et dettes financières divers comprennent principalement les avances de trésorerie faites par les filiales du Groupe.

9 - ENTREPRISES LIÉES

En millions de francs

Actif	Sociétés consolidées	Autres sociétés du Groupe
Actif immobilisé		
Participations	4 135,8	896,6
Créances rattachées à des participations	1 371,8	227,3
Prêts		1,0
Autres immobilisations financières		0,3
Actif circulant		
Créances clients et comptes rattachés	14,4	11,9
Autres débiteurs	483,5	94,1
Passif		
Dettes financières		
Emprunts et dettes financières divers	2 872,3	126,2
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36,8	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1,7	
Autres dettes	182,5	0,9

10 - ENGAGEMENTS DONNÉS HORS BILAN

a - Engagements financiers

En millions de francs

	31/12/92	31/12/91
Avals et cautions	3 138,5	2 378,2
Indemnités de départ en retraite	2,5	2,9
Engagements liés à la responsabilité d'associés de SNC/SCS	7 053,6	4 890,9
	10 194,6	**7 272,0**

Les contre-garanties données par la SGE à des établissements financiers dans le cadre de marchés obtenus par ses filiales représentent 1,4 milliard de francs, inclus dans le montant des avals et cautions.

b - Engagements de crédit-bail

En millions de francs

Redevances payées	
• de l'exercice	12,8
• cumulées	12,8
Redevances restant à payer	
• jusqu'à 1 an	81,7
• de 1 an à 5 ans	363,7
• à + 5 ans	854,6
Total à payer	1 300,0
Prix d'achat résiduel	70,4

Ils concernent le contrat de crédit-bail relatif au siège social de la SGE à Rueil-Malmaison.

11 - CHIFFRE D'AFFAIRES

Répartition par secteur d'activité

En millions de francs

	31/12/92	31/12/91
Prestations de services	150,3	64,1
Travaux	3,9	100,8
	154,2	**164,9**

Répartition par zone géographique

En millions de francs

France	101,3	155,9
Étranger	52,9	9,0
	154,2	**164,9**

Le chiffre d'affaires de la SGE est constitué principalement par des prestations de services rendues auprès des filiales.

12 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION

En millions de francs

	1992	1991	Variation
Chiffre d'affaires	154,2	164,9	(10,7)
Autres produits d'exploitation	131,5	95,3	36,2
Charges d'exploitation externes	(355,5)	(228,8)	(126,7)
Amortissements	(7,6)	(6,1)	(1,5)
(Dotations) Reprises de provisions	35,4	50,0	(14,6)
Résultats sur opérations faites en commun	82,8	(44,6)	127,4
Résultat d'exploitation	**40,8**	**30,7**	**10,1**

Le bénéfice constaté en 1992 dans la rubrique "Opérations faites en commun" concerne notamment la quote-part de la SGE dans le résultat de la SCI **Puteaux-Kupka** pour 52,2 millions de francs, alors qu'en 1991 une perte avait été constatée au titre du GIE **Transmanche** (– 47,5 millions de francs).

L'accroissement des charges d'exploitation externes résulte principalement de la clôture provisoire de certaines opérations en participation.

13 - RÉSULTAT FINANCIER

En millions de francs

	1992	1991	Variation
Frais financiers nets	(227,5)	(143,8)	(83,7)
Résultat de change	(13,8)	7,7	(21,5)
Revenus du portefeuille	135,0	112,5	22,5
Résultats des SNC/SCS	263,0	221,7	41,3
Autres (dotations) reprises de provisions financières	(198,1)	(22,3)	(175,8)
Résultat financier	**(41,4)**	**175,8**	**(217,2)**

Les revenus du portefeuille comprennent notamment le dividende de **Cofiroute** pour 58,6 millions de francs (53,5 millions de francs en 1991).

Le résultat financier de la SGE comprend la quote-part du résultat de ses principales filiales constituées pour majorité sous forme de sociétés en nom collectif (SNC) et en commandite simple (SCS).

L'accroissement des dotations aux provisions financières résulte de la dépréciation de 200 millions de francs des titres Sogea.

14 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

En millions de francs

	1992	1991	Variation
Résultat sur opérations en capital			
• Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1,9	0,5	1,4
• Cessions d'immobilisations financières	224,9	67,5	157,4
Résultat sur opérations de gestion	(30,5)	(109,8)	79,3
(Dotations) Reprises de provisions	77,4	116,7	(39,3)
Résultat exceptionnel	**273,7**	**74,9**	**198,8**

Les cessions d'immobilisations financières incluent notamment la vente d'une partie des titres de La Compagnie Immobilière Phénix et de la totalité de la participation dans la Société du Pont Saint-Nazaire.

La diminution en 1992 des pertes exceptionnelles nettes sur opérations de gestion s'accompagne d'une diminution des reprises de provisions exceptionnelles, les pertes constatées sur l'exercice étant généralement couvertes par des provisions constituées à la clôture de l'exercice précédent.

15 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La SGE a absorbé au 31 décembre 1992 la totalité de ses reports déficitaires et de ses amortissements différés.

Le produit d'impôt de 2,9 millions de francs apparaissant au compte de résultat correspond à des crédits d'impôts, recherche et formation, issus de ses filiales SNC.

16 - RÉMUNÉRATIONS ET EFFECTIFS

a - Rémunérations des dirigeants

Le montant des rémunérations des dirigeants de la SGE, y compris les jetons de présence versés aux administrateurs, s'est élevé à 6,7 millions de francs en 1992 contre 7,4 millions de francs en 1991.

b - Effectif moyen de la Société

	1992	1991
Ingénieurs et cadres	35	34
Autres collaborateurs	27	25
	62	**59**

17 - SOCIÉTÉ MÈRE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SGE

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX

Société anonyme au capital de 2 494 880 000 francs
Siège social : 52, rue d'Anjou - 75984 Paris Cedex 08
RCS Paris B 780 129 961

intègre les comptes de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENTREPRISES

selon la méthode de l'intégration globale

(pourcentage de détention au 31 décembre 1992 : 80,44 %).

18 - INFORMATIONS SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 1992

Les informations figurant dans ce tableau concernent exclusivement les comptes sociaux des filiales.

En milliers de francs

	Capital	Réserves, report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part de capital détenue %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la SGE	Montant cautions et avals donnés par la SGE	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice	Bénéfice ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la SGE
				Brute	Nette					
A - Renseignements détaillés										
1) Filiales										
(50 % au moins du capital détenu par la Société)										
a) Valeurs françaises										
SA SOGEA	766 012	524 600	99,38	1 740 642	1 540 642	491 000	428 493	1 255 445	(319 193)	45 306
SNC COCHERY BOURDIN CHAUSSÉ	755 000		100,00	755 000	755 000	133 070		3 846 176	200 378	
SA SOCOFREG	384 615	988	100,00	424 860	424 860	43 428			7 241	7 016
SNC VIAFRANCE	390 000	207	100,00	390 207	390 207	46 989		2 575 811	70 226	
SNC CAMPENON BERNARD SGE	285 750	39 349	78,74	224 990	224 990		227 872	2 590 771	(42 805)	
SCS SAUNIER DUVAL ÉLECTRICITÉ	260 000	264	95,01	247 017	247 017	4 644		2 319 005	52 615	
SCS WANNER ISOFI	82 224	(666)	98,06	80 625	80 625		30 358	1 145 910	(25 604)	
SNC LEFORT FRANCHETEAU	62 939		100,00	67 418	67 418	8 169		170 070	21 473	
SNC FREYSSINET INTERNATIONAL	22 000	23 375	99,98	56 143	56 143	112 000	6 018	10 464	(24 041)	
SA TUNZINI	51 614	48 077	100,00	23 614	23 614		2 000	962 304	26 132	3 871
SA ORNEM	23 190	(22 608)	100,00	33 289	780	38 830			233	
b) Valeurs étrangères										
SGE DEUTSCHE HOLDING	107 415	14 702	100,00	171 246	171 246	562 379		36 801	(46 610)	
AMERY INTERNATIONAL	608	(2 815)	100,00	54 322	54 322	111 892			(168)	
2) Participations										
(10 à 50 % du capital détenu par la Société)										
SA COFIROUTE	1 014 629	492 019	30,88	376 851	376 851			2 857 400	421 748	58 637
SA GTIE	94 309	243 324	11,69	78 500	78 500			1 044 273	67 987	5 257
B - Renseignements globaux										
1) Filiales non reprises au paragraphe A :										
a) Filiales françaises (ensemble)				20 701	19 548					
b) Filiales étrangères (ensemble)				6 283	0					
2) Participations non reprises au paragraphe A :										
a) Dans des sociétés françaises (ensemble)				278 073	257 366					
b) Dans des sociétés étrangères (ensemble)				32 918	1 703					

RÉSULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

En milliers de francs

	1988	1989	1990	1991	1992
I - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	1 985 115	1 987 934	1 999 448	1 999 448	**2 037 846**
b) Nombre d'actions ordinaires existantes (1)	23 354 297	23 387 457	23 522 912	23 522 912	**23 974 657**
c) Nombre maximal d'actions futures à créer (2) par conversion d'obligations	(A) 11 962	(B) 7 975	(C) 3 987	0	**0**
II - OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	189 107	227 046	262 701	164 934	**154 224**
b) Résultats avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	94 938	779 178	204 968	143 645	**399 186**
c) Impôts sur les bénéfices	17	14 216	12 728	1 007	**(2 906)**
d) Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions (3)	(206 671)	349 151	204 530	280 438	**275 974**
e) Résultat distribué	0	0	0	117 615	(4) **119 873**
III - RÉSULTAT PAR ACTION (en francs)					
a) Résultats après impôts, participation des salariés mais avant amortissements et provisions	4,06	32,71	8,17	6,06	**16,77**
b) Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(8,85)	14,29	8,69	11,92	**11,51**
c) Dividende net attribué à chaque action	0	0	0	5	**5**
IV - PERSONNEL					
a) Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	65	59	50	59	**62**
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	50 004	21 266	26 059	27 951	**29 912**
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	21 797	8 689	9 080	9 097	**9 764**
	(A) 41 250 × 0,29	(B) 27 500 × 0,29	(C) 13 750 × 0,29		

(1) Il n'existe pas d'action à dividende prioritaire sur la période considérée.
(2) Non compris 275 000 options utilisables à compter du 01/01/1993 dans le cadre d'un Plan de souscription d'actions autorisé par l'AGE du 30/06/1988 et le Conseil d'Administration du 05/12/1991.
(3) Aucun montant n'est dû au titre de la participation des salariés pour les exercices considérés.
(4) Dividende de 5 F par action proposé à l'Assemblée Générale Mixte du 18 Juin 1993.

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES

DÉTENUES EN PORTEFEUILLE AU 31 DÉCEMBRE 1992

En millions de francs

Libellé	Nombre d'actions ou de parts	Valeur nette comptable
SOGEA	1 268 830	1 540,6
COCHERY BOURDIN CHAUSSÉ	7 549 999	755,0
SOCOFREG	3 662 964	424,8
VIAFRANCE	3 899 998	390,2
COFIROUTE	1 253 377	376,9
SAUNIER DUVAL ÉLECTRICITÉ - SDEL	2 470 170	247,0
CAMPENON BERNARD SGE	2 249 900	225,0
SGE DEUTSCHE HOLDING	1	171,2
SAINT-GOBAIN (actions)	271 300	127,4
WANNER ISOFI	806 250	80,6
GTIE	36 759	78,5
LEFORT FRANCHETEAU	629 385	67,4
FREYSSINET INTERNATIONAL	137 470	56,1
AMERY INTERNATIONAL	2 000	54,3
COMPTOIR DES ENTREPRENEURS	212 465	46,1
COMPAGNIE IMMOBILIÈRE PHÉNIX	492 696	33,0
COMPAGNIE DU BTP (TSDI)	269	26,9
TUNZINI	430 105	23,6
SNEL	689 792	16,9
ASCOP	14 250	8,0
SAINT-GOBAIN (bons de souscription)	246 438	4,9
COMPAGNIE DU BTP (actions)	112 212	2,4
SELT	20 250	2,0
THINET SUD	67 999	2,0
EPE PROJEKTENTWICKLUNG	500 000	1,7
GENECOMMERCE	49 999	1,3
GOBTP	5 850	1,0
ORNEM	386 494	0,8
COMPAGNIE INTERNATIONALE D'ÉQUIPEMENT	7 000	0,7
PARKING VENDÔME	1 114	0,6
GIMAT	6 250	0,6
TITRES DONT LA VALEUR EST INFÉRIEURE A 0,5 MILLION DE FRANCS		3,3
TOTAL DES TITRES DE PARTICIPATION ET AUTRES TITRES IMMOBILISÉS NETS		**4 770,8**

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS - EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1992

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 23 juin 1989, nous vous présentons notre rapport sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société Générale d'Entreprises, tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi,

relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 1992.

■ 1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels en effectuant les diligences que nous avons estimé nécessaires selon les normes de la profession.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

■ 2. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application des dispositions des articles 356 et 356-3 de la loi du 24 juillet 1966, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées.

Paris, le 27 avril 1993.

SALUSTRO REYDEL

B. Cattenoz B. Lebrun

Bernard MONTAGNE, André AMIC et Associés

Membre de DELOITTE TOUCHE TOHMATSU

B. Montagne M. Bousquet

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES - EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1992

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article 103 de la loi du 24 juillet 1966, nous portons à votre connaissance la convention visée à l'article 101 de cette loi, et préalablement autorisée par votre Conseil d'Administration.

AVANCE CONSENTIE A LA SOCIÉTÉ SOGEA

Administrateurs concernés : Messieurs Serge Michel, Antoine Zacharias, Michel Cambournac.

Convention autorisée par le Conseil d'Administration du 6 novembre 1992.

Dans le cadre des mesures de soutien financier dont bénéficie la société Sogea Holdings UK Limited, de la part de la société Sogea, cette dernière a reçu de la Société Générale d'Entreprises une avance en compte-courant de 150 millions de francs, destinée à être incorporée au capital et non productive d'intérêts.

Paris, le 27 avril 1993.

Bernard MONTAGNE, André AMIC et Associés

Membre de DELOITTE ROSS TOHMATSU

B. Montagne

SALUSTRO REYDEL

M. Bousquet

B. Lebrun

B. Cattenoz

RÉSOLUTIONS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 18 JUIN 1993

1 - PARTIE ORDINAIRE

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les opérations et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 1992 tels qu'ils lui ont été présentés. Elle approuve spécialement le montant des charges non déductibles (article 39.4. du Code Général des Impôts) mentionné dans le rapport du Conseil d'Administration.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le bénéfice net de l'exercice 1992 s'élève à 275 973 637,26 francs, approuve la proposition d'affectation du résultat faite par le Conseil d'Administration et décide :

- d'affecter à la réserve légale la somme de 13 798 682,00 francs,

- de reporter à nouveau la somme de 142 301 670,26 francs, portant ainsi ce poste à 203 267 122,24 francs,

- de prélever, pour être répartie entre les actionnaires, la somme de 119 873 285,00 francs.

En conséquence, le dividende net versé à chacune des 23 974 657 actions composant le capital social sera de 5,00 francs. A ce dividende s'ajoutera l'impôt payé au Trésor (avoir fiscal) de 2,50 francs pour former un revenu global de 7,50 francs.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 28 juin 1993. Le paiement du dividende en numéraire sera effectué le 10 août 1993 par l'intermédiaire de la Sicovam.

Il est rappelé, conformément à la loi, qu'il n'a pas été versé de dividende au titre des exercices 1989 et 1990, et que le dividende versé au titre de l'exercice 1991 s'est établi ainsi qu'il suit :

Exercice	Nombre de titres rémunérés	Dividende net	Avoir fiscal	Revenu global
1991	23 522 912	5,00 F	2,50 F	7,50 F

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration et conformément à l'article 19 des statuts, décide d'accorder à chaque Actionnaire la possibilité d'opter pour le paiement en actions de la totalité du dividende afférent aux titres dont il est propriétaire.

Les actions nouvelles, objet de la présente option, seront émises à une valeur fixée à 90 % de la moyenne des premiers cours cotés aux vingt séances de Bourse précédant le jour de l'Assemblée Générale, diminuée du montant net du dividende et arrondie au franc immédiatement supérieur.

Si le montant des dividendes pour lesquels est exercée l'option ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'Actionnaire pourra obtenir le nombre d'actions immédiatement supérieur en versant, le jour où il exerce son option, la différence en numéraire, ou recevoir le nombre d'actions immédiatement inférieur, complété d'une soulte en espèces.

Les actions ainsi émises porteront jouissance au 1er janvier 1993. Les Actionnaires pourront opter pour le paiement du dividende net en espèces ou en actions entre le 28 juin 1993 et le 23 juillet 1993.

Tous pouvoirs sont donnés au Conseil d'Administration pour assurer l'exécution des décisions précitées, en préciser les modalités d'application et d'exécution, constater le nombre d'actions émises en application de la présente résolution et apporter à l'article 6 des statuts toutes modifications nécessaires relatives au montant du capital social et au nombre des actions qui le représentent.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales, leur en donne acte et approuve les conventions qui y sont mentionnées.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

En conséquence de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1992, l'Assemblée Générale donne quitus de sa gestion au Conseil d'Administration jusqu'à la date d'expiration dudit exercice.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide de nommer en qualité d'Administrateur, à compter de ce jour, Monsieur Patrick FAURE, demeurant 38 rue de Courcelles - 75008 Paris.

Monsieur Patrick FAURE exercera ses fonctions conformément aux dispositions légales et statutaires, pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 1998.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration, prend acte de la fusion intervenue, le 30 septembre 1992, entre le Cabinet SALUSTRO VINCENT GAYET et Associés - SVGA, Commissaire aux Comptes titulaire, et la SEEC REYDEL BLANCHOT et Associés. Elle constate que sa nouvelle dénomination sociale est désormais SALUSTRO REYDEL 2, avenue Hoche - 75008 Paris.

2 - *PARTIE EXTRAORDINAIRE*

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale :

- après avoir pris connaissance du projet de fusion et de ses annexes signé le 10 mai 1993 avec la société Tunzini SA, société Anonyme au capital de 51 613 680 francs, dont le siège social est à Rueil-Malmaison (92500) - 250, Route de l'Empereur, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le n° B 612 022 871, aux termes duquel cette société ferait apport à titre de fusion de la totalité de son patrimoine à la Société Générale d'Entreprises - SGE,

- après avoir pris connaissance des dispositions de la loi n° 88-17 du 5 janvier 1988, qui prévoit une renonciation obligatoire de la société absorbante aux droits résultant d'actions qu'elle détient dans la société absorbée, et après avoir constaté que la Société Générale d'Entreprises - SGE détient l'intégralité du capital social de la Société Tunzini SA,

- après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux Apports désigné par Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Nanterre,

- approuve cette convention qui fait apparaître un actif net de 105 177 395,97 francs, décide la fusion par voie d'absorption de la société Tunzini SA, avec effet au 1er janvier 1993, constate que les conditions auxquelles était subordonnée la fusion sont réalisées et en conséquence,

- approuve les apports à titre de fusion effectués par la Société Tunzini SA ainsi que l'évaluation qui en a été faite,

- décide que l'apport ne donne pas lieu à un échange d'actions, ni à une augmentation du capital social de la société absorbante à concurrence du montant de l'apport.

- décide que la fusion de la Société Générale d'Entreprises - SGE avec la société Tunzini SA est devenue définitive,

- la différence entre la valeur nette des biens apportés par la société Tunzini SA et la valeur comptable dans les livres de la Société Générale d'Entreprises - SGE des actions de la société Tunzini SA sera inscrite à un compte "Prime de fusion" pour un montant de 81 563 614,82 francs,

- décide d'autoriser le Conseil d'Administration à imputer sur le poste "Prime de fusion" tous prélèvements en vue de reconstituer à concurrence de 799 899,24 francs la réserve spéciale des plus-values à long terme de la société absorbée Tunzini SA,

- donne au Conseil d'Administration tous pouvoirs pour décider l'imputation éventuelle de frais, droits, impôts et honoraires occasionnés par la convention de fusion sur le montant de la prime de fusion constituée.

NEUVIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, sur la proposition du Conseil d'Administration, et après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, décide de renouveler l'autorisation donnée au Conseil d'Administration lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 1988, dans le cadre des articles 208.1 et suivants de la loi n° 66 537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales, pour consentir, en une ou plusieurs fois, pendant un délai de cinq ans à compter de ce jour, au bénéfice de mandataires sociaux suivant les possibilités ouvertes par la loi, de cadres dirigeants, de cadres supérieurs ou, exceptionnellement, de salariés non cadres du Groupe Société Générale d'Entreprises - SGE, des plans d'options de souscriptions d'actions nouvelles de la Société Générale d'Entreprises - SGE, à émettre à titre d'augmentation de capital ou des plans d'options donnant droit à l'achat d'actions provenant d'un rachat effectué par la Société Générale d'Entreprises - SGE elle-même préalablement à l'ouverture des options, dans les conditions et les limites fixées par la loi.

Le nombre total des options qui seront ouvertes par le Conseil d'Administration ne devra pas permettre d'offrir un nombre d'actions supérieur à 6 % du capital social.

Le prix fixé pour la souscription ou l'achat des actions par les bénéficiaires sera déterminé le jour où les options seront consenties par le Conseil d'Administration, à hauteur de 80 % :

• de la plus élevée des deux valeurs suivantes, en cas d'options d'achat :

- cours moyen d'achat des actions détenues par la Société Générale d'Entreprises - SGE, dans le cadre de l'article 217.2 de la loi du 24 juillet 1966;

- moyenne des premiers cours cotés sur le marché à réglement mensuel aux vingt séances de Bourse précédant le jour où l'option aura été ouverte;

• de cette dernière valeur, en cas d'options de souscription.

La présente autorisation emportera, en ce qui concerne les options de souscription, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises au fur et à mesure des levées d'option.

Les options devront être exercées dans un délai de dix ans à compter de la date à laquelle elles auront été consenties.

Le prix fixé pour la souscription ou l'achat des actions par les bénéficiaires ne sera pas modifié pendant cette période, hors les cas d'ajustement définis par la loi.

Conformément à la loi, aucune option ne pourra être consentie moins de vingt séances de Bourse après le détachement des actions d'un coupon donnant droit à un dividende ou à la souscription d'actions dans le cadre d'une augmentation de capital.

Les titres acquis, dans le cadre des dispositions précédentes, devront revêtir la forme nominative; leur cession ne pourra intervenir au plus tôt qu'un an après la levée de l'option relative à ces titres, sauf cas de licenciement, mise à la retraite, invalidité grave ou décès.

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour définir les bénéficiaires, les conditions et modalités pratiques d'attribution des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions, réaliser toutes les opérations qui seront nécessaires et, notamment, accomplir tous actes ou formalités à l'effet de rendre définitives les augmentations de capital qui pourraient être réalisées en vertu de l'autorisation faisant l'objet de la présente résolution, et modifier les statuts en conséquence.

Le Conseil d'Administration informera chaque année l'Assemblée Générale Ordinaire des opérations réalisées dans le cadre de la présente résolution.

DIXIÈME RÉSOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent Procès-Verbal à l'effet d'opérer tous dépôts et publications prévus par la loi et plus spécialement à Monsieur Bernard Huvelin afin de signer seul la déclaration de régularité et de conformité à établir dans le cadre des opérations ci-dessus énoncées.

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RELATIF A L'OUVERTURE D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS
(articles 208-1 de la loi du 24 juillet 1966 et 174-19 du décret du 23 mars 1967)

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la Société Générale d'Entreprises et en exécution de la mission prévue par l'article 208-1 de la loi du 24 juillet 1966 et par l'article 174-19 du décret, nous vous présentons notre rapport sur l'ouverture d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice de mandataires sociaux, de cadres dirigeants, de cadres supérieurs, ou, exceptionnellement, de salariés non cadres du Groupe Société Générale d'Entreprises.

Nous avons procédé aux vérifications des modalités proposées pour la fixation du prix de souscription en effectuant les diligences que nous avons estimé nécessaires selon les normes de la profession.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités proposées.

Paris, le 27 avril 1993.

Bernard MONTAGNE, André AMIC et Associés — SALUSTRO REYDEL

Membre de DELOITTE ROSS TOHMATSU

B. Montagne — M. Bousquet — B. Lebrun — B. Cattenoz

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

FUSION ABSORPTION DE LA SOCIÉTÉ TUNZINI SA PAR LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENTREPRISES - SGE

Mesdames et Messieurs,

Par ordonnance du 29 avril 1993, Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Nanterre a bien voulu me désigner comme Commissaire aux Apports chargée d'apprécier la valeur des apports devant être effectués à votre société par la société Tunzini SA.

J'ai l'honneur de vous rendre compte par le présent rapport de ma mission selon le plan suivant :

I - Présentation de l'opération envisagée

II - Description et évaluation des apports

III - Diligences et appréciation de la valeur des apports

IV - Rémunération des apports

V - Conclusion

I - PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION ENVISAGÉE

La société Tunzini SA, dont votre société détient l'intégralité du capital, exerce l'essentiel de son activité dans les métiers de la thermique et des fluides (climatisation-chauffage-plomberie). Elle s'est également développée dans les secteurs de la protection incendie et de la thermique d'incinération.

L'opération d'absorption de cette filiale qui vous est proposée s'inscrit dans la démarche générale d'harmonisation des structures de votre groupe, amorcée il y a plusieurs années et destinée à en simplifier l'organisation.

Elle a été précédée de l'apport avec effet rétroactif au 1er janvier 1993 à la société Tunzini SNC, récemment créée à cet effet, de :
- la branche génie climatique et maintenance de Tunzini SA,
- les titres de TPI, filiale spécialisée dans la protection incendie,
- et l'ensemble des actifs et passifs afférents aux opérations des autres secteurs d'activité initiées depuis un certain temps.

Elle devrait être suivie prochainement de la filialisation de l'activité de la branche thermique d'incinération que la SGE va recevoir dans le présent apport, votre Société n'ayant pas vocation à exercer directement une activité d'exploitation.

Dans ces conditions, la fusion par absorption de Tunzini SA constitue une étape purement interne du programme de restructuration de votre Groupe.

II - DESCRIPTION ET ÉVALUATION DES APPORTS

Les actifs apportés et passifs pris en charge ont été évalués sur la base des comptes sociaux au 31 décembre 1992 de la société absorbée, tels qu'ils ont été arrêtés par son Conseil d'Administration du 29 mars 1993, et sous déduction des dividendes dont la distribution sera soumise à l'Assemblée Générale de Tunzini du 10 juin 1993.

Les actifs et passifs transférés précédemment à votre Assemblée à Tunzini SNC, pour leur valeur comptable au 31 décembre 1992, seront remplacés par les titres de cette SNC devant être reçus en rémunération de cet apport.

Les apports, dont le détail figure au traité de fusion qui vous est soumis, peuvent être résumés comme suit :

ÉLÉMENTS D'ACTIF APPORTÉS

	(en francs)
Terrains et constructions	672 778,93
Autres immobilisations corporelles	463 888,21
Participations (dont Tunzini SNC 98 990 000 F)	99 485 175,10
Valeurs d'exploitation (branche thermique)	22 234 286,00
Valeurs réalisables à court terme	27 520 716,91
Disponibilités (après déduction des dividendes prévus de 20 645 472 F)	67 594 806,57
Total des éléments d'actif apportés	**217 971 651,72**

ÉLÉMENTS DE PASSIF PRIS EN CHARGE

	(en francs)
Provisions réglementées	19 058,07
Avances et acomptes sur en-cours (hors taxes)	97 828 981,41
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 578 493,57
Dettes fiscales	5 017 293,70
Produits constatés d'avance	350 429,00
Total du passif pris en charge	**112 794 255,75**
Soit un apport net de	**105 177 395,97**

Les conditions de cet apport sont celles usuelles en la matière.

De convention expresse, il est prévu que la fusion prendra effet rétroactivement à la date du 1er janvier 1993.

Sur le plan fiscal, l'opération a été placée sous le régime de faveur prévu à l'article 210 A du Code Général des Impôts en matière d'impôt sur les sociétés, et sera soumise aux dispositions des articles 816.I et 817.A du même Code, en ce qui concerne les droits d'enregistrement.

III - DILIGENCES ET APPRÉCIATION DE LA VALEUR DES APPORTS

J'ai procédé aux vérifications que j'ai estimé nécessaires selon les recommandations de la profession.

Mes investigations ont été menées principalement à Rueil-Malmaison auprès des sièges des sociétés parties à l'opération. L'ensemble des documents juridiques et comptables relatifs à l'appréciation des apports y a été mis à ma disposition.

Je me suis également rendue chez le Commissaire aux Comptes de la société absorbée.

A - Vérifications et contrôles effectués

A.1 - Diligences générales

Je me suis informée de la nature des activités et productions de Tunzini SA. J'ai pris connaissance de son organisation et des méthodes comptables qu'elle pratique pour l'arrêté de ses comptes annuels.

J'ai contrôlé la régularité juridique des opérations et la consultation du comité d'entreprise de la société absorbée.

Pour vérifier l'existence ou non d'inscriptions de privilèges, j'ai effectué une circularisation du greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre où est immatriculée Tunzini SA. La réponse ne m'est à ce jour pas encore parvenue.

J'ai vérifié que votre Société détenait bien l'intégralité des actions formant le capital de la société absorbée.

A.2 - Diligences spécifiques aux apports

Je me suis assurée de la consistance des actifs apportés.

J'ai notamment vérifié la cohérence des actifs et passifs transférés au titre de la branche thermique d'incinération.

Je me suis entretenu avec les Commissaires aux Comptes de Tunzini SA qui ont révisé ses comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1992 et les ont certifiés sans réserve. J'ai eu accès à leurs dossiers et je me suis appuyée sur leurs travaux dans la conduite de ma mission.

A.3 - Diligences relatives au résultat de rétroactivité

J'ai pris connaissance des budgets établis pour l'exercice 1993 pour les diverses activités de la société Tunzini ainsi que des réalisations constatées pour le premier trimestre 1993.

B - Appréciation de la valeur des apports

Les apports vous sont proposés à leur valeur nette comptable au 31 décembre 1992 (sous déduction des dividendes prévus).

S'agissant d'une opération de restructuration interne à un groupe, cette méthode d'évaluation est usuelle et n'appelle pas de commentaire particulier de ma part.

L'examen auquel j'ai procédé des méthodes d'évaluation adoptées pour l'établissement des comptes annuels n'appelle pas d'observation de ma part relative à la libération des apports non plus que les vérifications complémentaires que j'ai effectuées.

Enfin, les éléments budgétaires et de suivi opérationnel qui m'ont été communiqués pour l'exercice 1993 font état de résultats prévisionnels au moins équilibrés, ne remettant donc pas en cause la valeur conférée aux apports.

IV - RÉMUNÉRATION DE L'APPORT

La totalité des actions de la société absorbée étant détenue par votre Société, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital pour rémunérer l'apport.

Compte-tenu de la valeur de 105 177 395,97 francs conférée aux apports, l'annulation des titres de la société Tunzini SA, qui figurent dans les comptes de votre société pour 23 613 781,15 francs, se traduira par un boni de fusion de 81 563 614,82 francs.

Il vous sera proposé de prélever sur ce boni de fusion une somme de 799 899,24 francs afin de reconstituer dans vos comptes la réserve spéciale de plus-values à long terme qui existait chez la société absorbée.

V - CONCLUSION

En conclusion de mes travaux, effectués selon les normes de la profession, je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des apports qui s'élève à 105 177 395,97 francs.

Le capital de la société absorbée étant intégralement détenu par la société absorbante, le montant de l'actif net apporté est au moins égal à la prime de fusion brute sur laquelle s'imputera la valeur des titres annulés.

Paris, le 21 mai 1993

Madame Hélène BON

Commissaire aux apports

Crédit photographique

Agence Sygma - Bruno de Hogues : pages 10, 13, 26, 31, 32, 36, 38, 39, 40, 41, 44
Philippe Guignard : page 21 - Jean-Claude Bazil : page 21 - Yvan Svendsen : page 22
QA Photos : page 23 - Laurent Rothan : page 25 - Gabriel Liesse - pages 24, 42, 43.

Photo de couverture : Viaduc de Bourran près de Rodez, réalisé par Dodin Sud, filiale de Sogea, primé par le ministère français de l'Équipement pour ses qualités esthétiques et techniques.

Conception et réalisation

S.D.E. CONSEILS EN INFORMATION - 64, RUE DE LA ROCHEFOUCAULD - 75009 PARIS - TÉL. (1) 42.85.71.11

GROUPE

SGE